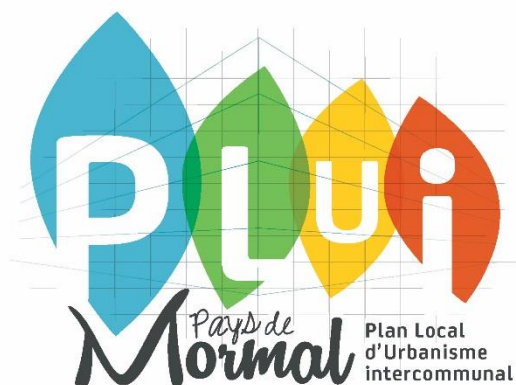


Amfroiprêt	Loquignol
Audignies	La Longueville
Bavay	Louvignies
Beaudignies	Quesnoy
Bellignies	Maresches
Bermeries	Maroilles
Bettrechies	Metquignies
Bousies	Neuville-en-Avesnois
Bry	Obies
Croix-Caluyau	Orsinval
Englefontaine	Poix-du-Nord
Eth	Potelle
Le Favril	Preux-au-Bois
La Flamengrie	Preux-au-Sart
Fontaine-au-Bois	Le Quesnoy
Forest-en-Cambrésis	Raucourt-au-Bois
Frasnoy	Robersart
Ghissignies	Ruesnes
Gommegnies	Saint-Waast
Gussignies	Salesches
Hargnies	Sepmeries
Hecq	Taisnières-sur-Hon
Hon-hergies	Vendegies-au-Bois
Houdain-lez-Bavay	Villereau
Jenlain	Villers-Pol
Jolimetz	Wargnies-le-Grand
Landrecies	Wargnies-le-Petit



TOME 1

DIAGNOSTIC

SOCIODEMOGRAPHIQUE

Version approbation

Novembre 2019

1.1.3

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du

Le président

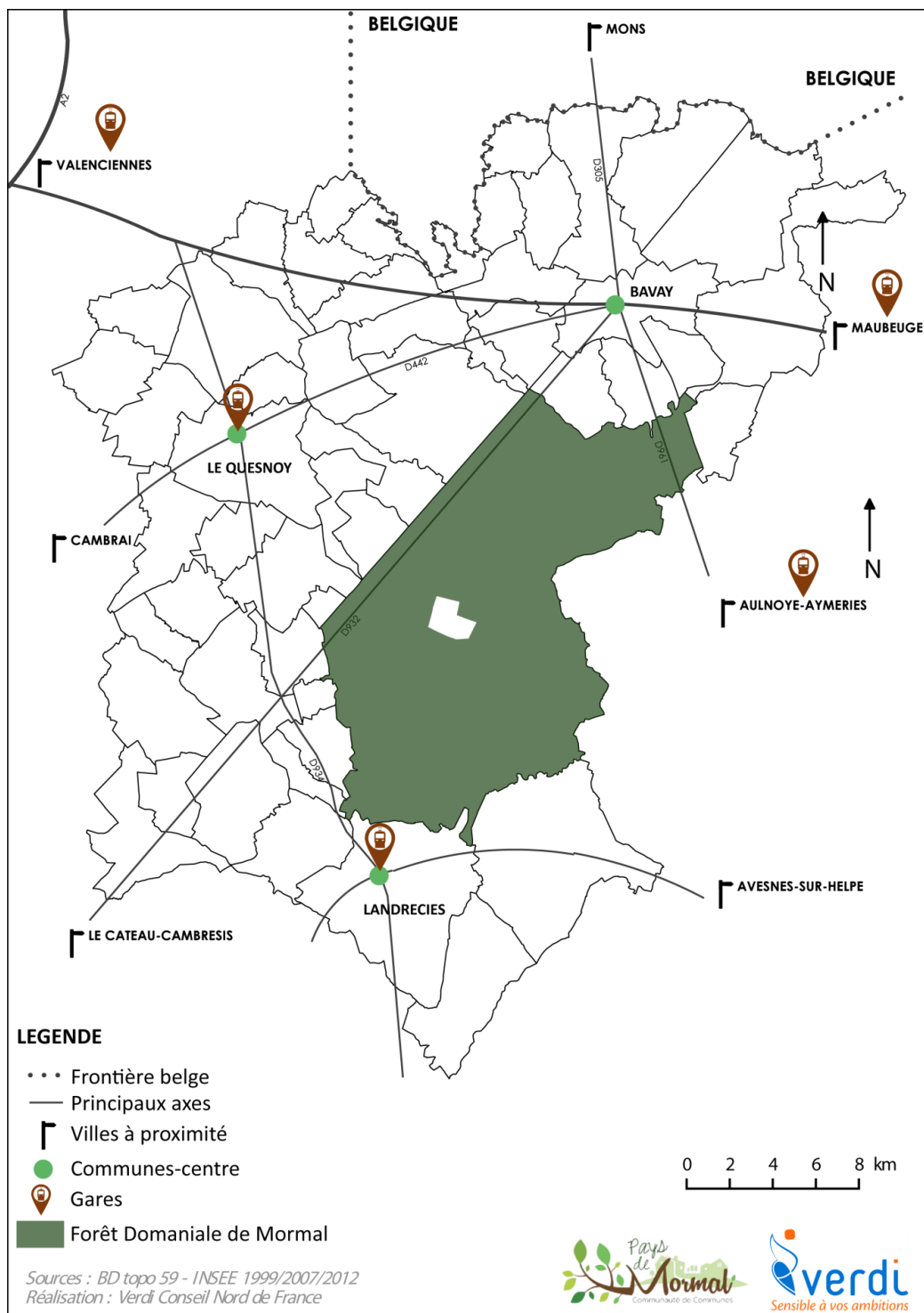
SOMMAIRE

1. Présentation du territoire.....	4
1. Composants et principales infrastructures	4
2. Aires d’influence extérieures sur le territoire	5
2. Evolution démographique générale	6
1. Une intercommunalité marquée par la prédominance de trois communes en termes de population	6
2. Une population en constante évolution	13
3. Une évolution de la population principalement liée au solde naturel.....	22
4. Un territoire marqué par le vieillissement de sa population	34
5. Une évolution positive du nombre de ménages à l’échelle de l’intercommunalité	42
3. Synthèse.....	105

1. PRESENTATION DU TERRITOIRE

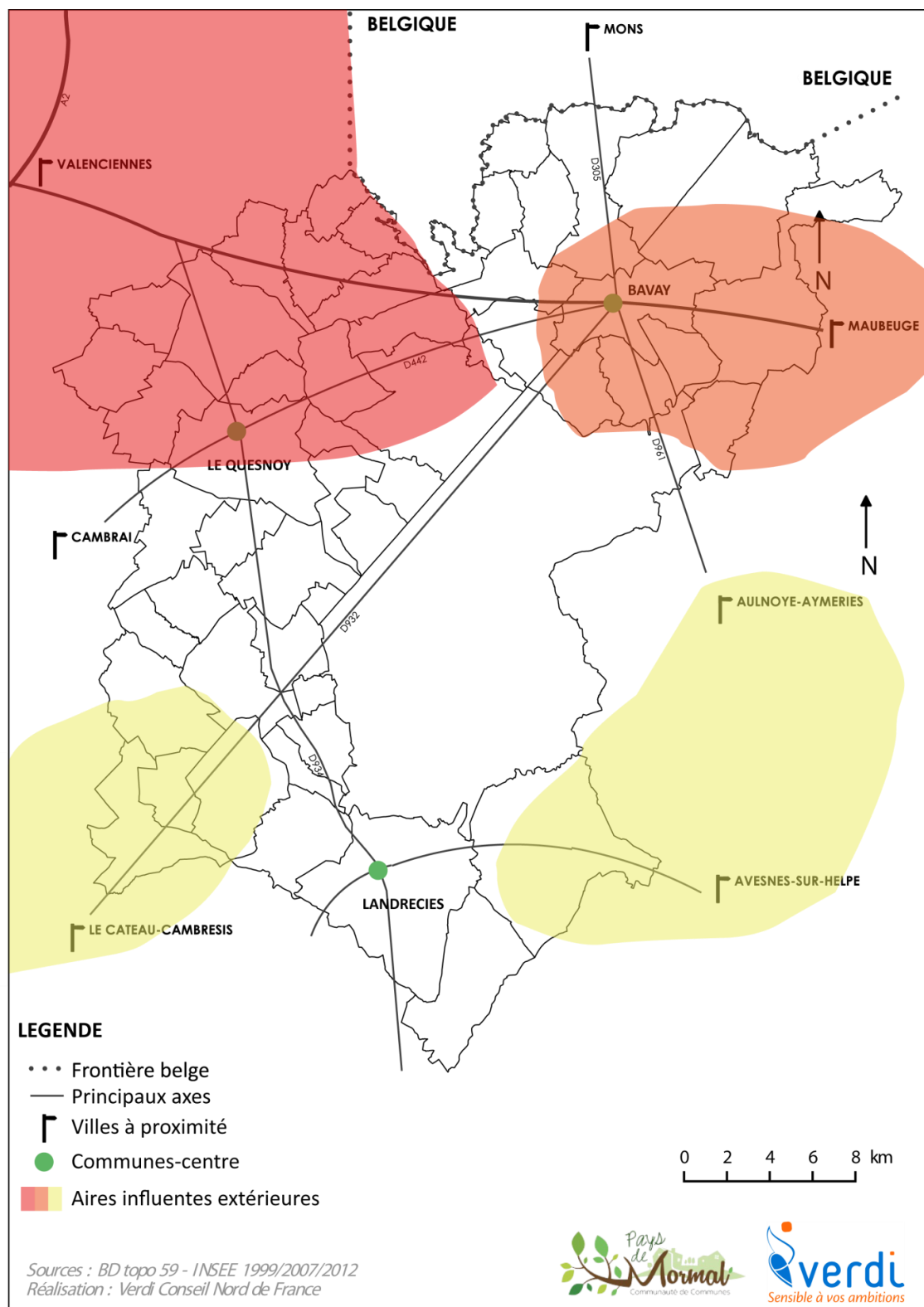
1. Composants et principales infrastructures

Figure 1 Composants et principales infrastructures du territoire.



2. Aires d'influence extérieures sur le territoire

Figure 2 Aires influentes extérieures sur le territoire

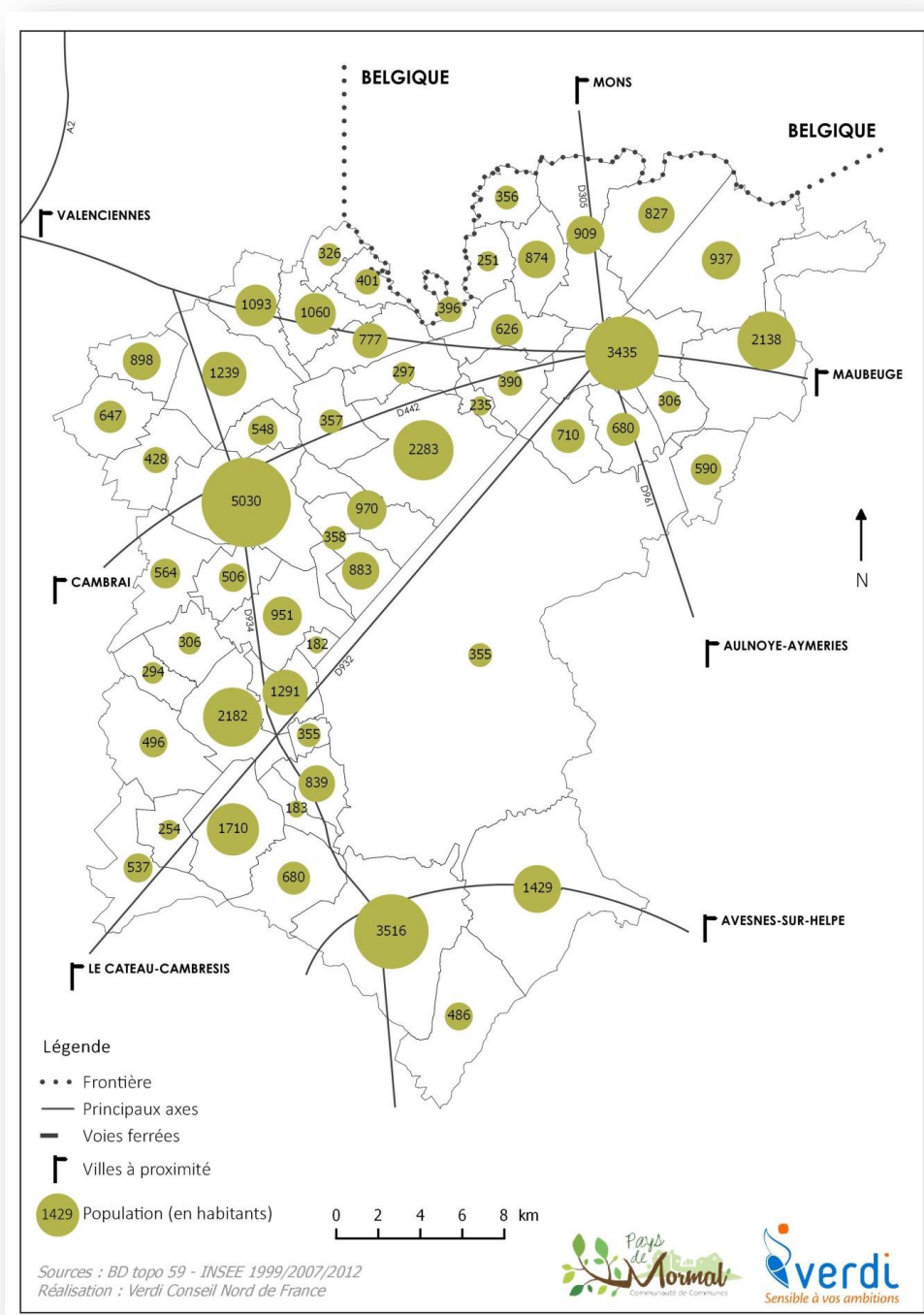


2. EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE GENERALE

Les données de l'INSEE ne tiennent pas compte des changements de périmètre des EPCI de janvier 2014.

1. Une intercommunalité marquée par la prédominance de trois communes en termes de population

Figure 3: Répartition de la population en 2012.



La Communauté de Communes du Pays de Mormal (CCPM) regroupait **48 371 habitants en 2012**. Trois communes se détachent, concernant la structure du territoire : **Le Quesnoy, Bavay et Landrecies**. Ces dernières représentent environ 25 % de la population de l'intercommunalité. Une hiérarchie entre ces trois communes est tout de même observable : Le Quesnoy constitue la commune la plus peuplée du territoire (5 030 habitants en 2012). Ensuite, la majorité des communes sont situées entre 500 et 2500 habitants, dont Jenlain, Saint-Waast, Gommegnies, Hargnies, Maroilles, La Longueville ou Poix-du-Nord. Cette importante catégorie regroupe 60,7 % de la population. Enfin, plusieurs communes sous le seuil des 500 habitants sont réparties sur le territoire : Locquignol, Frasnoy, Salesches, Amfroiprêt, Ruesnes, ou Gussignies, par exemple. Elles regroupent donc 14,5 % de la population.

Tableau 1: Poids démographique des communes dans la CC du Pays de Mormal en 2012.

Communes	Population en 2012	Poids démographique de la commune en 2012 / Pays de Mormal (en %)
"Bavaisis"	14 152	29,26
Audignies	306	0,63
Bavay	3 435	7,10
Bellignies	874	1,81
Bermeries	390	0,81
Bettrechies	251	0,52
Bry	401	0,83
Eth	326	0,67
La Flamengrie	396	0,82
Gussignies	356	0,74
Hargnies	590	1,22
Hon-Hergies	827	1,71
Houdain-lez-Bavay	909	1,88
La Longueville	2 138	4,42
Mecquignies	680	1,41
Obies	710	1,47
Taisnières-sur-Hon	937	1,94
Saint-Waast La Vallée	626	1,29
"Plateau Quercitain"	17 513	36,21
Beaudignies	564	1,17
Croix-Caluyau	254	0,53
Forest-en-Cambrésis	537	1,11
Frasnoy	357	0,74
Ghissignies	506	1,05
Jenlain	1 093	2,26
Maresches	898	1,86
Neuville-en-Avesnois	294	0,61
Orsinval	548	1,13
Poix-du-Nord	2 182	4,51
Preux-au-Sart	297	0,61
Le Quesnoy	5 030	10,40
Ruesnes	428	0,88
Salesches	306	0,63
Sepmeries	647	1,34

Vendegies-au-Bois	496	1,03
Villers-Pol	1 239	2,56
Wargnies-le-Grand	1 060	2,19
Wargnies-le-Petit	777	1,61
"Mormal et ses auréoles bocagères"	16 706	34,54
Amfroiprêt	235	0,49
Bousies	1 710	3,54
Englefontaine	1 291	2,67
Le Favril	486	1,00
Fontaine-au-Bois	680	1,41
Gommegnies	2 283	4,72
Hecq	355	0,73
Jolimetz	883	1,83
Landrecies	3 516	7,27
Locquignol	355	0,73
Louvignies-Quesnoy	951	1,97
Maroilles	1 429	2,95
Potelle	358	0,74
Preux-au-Bois	839	1,73
Raucourt-au-Bois	182	0,38
Robersart	183	0,38
Villereau	970	2,01
Pays de Mormal	48 371	100%

L'analyse du Pays de Mormal s'appuie sur la base des trois territoires aux caractéristiques paysagères qui leur sont propres. La structure du territoire est construite autour de trois polarités, supérieures à 3 000 habitants : la commune de Bavay se situe dans le « Bavaisis », Le Quesnoy appartient au « Plateau Quercitain », et Landrecies dans le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères ».

Figure 4: Densité de population en 2012.

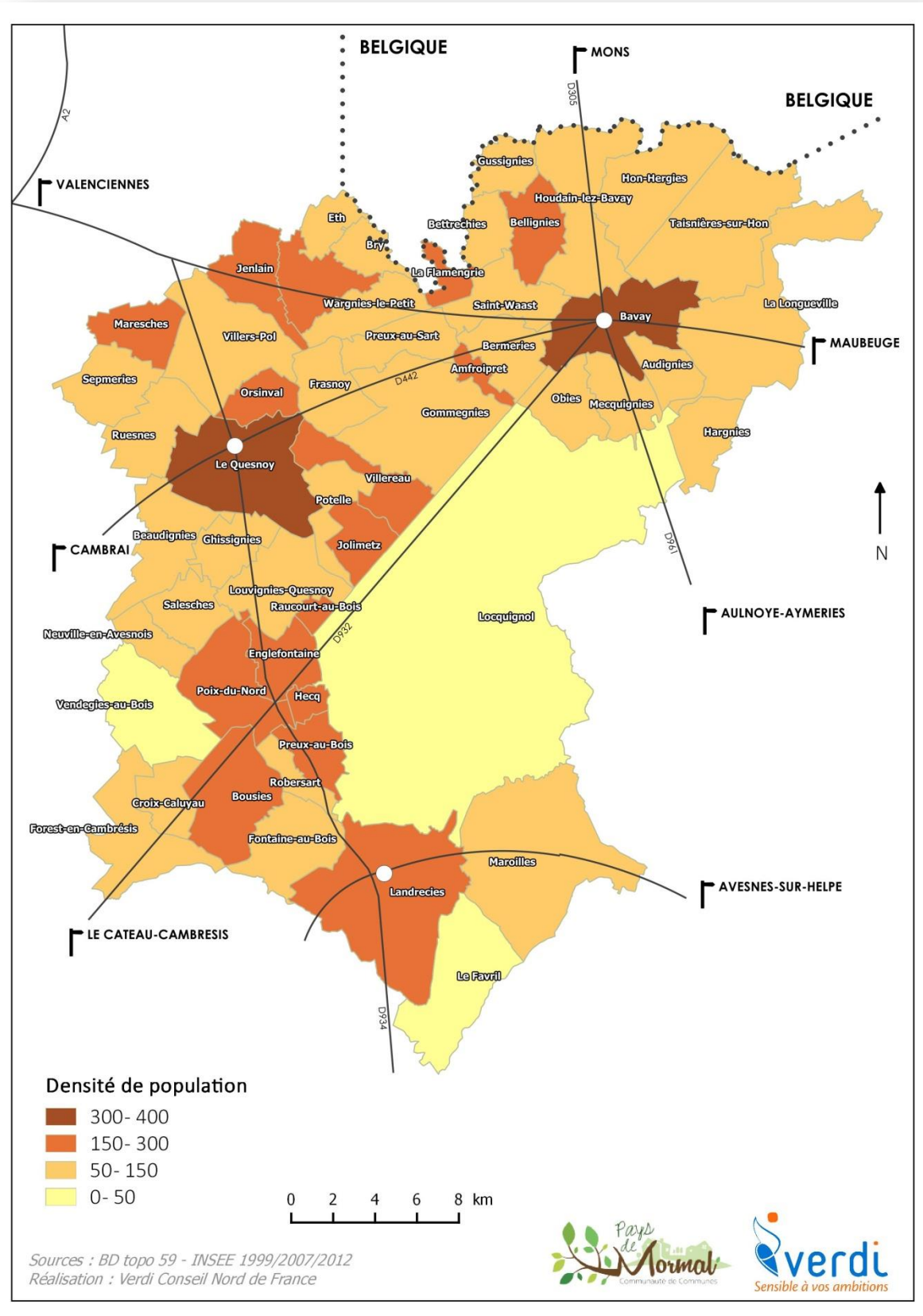


Tableau 2: Densité par communes en 2012.

Communes	Densité (hab./km²)
"Bavaisis"	121
Audignies	84
Bavay	339
Bellignies	169
Bermeries	74
Bettrechies	75
Bry	139
Eth	115
La Flamengrie	195
Gussignies	103
Hargnies	115
Hon-Hergies	75
Houdain-lez-Bavay	75
La Longueville	121
Mecquignies	142
Obies	131
Taisnières-sur-Hon	58
Saint-Waast La Vallée	106
"Plateau Quercitain"	138
Beaudignies	71
Croix-Caluyau	63
Forest-en-Cambrésis	61
Frasnoy	61
Ghissignies	112
Jenlain	185
Maresches	188
Neuville-en-Avesnois	93
Orsinval	164
Poix-du-Nord	252
Preux-au-Sart	58
Le Quesnoy	354
Ruesnes	63
Salesches	67
Sepmeries	108
Vendegies-au-Bois	50
Villers-Pol	102
Wargnies-le-Grand	187
Wargnies-le-Petit	149
"Mormal et ses auréoles bocagères"	75
Amfroiprêt	153
Bousies	173
Englefontaine	279
Le Favril	42
Fontaine-au-Bois	89
Gommegnies	145
Hecq	261
Jolimetz	222
Landrecies	162

Locquignol	4
Louvignies-Quesnoy	113
Maroilles	65
Potelle	89
Preux-au-Bois	210
Raucourt-au-Bois	175
Robersart	79
Villereau	176
CC du Pays de Mormal	104
CC du Cœur de l'Avesnois	74
CC du Sud de l'Avesnois	149
Ca de Maubeuge – Val de Sambre	375
Département Nord	451
Région	188

*N.B : sont concernées, en **gras**, les densités supérieures à celle de l'intercommunalité.
Sont concernées, en **rouge**, les densités supérieures ou égales à celle de la Région.*

La densité de population du Pays de Mormal s'élève à **104 habitants/km² en 2012**, avec un minimum de 4 hab./km² pour Locquignol et un maximum de 354 hab./km² pour Le Quesnoy. Cette densité retranscrit l'importance du **caractère rural du territoire**, et de la présence d'espaces naturels et agricoles. En effet, la densité de l'intercommunalité est très inférieure à celles du Département (451) et de la Région (188).

Concernant le territoire du « Bavaisis », la commune de Bavay se détache de l'entité, avec une densité de 339 habitants/km². En effet, les communes alentour ne dépassent pas les 142 habitants/km² (Mecquignies) et descendent jusque 58 habitants/km² (Taisnières-sur-Hon). Elles forment une couronne moins dense autour de Bavay. La densité de commune telle que La Flamengrie (195 hab./km²) s'explique par la proximité de la D649.

Le « Plateau Quercitain » est le territoire le plus dense avec 138 habitants/km². Le Quesnoy est la commune la plus densément peuplée (354 habitants/km²) mais elle est suivie de communes avec une densité relativement élevée : Poix-du-Nord (252 hab./km²), Maresches (188hab./km²), Jenlain (185 hab./km²), ou encore Wargnies-le-Grand (187 hab./km²). Ces dernières sont pour la plupart situées plus au Nord et à l'Ouest, à proximité du Valenciennois ou d'une infrastructure (la D934, par exemple).

Le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères », avec 75 habitants/km², connaît la plus faible densité sur la Pays de Mormal. Cependant, les disparités en termes de densité y sont globalement plus faibles. La commune la plus dense est Englefontaine avec 279 habitants/km², suivie de Hecq (261 hab./km²) et de Preux-au-Bois (210 hab./km²). Situées à proximité de la D934, ces petites communes sont reliées au Valenciennois par un axe direct. Quant à la commune de Jolimetz (222 hab./km²), celle-ci fait le lien avec la commune de Le Quesnoy à proximité. La commune de Locquignol, connue pour être la plus étendue du département du Nord, est donc l'exception avec 4 habitants/km². Cette densité s'explique par sa superficie, la commune accueille la Forêt Domaniale de Mormal.

Au sein de chacun de ces territoires, les communes présentant les plus élevées sont essentiellement situées à proximité, d'infrastructures reliant les polarités, ou des bassins d'emplois voisins (Valenciennes, Maubeuge).

Figure 5 Carte du périmètre du territoire de la Sambre-avesnois.



Source : <http://www.scot-sambre-avesnois.fr/territoire.html>

Globalement, l'analyse des densités explique les éléments suivants :

- Les densités les plus faibles sont situées à l'Est du Pays de Mormal, frontière avec un territoire plus rural : la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois.
- Les densités les plus élevées sont localisées à Bavay et Le Quesnoy ; communes les plus peuplées.
- Bavay, Le Quesnoy et Landrecies regroupent les plus fortes densités mais aussi les axes de communication : liens directs sur l'autoroute A2 et les départementales qui rejoignent Valenciennes, Maubeuge et Le Cateau-Cambrésis.
- Les disparités de densités entre les petites communes s'expliquent, notamment, par la proximité du pôle d'emplois du Valenciennois à l'Ouest, et du pôle d'emplois de Maubeuge-Val de Sambre à l'Est.
- La majorité des petites communes, souvent rurales, connaît une faible densité.
- Le territoire accueille un espace naturel de plus de 9000 ha, qui explique en partie la faible densité du Pays de Mormal. (source : parc-naturel-avesnois.fr)

- Face aux moyennes régionale et départementale, le Pays de Mormal est un territoire très peu dense dans sa globalité.
- De ce fait, plusieurs facteurs influent sur la répartition de la population, et donc des densités, sur le territoire :
- La présence d'infrastructures routières (D649, D934, D959).
- Des territoires frontaliers aux dynamiques différentes et avec une attractivité contrastée.

2. Une population en constante évolution

• Comparaison de l'évolution de la population avec les territoires de références.

Afin de mieux comprendre le territoire du Pays de Mormal, il est nécessaire de comparer ces données avec les territoires frontaliers. Concernant l'évolution de sa population entre 1968 et 2012, le territoire du Pays de Mormal (minimum de 44 478 habitants et maximum de 48 371 habitants sur la période) se rapproche de celui de l'Avesnois (minimum de 31 164 habitants et maximum de 35 864 habitants sur la période). Leurs populations sont comparables sur cette période, contrairement au territoire plus peuplé du Valenciennois (minimum de 190 932 habitants et maximum de 197 998 habitants sur la période), où une nette différence est observable. Cependant, le Pays de Mormal est **le seul territoire où l'on distingue une hausse de la population entre 1968 et 2012** (+2 776 habitants).

Figure 6: Indice d'évolution de la population de 1968 à 2012, base 100 en 1968.

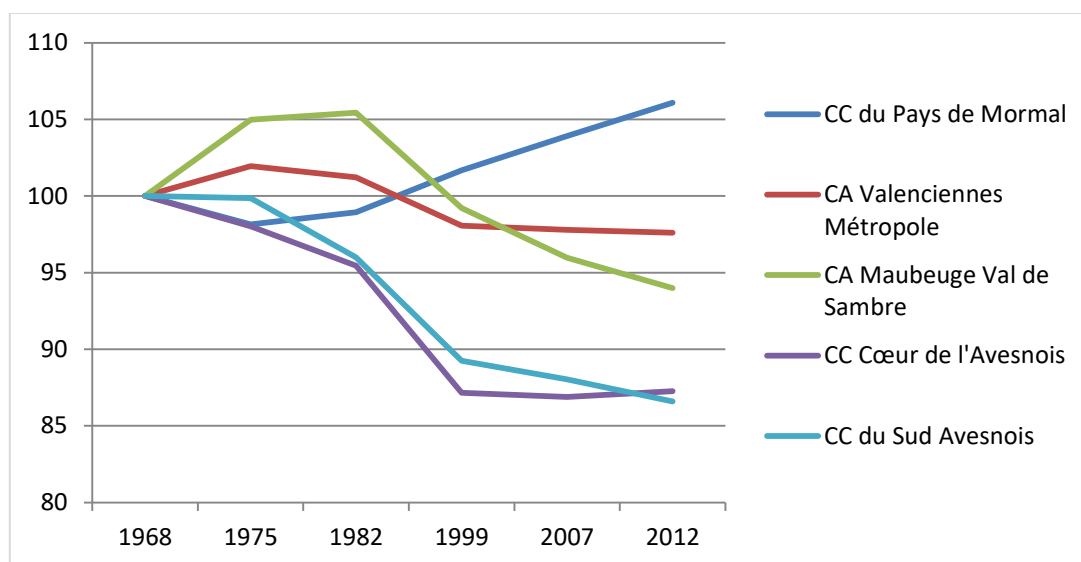
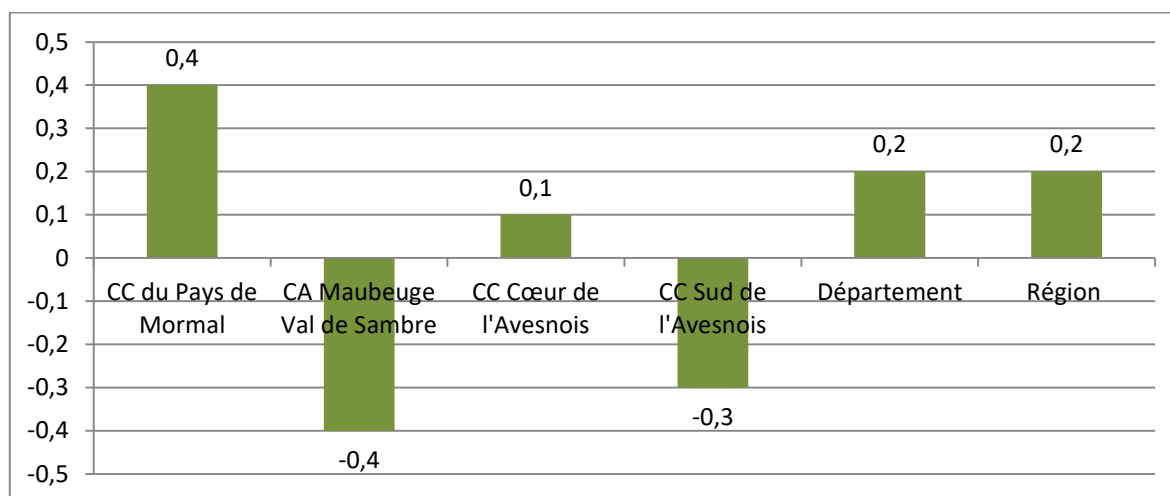


Figure 7: Taux d'évolution annuel moyen de la population entre 2007 et 2012.



Le graphique ci-dessus renforce l'évolution de la population du Pays de Mormal entre 2007 et 2012. L'intercommunalité se distingue fortement (+0.4 %) des autres évolutions de population. En effet, la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole (CAVM) ne connaît ni de gain et ni de perte de population sur cette période (voire une perte de -2,39 % entre la population de 1968 et celle de 2012), contrairement à la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois (CCCA) où la population s'accroît doucement (+0.1 %). Enfin, le Pays de Mormal dépasse la Région et le Département (tous deux à +0.3 %) en termes d'évolution de la population. Concernant le territoire du Pays, une dynamique d'augmentation de sa population est observable. A l'échelle du territoire Sambre Avesnois, entre 2007 et 2012, la CCPM était la seule intercommunalité avec un taux d'évolution annuel moyen de sa population assez fort. Au contraire, les CC Maubeuge Val de Sambre et Sud de l'Avesnois étaient marquées par une forte baisse de leur population.

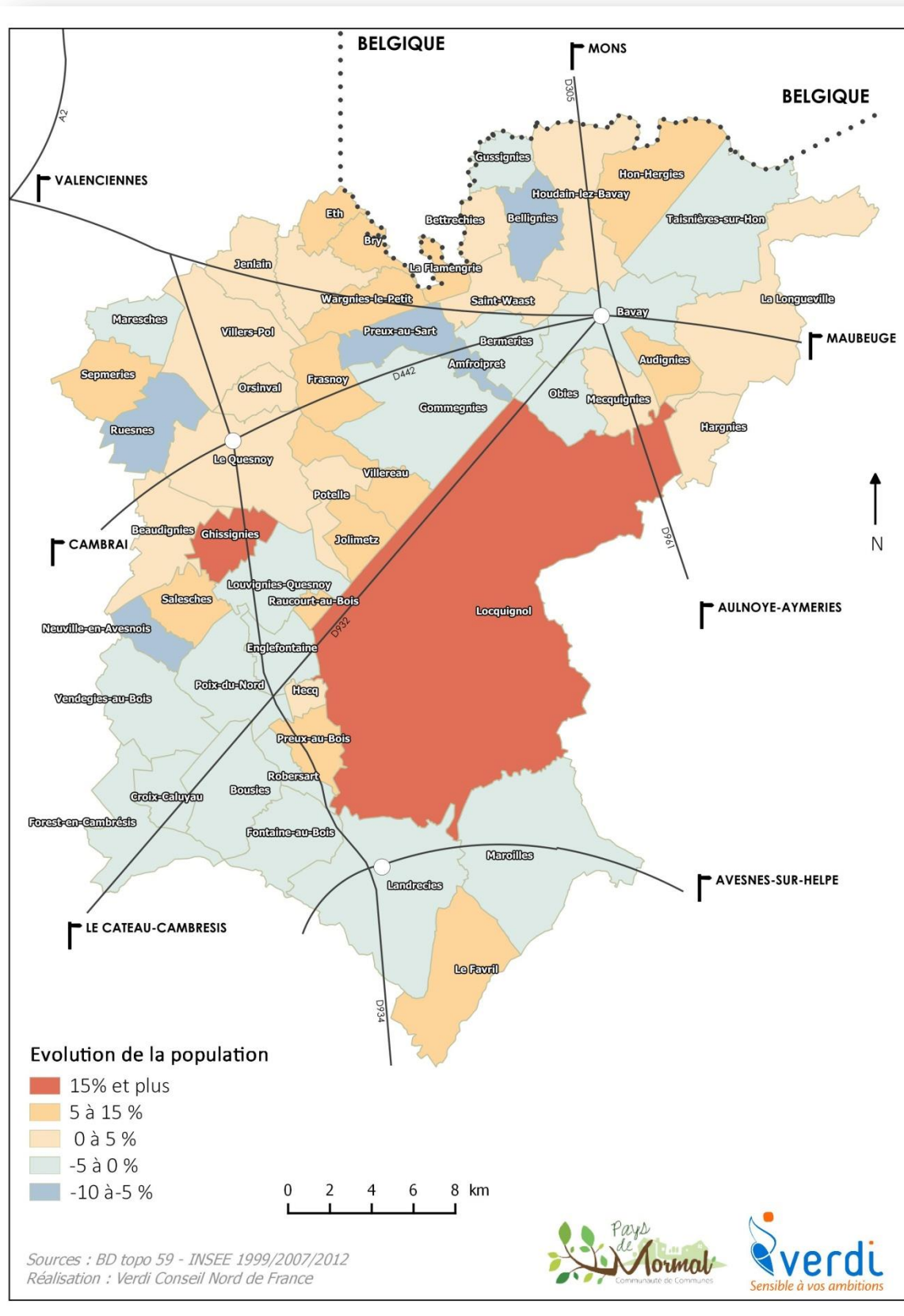
Là où le Valenciennois ne connaît pas de progression en termes de population, le Pays de Mormal dépasse celle de l'Avesnois. Par rapport aux territoires voisins, la CCPM semble avoir une situation géographique et des caractéristiques propices à l'arrivée de nouveaux habitants : sa population évolue de +6.09 % entre l'année 1968 et l'année 2012. Au regard de l'évolution de sa population, le profil du Pays de Mormal correspond à l'espace périurbain, avec une évolution de population positive en lien avec un pôle à proximité. C'est la seule intercommunalité faisant partie de la Sambre Avesnois à accroître sa population.

Tableau 3: Comparaisons des populations de 1968 à 2012

	1968	1975	1982	1999	2007	2012
Pays de Mormal	45 595	44 748	45 113	46 362	47 374	48 371
CA Valenciennes Métropole	195 613	199 420	197 998	191 819	191 277	190 932
CC Cœur Avesnois	35 864	35 152	34 230	31 260	31 164	31 296
CA Maubeuge Val de Sambre	134 459	141 144	141 774	133 408	129 048	126 368
CC du Sud Avesnois	30 744	30 702	29 515	27 437	27 067	26 622
Département	2 418 847	2 511 478	2 520 526	2 555 020	2 564 950	2 587 128
Région	5 394 454	5 592 417	5 673 260	5 854 069	5 922 030	5 973 098

Dynamique de l'évolution de la population au sein du Pays de Mormal entre 1990 et 2012.

Figure 8: Evolution de la population entre 1990 et 1999.



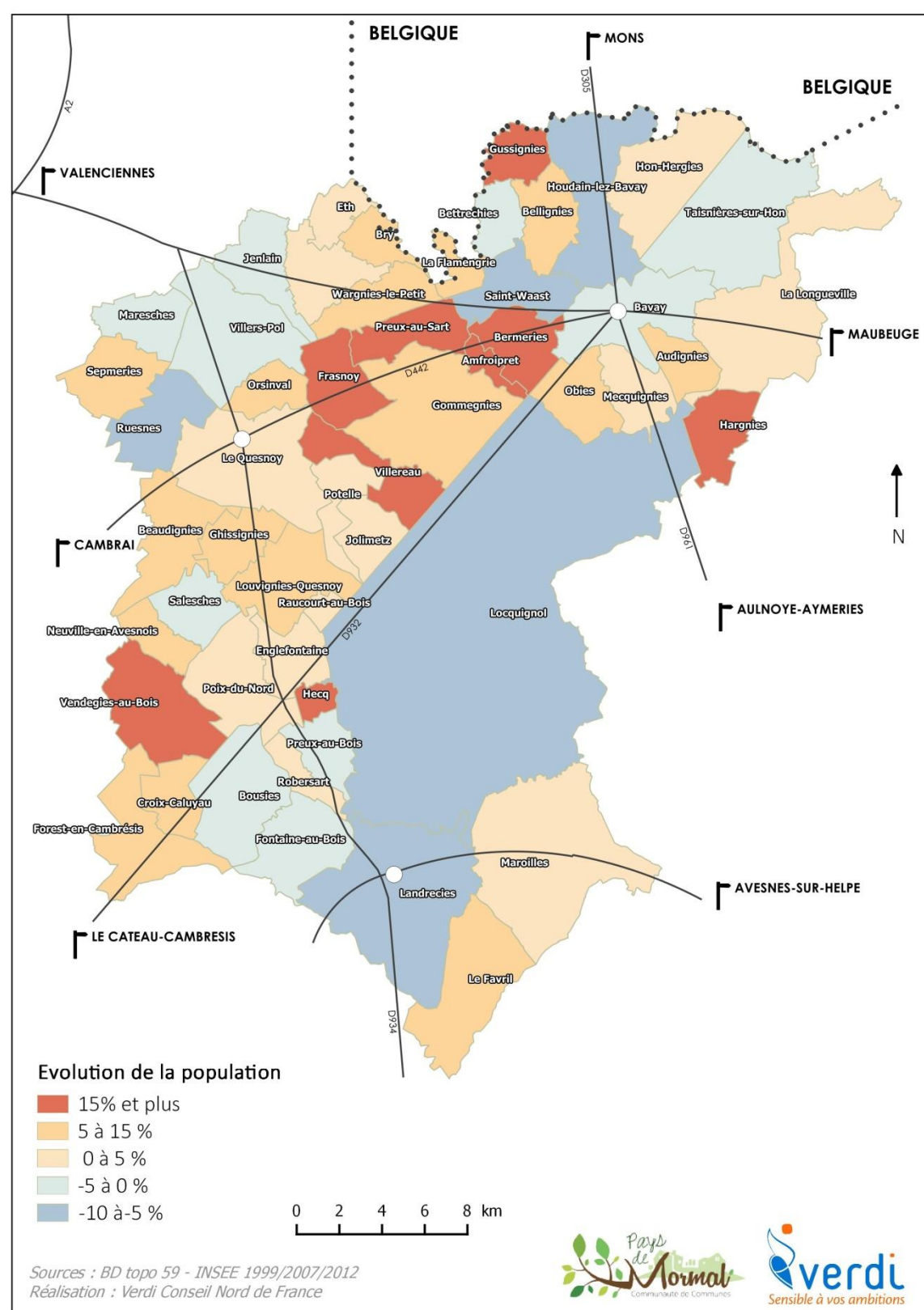
Les dynamiques de population sont partagées entre petites augmentations et petites diminutions. Uniquement deux communes peu peuplées, Locquignol et Ghissignies, connaissent une croissance de population plus importante (+18,47 % et +17,83 % respectivement). **La majorité des communes, dont l'évolution est positive, est localisée au Nord du Pays de Mormal, à proximité de la frontière avec le Valenciennois et la Belgique.** Inversement, une grande partie des communes, qui connaissent une baisse de population sur cette période, sont au Sud où les territoires voisins ont développé une attractivité plus faible.

Sur cette période le « Bavaisis » connaît une faible évolution négative de la population de -0,22 %. En effet, on dénombre quasiment autant de communes avec une évolution positive que de communes avec une évolution négative. Les gains de population de certaines communes (Audignies, Bry, La Flamengrie, par exemple) sont contrebalancés par les pertes d'autres communes (Bellignies avec -7,33 %, Gussignies avec -3,79 %). L'accumulation des évolutions négatives des communes de Bermeries (-4,09 %), Obies (-1,19 %), Bavay (-4,51 %) et Taisnières-sur-Hon (-4,70 %) marque la baisse d'attractivité du territoire. Cependant, des communes telles que La Flamengrie (+11,99 %), Hon-Hergies (+6,33 %) et Audignies (+12,02 %) rehaussent l'évolution de population.

La population du « Plateau du Quercitain » augmente faiblement de 0,83 % (soit +137 habitants) entre 1990 et 1999. Cependant, la dynamique sur ce territoire est très perceptible. Les communes, situées au Nord à proximité du Valenciennois, connaissent majoritairement une hausse de leur population : Frasnoy avec +9,62 %, ou, Ghissignies avec +17,83 %. A contrario, les communes, situées au Sud de Salesches, souffrent d'un déclin de leur population sur la période : Neuville-en-Avesnois avec -7,77 %, ou Ruesnes avec -6,06 %. Il s'agit des communes les plus éloignées des infrastructures et du Valenciennois. Les communes, allant de Beaudignies à Wagnies-le-Grand, soutiennent l'augmentation de population générale du « Plateau du Quercitain » avec une évolution de 0 à +5 %.

Le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères », quant à lui, reste stable (0 %) en termes d'évolution de la population, entre 1990 et 1999. Le territoire dénombre 16 069 habitants pour les deux années. Les communes équilibrent entre-elles les hausses et les baisses de population. Sur la période, les communes dont la population diminue sont plus nombreuses, mais les évolutions positives sont plus importantes dans les communes dont la population augmente. Ainsi la commune d'Amfroiprêt est l'unique à perdre autant de population (-9,83 %). Les huit communes avec une faible évolution négative se situent entre 0 % et -5%. La population de Locquignol (+18,47 %) et de Raucourt-au-Bois (+12,03 %) sont les plus élevées. Villereau, Jolimetz, Raucourt-au-Bois et Preux-au-Bois rattrapent l'évolution de population générale avec une variation entre +5 % et +15 %.

Figure 9: Evolution de la population entre 1999 et 2007.



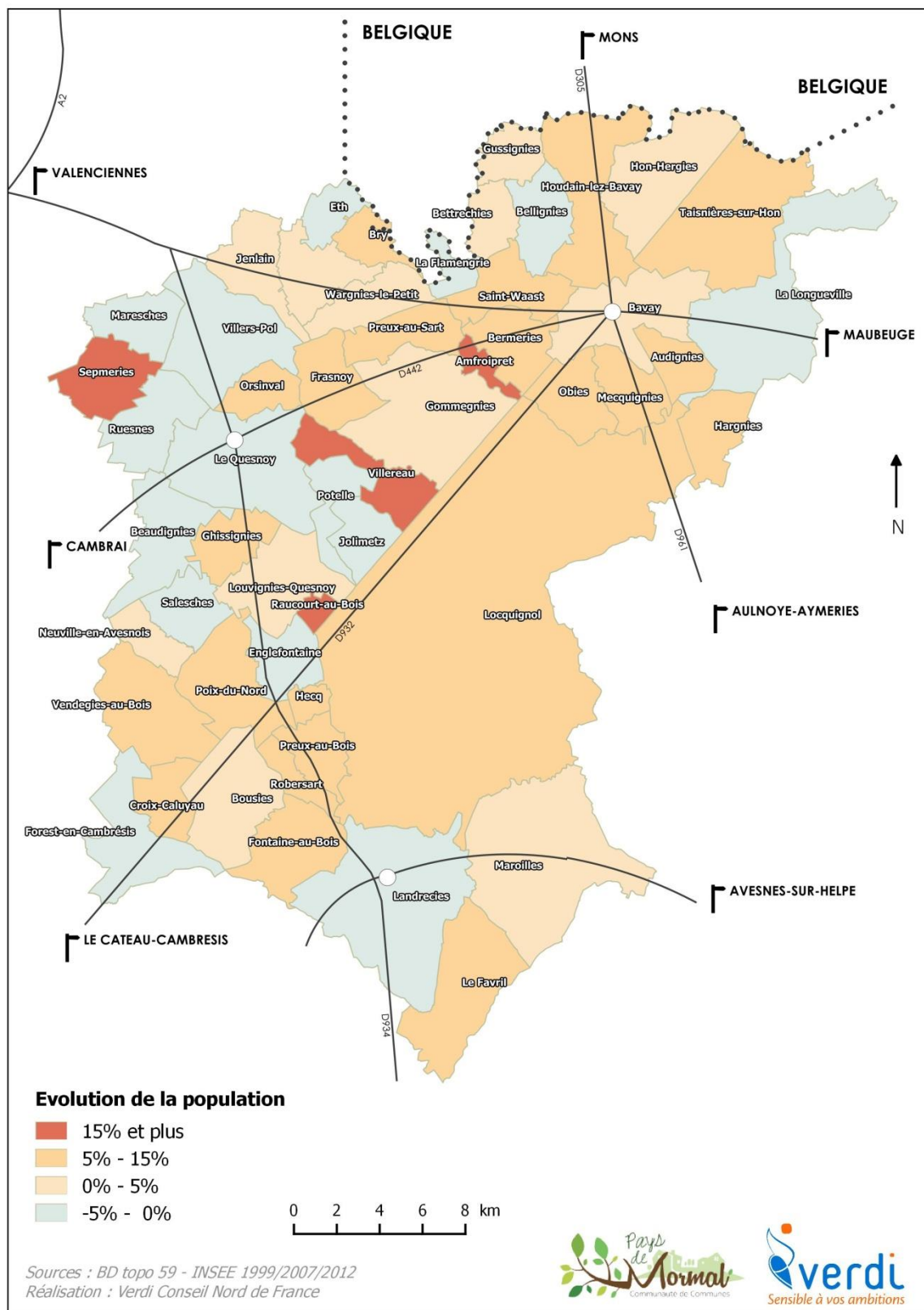
Le territoire est globalement dans une **dynamique d'augmentation de la population** sur cette période. Le nombre de communes, dont l'évolution est inférieure à -5 %, diminue. Inversement, le nombre de communes, dont l'évolution est supérieure à +15 %, s'accroît. Cependant, la distinction Nord-Sud, faite précédemment, est plus difficilement perceptible. Les communes connaissant une évolution positive sont plus dispersées sur le Pays, avec tout de même une prédilection pour le Nord du territoire. La tendance s'inverse complètement pour certaines communes sur la période : Locquignol, Preux-au-Sart, Gussignies. Les communes, dont l'évolution est supérieure à +5 %, ont sensiblement le même poids que sur l'évolution de 1990-1999.

Pour le « Bavaisis », la population est à la hausse (+1,68 %) entre 1999 et 2007. En effet, douze communes connaissent une augmentation de population, tandis que cinq communes connaissent une baisse de population. Les gains de population sur la période sont les plus importants pour Bermeries (+20,33 %), Gussignies (+22,89 %) et Hargnies (+22,37 %). Les évolutions négatives les plus conséquentes sont celles de Houdain-lez-Bavay (-8,11 %) et Saint-Waast-la-Vallée (-8,70 %), situées à l'Ouest de Bavay. Cette dernière continue de perdre de la population (-153 habitants entre 1999 et 2007). Cependant, le territoire enregistre une évolution positive, les communes n'excèdent pas plus de -5 % de perte de population.

Le « Plateau du Quercitain » affiche une hausse de population la plus élevée (+2,56 %) sur la période. Contrairement à la période 1990-1999, les communes dont la population baisse sur 1999-2007 sont situées au Nord du territoire : Jenlain (-4,63 %), Villers-Pol (-0,80 %), Maresches (-2,73 %) et Ruesnes (-10,28 %). Les gains de population s'effectuent dans les communes plus à l'intérieur du Pays de Mormal : Orsinval (+6,12 %), Le Quesnoy (+2,88 %) ou Preux-au-Sart (+15,02 %). Les communes, à proximité de Solesmes et du Cateau-Cambrésis, connaissent une évolution positive de leur population également : Neuville-en-Avesnois (+10,43 %), ou, Vendegies-au-Bois (+17,84 %).

A l'instar des autres territoires, « Mormal et ses auréoles bocagères » connaît une évolution positive de la population de 2,22 % sur 1999-2007. Plus de la moitié des communes sont concernées par une hausse de la population : Amfroiprêt (+28,85 %), Hecq (24,07 %) et Villereau (+15,32 %). Ces communes sont situées à l'intérieur du Pays de Mormal et peuvent rejoindre les communes de Le Quesnoy et Bavay rapidement. De plus, les baisses de population pour Locquignol (-5,64 %) et Landrecies (-5,04 %) sont relativement faibles, et influent très peu la dynamique d'augmentation de la population.

Figure 10: Evolution de la population entre 2007 et 2012.



Sur la période 2007-2012, la situation s'atténue sur le territoire. Une grande majorité de communes connaissent **une évolution positive moyenne** (0 à +15 %). Celles avec une augmentation de plus de 15 % diminuent par rapport à la période précédente. L'apparition de petites communes comme Sepmeries et Raucourt-au-Bois, dans cette catégorie, est tout de même à noter. Les communes autour de Le Quesnoy concentrent en majeure partie les évolutions négatives de population. Cependant, sur l'ensemble du Pays de Mormal, les pertes de population entre 2007 et 2012 n'excèdent pas plus de -5 %.

Sur la période 2007-2012, le « Bavaisis » poursuit sa progression en termes de population : +2,11 %, soit +293 habitants. Seules quatre communes connaissent une faible diminution de leur population, dont Bellignies en bas du classement du territoire avec -5 % entre 2007 et 2012. Ensuite, la majorité des communes (Bavay et sa couronne) affichent une évolution supérieure à +5 % : Houdain-lez-Bavay (+8,58 %), Bry (+9,26 %), ou Mecquignies (+11,56 %). Cependant, aucune commune ne dépasse les +15 % d'évolution sur le « Bavaisis » entre 2007 et 2012. L'augmentation générale de population du territoire provient d'une hausse de la population de treize communes sur dix-sept communes au total.

Le « Plateau Quercitain » détient toujours l'augmentation de population la plus élevée (+2,48 %) sur le Pays de Mormal sur la période. Les pertes de population, concentrées autour de Le Quesnoy (-0,60 %) et les petites communes alentour, sont faibles et minoritaires. Les communes telles que Beaudignies (-1,88 %), Ruesnes (-3,82 %), Maresches (-1,57 %) et Villers-Pol (-0,64 %) sont situées au Nord-Ouest du Pays, à proximité du Valenciennois. Sur cette période, la tendance s'inverse légèrement et la ruralité n'attire plus autant les travailleurs du territoire voisin. Les communes au Nord proches de la D649, telles que Jenlain, Wagnies-le-Grand, Wagnies-le-Petit et Preux-au-Sart, connaissent une hausse de leur population. Il en va de même avec les communes situées plus au Sud : Vendegies-au-Bois (+8,76 %), Ghissignies (+11,45 %), Poix-du-nord (+7,86 %) ou Croix-Caluyau (+12,66 %). Enfin, la commune de Sepmeries, située à la frontière Nord-Ouest, se démarque sur cette période avec l'augmentation de population la plus importante de +17,32 %.

Le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères » connaît une évolution de +1,70 %, moins importante que sur la période précédente. D'une part, ce gain de population s'explique par le fait que des communes, dont l'évolution est négative, soient moins nombreuses : Englefontaine (-3,72 %), Jolimetz (-4,40 %) et Potelle (-0,56 %). Landrecies (-4,01 % sur la période) est caractérisée par une baisse constante entre 1999 et 2012. D'autre part, trois communes dont la hausse de population est supérieure à +15 % se détachent : Amfroiprêt (+16,92 %), Raucourt-au-Bois (+18,04 %) et Villereau (+19,99 %). Leur situation géographique leur permet de rejoindre les principaux axes rapidement. Enfin, les communes restantes viennent soutenir ce gain de population majoritairement entre +5% et +15 %.

Les trois polarités de **Bavay, Le Quesnoy et Landrecies sont plutôt dans une dynamique de baisse de population sur 1990-2012** (seule Le Quesnoy connaît une faible évolution positive sur la période 1999-2012). Ce constat s'explique par le **phénomène de périurbanisation**, où les communes entourant les polarités connaissent une hausse de population plus importante que les villes-centre, car elles sont plus attractives (foncier disponible, emplois à proximité, infrastructures de desserte...).

3. Une évolution de la population principalement liée au solde naturel

Les effets combinés du solde migratoire (Différence entre les arrivées et les départs) et du solde naturel (Différence entre les naissances et les décès) permettent de comprendre quels sont les facteurs qui influent sur la croissance de la population. Globalement, le solde migratoire joue un rôle plus important sur l'évolution de population.

Solde migratoire

1999 et 2007 : un solde migratoire nul, témoin de disparités sur le territoire.

Sur la Pays de Mormal, une grande partie des communes connaît une **variation annuelle moyenne du solde migratoire négative**. Ces communes sont réparties sur l'ensemble du territoire, avec une petite prédominance pour le Nord. En effet, **la proximité du pôle d'emplois du Valenciennois encourage les habitants à se rapprocher de leur emploi et ainsi quitter le territoire du Pays de Mormal**. Cette influence du Valenciennois s'étend jusque Bavay et ses alentours. Une concentration de communes avec une variation annuelle moyenne du solde migratoire positive se situe plutôt à l'Ouest, et équilibre les entrées et les sorties sur le territoire (cette variation annuelle moyenne étant de 0 % sur la période pour le Pays de Mormal). Les communes, telles que Frasnoy, Villereau, Orsinval, Wagnies-le-Petit, Potelle ou Beaudignies, vont de plus de 0 % à +2 % de variation moyenne par an sur la période.

Entre 1999 et 2007, les communes du « Bavaisis » qui affichent une perte de la population principalement dues aux « sorties », sont situées au Nord-Est de Bavay (vers Maubeuge), cette dernière y comprise. Les baisses de population sont comprises entre 0 % et -2 % : Bavay (-0,7 %), Houdain-les-Bavay (-1,1 %), Hon-Hergies (-0,2 %), Taisnières-sur-Hon (-0,3 %) et La Longueville (-0,3 %). Cette dynamique est contrebalancée par des communes, dont la variation annuelle de population du solde migratoire est positive : La Flamengrie (+1 %), Bermeries (+1,6 %), ou Obies (+1,7 %). Deux communes se détachent avec une variation annuelle moyenne supérieure ou égale à 2 %. Il s'agit de Ghissignies (+2,2 %) et Hargnies (+2 %), chacune située à proximité de bassin d'emplois (Valenciennes et Maubeuge). Enfin, les quatre communes restantes connaissent une variation positive qui n'excède pas +1 %.

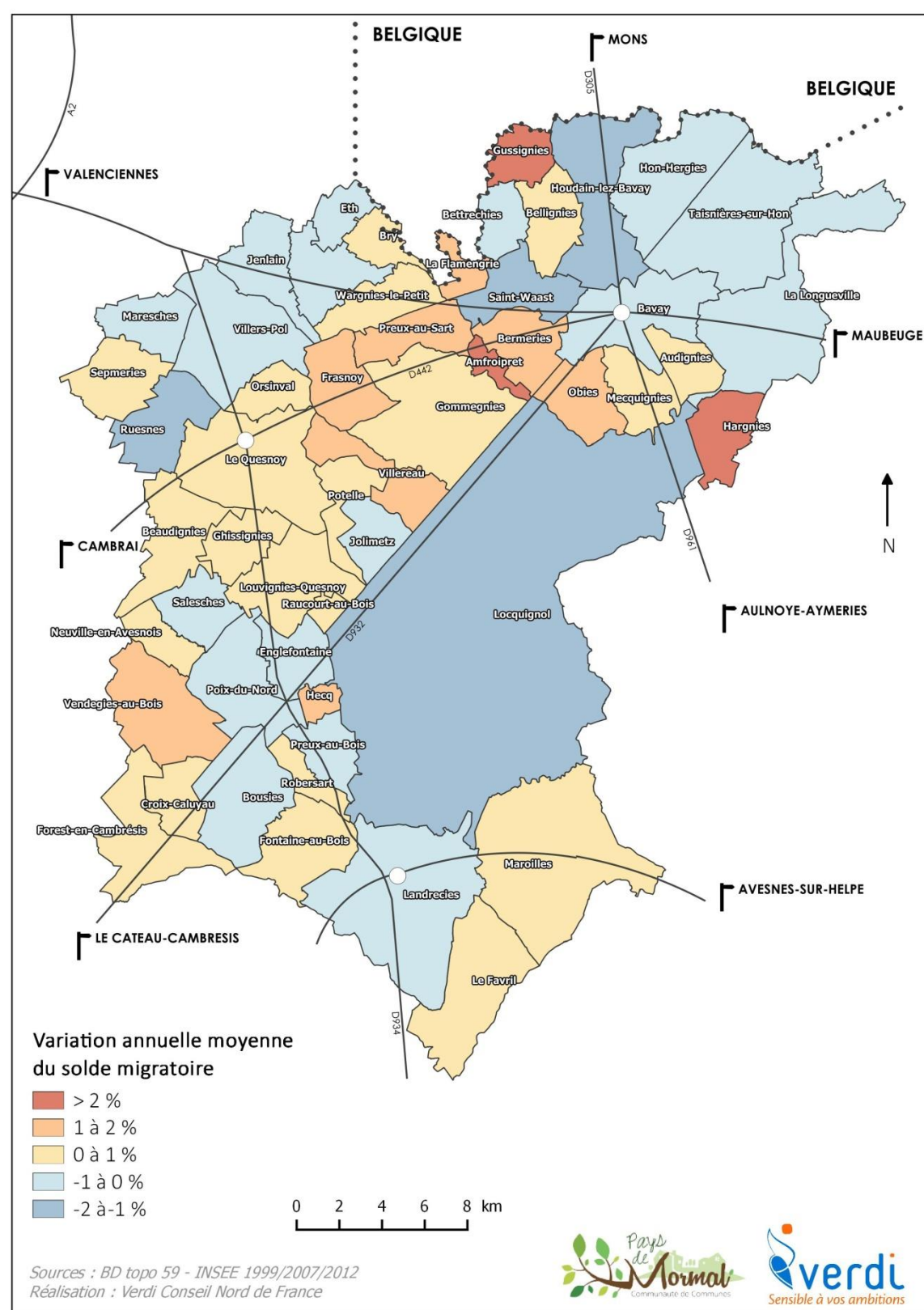
Les variations annuelles moyennes du solde migratoire sont majoritairement positives sur le « Plateau du Quercitain » entre 1999 et 2007. En effet, cinq communes, situées au Nord-Ouest et à proximité du Valenciennois, connaissent une variation annuelle moyenne du solde migratoire négative : Wagnies-le-Grand (-0,9 %), Jenlain (-1 %), Villers-Pol (-0,5 %), Maresches (-0,4 %) et Ruesnes (-1,8 %). Seule la commune de Salesches, située plus au Sud, connaît une variation négative de ce solde. Les communes restantes, localisées plus au Sud et à l'intérieur de l'intercommunalité, sont caractérisée par une variation annuelle moyenne du solde migratoire positive. Ainsi les communes de Vendegies-au-Bois (+1,8 %), Frasnoy (+1,3 %), ou Preux-au-Sart (+1,3 %) participent à l'équilibre des entrées et sorties sur la période. Ce sont donc les communes à proximité de Solesmes et de Le Quesnoy qui attirent de la population sur cette période.

Le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères » est composé majoritairement de communes avec une variation annuelle moyenne du solde migratoire positive, entre 1999 et 2007, et peut être qualifiée de dispartate. Les extrémités en termes de variation (> +2 % et jusqu'à -2 %) sont présentes

sur le territoire : Amfroiprêt (+2,2 %) et Locquignol (-1,3 %). Les communes avec une variation négative sont situées en grande partie au Sud-Ouest de ce territoire (Englefontaine, Bousie, Preux-au-Bois, Locquignol et Landrecies). Enfin les communes avec une variation annuelle moyenne du solde migratoire positive vont du Nord-Ouest du territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères » (Gommegnies, Villereau...) jusqu'à la frontière à proximité d'Aulnoye-Aymeries (Le Favril et Maroilles).

Les communes situées à proximité de bassins d'emplois plus attractifs (Valenciennes, Maubeuge) sont les plus marquées par des pertes de population sur la période 1999-2007.

Figure 11: Evolution du solde migratoire entre 1999 et 2007.



2007 et 2012 : apparition d'une légère augmentation du solde migratoire.

Le territoire du Pays de Mormal connaît **une dynamique positive** sur la période 2007-2012. En effet, les variations annuelles moyennes du solde migratoire positives s'élèvent jusqu'à +4 %, et inversement, les variations négatives de ce solde n'excèdent pas -1,5 %. Cette baisse de population, calculée par les entrées et sorties du territoire, concerne une grande partie des communes situées à l'Ouest, frontière avec le Valenciennois. De la même façon, les communes concernées par des gains de population sont situées à l'intérieur du territoire du Pays de Mormal, avec un petit rassemblement de communes au Sud-ouest.

Le territoire du « Bavaisis », situé plus au Nord, est divisé entre gains et pertes de population entre 2007 et 2012. En effet, Bavay (-0,1 %) et quelques communes de sa périphérie sont concernées par une variation annuelle moyenne du solde migratoire négative : Bettrechies (-0,1 %), Bellignies (-1,2 %), Hon-Hergies (-0,2 %) et La Longueville (-0,8 %). Une seule commune connaît une variation négative supérieure à -1 %, les sorties de population du territoire sont relativement en baisse. Concernant les gains de population grâce aux arrivées sur le territoire, les communes concernées sont situées au Sud et à l'Ouest de Bavay, de Saint-Waast jusqu'à Hargnies. Enfin, des communes telles que Bry (+0,9 %), Gussignies (+0,2 %), Houdain-lez-Bavay (+1,2 %) et Taisnières-sur-Hon (+0,6 %), toutes situées à la frontière Belge, connaissent des variations annuelles moyennes positives au sein de communes avec une dynamique inverse.

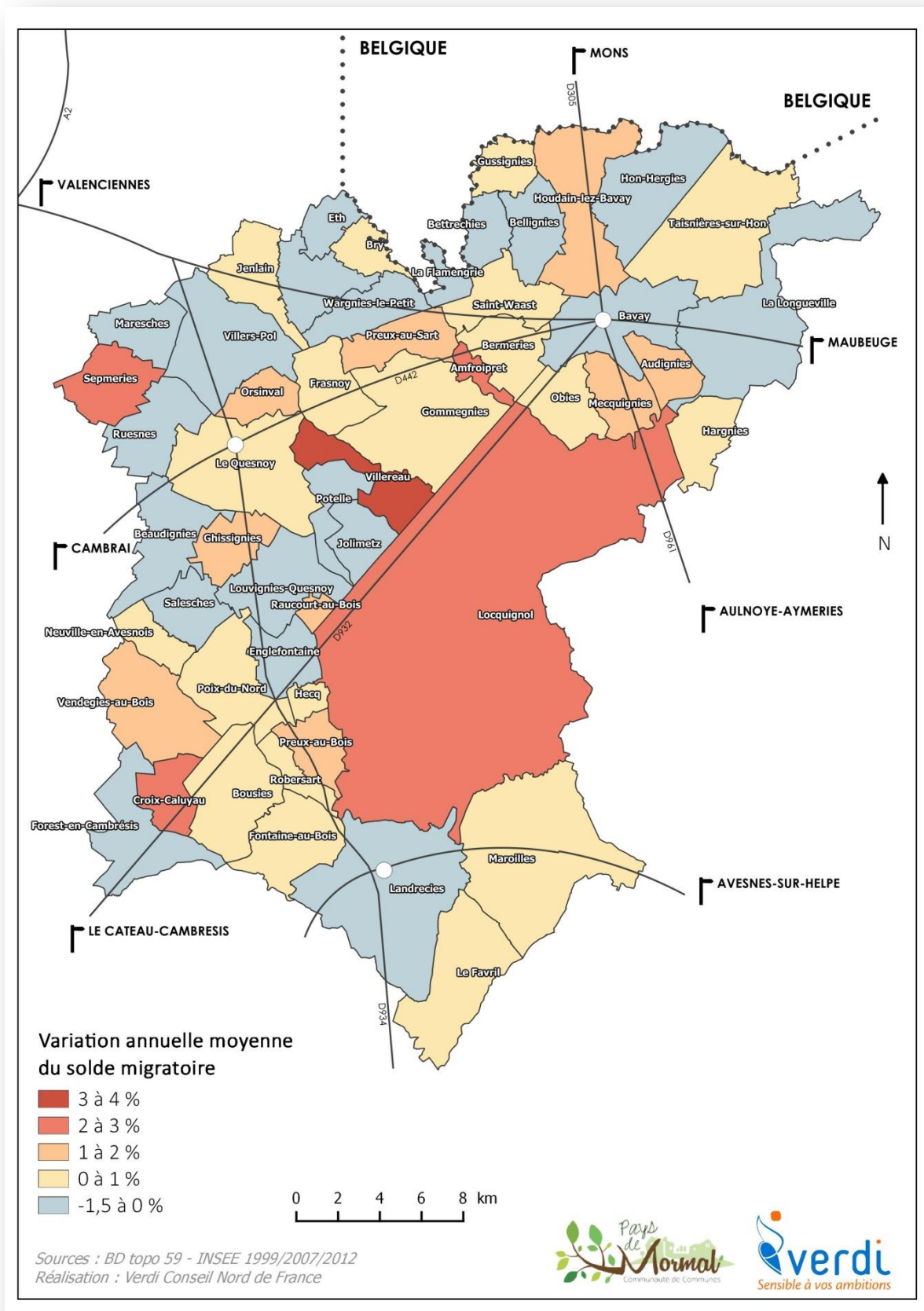
Le « Plateau Quercitain » connaît des gains et des pertes de population sur la période 2007-2012. Les communes avec des entrées de population en augmentation sont légèrement plus nombreuses. Sept communes, concernées par une variation annuelle moyenne négative du solde migratoire, sont situées au Nord-ouest du territoire, à proximité du Valenciennois. Ce dernier semble plus attractif sur les deux périodes. Jenlain (0 %) et Sepmeries (+2,4 %) font exception à cette dynamique. Les communes concernées par une variation annuelle moyenne positive du solde migratoire sont situées plus au Sud du « Plateau Quercitain » à proximité de Solesmes, et à l'intérieur du Pays de Mormal (allant de Ghissignies à Preux-au-Sart, en passant par Le Quesnoy). Pour la partie Sud, Croix-Caluyeau (+2,7 %) est suivi de Vendegies-au-Bois (+1,3 %) et Neuville-en-Avesnois (+0,1 %).

Le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères » rejoint cette tendance à la hausse des entrées de population entre 2007 et 2012. Les communes connaissent en grande partie des variations annuelles moyennes positives comprises entre 0 et +4 % sur la période. Amfroiprêt (+2,6 %), Locquignol (+2 %) et Villereau (+4 %) se détachent des autres communes et concentrent les arrivées de population les plus importantes sur ce territoire. Les communes, concernées par des arrivées de population plus faibles, sont essentiellement situées à l'intérieur du Pays de Mormal. Le Favril (0 %) et Maroilles (0 %) connaissent une variation annuelle moyenne du solde migratoire nulle sur la période, peut-être en lien avec les pertes de population sur Landrecies (-0,7 %). En effet, la commune souffre d'un manque d'attractivité sur l'ensemble de la période : 1999-2012. Enfin, les communes de Jolimetz (-1,2 %), Potelle (-0,4 %), Louvignies-Quesnoy (-0,4 %) et Englefontaine (-1,1 %) sont les quatre dernières communes à connaître une variation annuelle moyenne négative de leur solde migratoire.

La **proximité d'axes de transport est favorable à certains espaces** du Pays de Mormal (les communes à l'intérieur de celui-ci par exemple). **La proximité des bassins d'emplois, quant à elle, peut rendre des communes attractives** (essentiellement au Sud et à l'Est du Pays), mais cela peut

aussi être **néfaste pour certaines parties du territoire** (les communes situées au Nord et à l'Ouest), qui se voient être moins attractives que ces bassins d'emplois.

Figure 12: Evolution du solde migratoire entre 2007 et 2012.



Solde naturel

1999 et 2007 : un solde naturel qui permet une hausse de la population.

Le constat est évident, toutes les communes connaissent une **variation annuelle moyenne positive de leur solde naturel sur la période 1999-2007**, excepté quatre communes uniquement. Cependant, il est indispensable de préciser que les **variations sont très légères** concernant les deux dynamiques (hausse et baisse). Les variations négatives n'excèdent pas les -0,5 % et celles positives ne vont que jusqu'à +1 %.

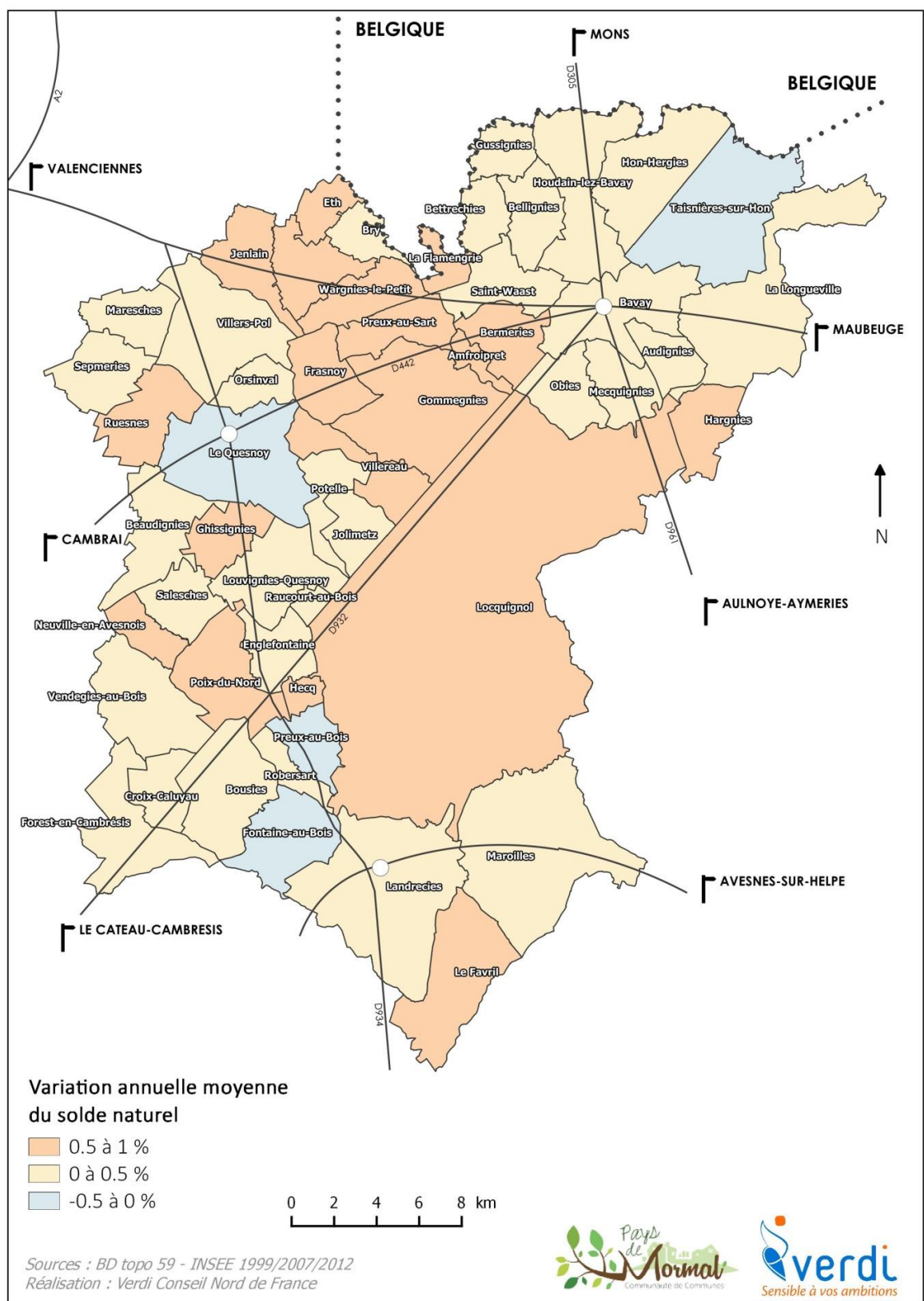
Contrairement à la variation annuelle moyenne du solde migratoire, la répartition des variations annuelles moyennes du solde naturel du « Bavaisis » est très lisible. En effet, toutes les communes connaissent des gains de population par les naissances, excepté la commune de Taisnières-sur-Hon (-0,1 %). Hormis cette légère perte de population, le territoire se situe dans une dynamique de gains de population entre 1999 et 2007.

Le « Plateau Quercitain » est concerné par le même phénomène que le territoire précédent : des communes avec une variation annuelle moyenne positive sur la période, excepté pour une commune. Contrairement à la variation de son solde migratoire, la commune de Le Quesnoy (-0,5 %) est la seule à connaître des pertes de population du fait du nombre de naissances inférieur à celui des décès. De plus, le nombre de communes avec une variation supérieur à +0,5 % est plus conséquent que sur le territoire du « Bavaisis ». Cela peut être dû à l'arrivée de jeunes ménages travaillant dans le bassin d'emplois du Valenciennois.

Le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères » poursuit la même évolution. Le territoire est essentiellement concerné par des variations annuelles moyennes positives du solde naturel. Seules les communes de Fontaine-au-Bois (-0,2 %) et de Preux-au-Sart (-0,2 %) ne répondent pas à cette dynamique. Une légère prédominance au Nord-ouest de ce territoire, des communes avec une variation annuelle positive plus élevée peut s'expliquer par l'attractivité du Valenciennois prolongée sur le Pays de Mormal.

Peu de communes voient leurs naissances diminuer plus que les décès sur la période 1999-2007. Une prédominance des variations annuelles moyennes des soldes naturels compris entre +0,5 et +1 %, localisée au Nord-ouest du Pays à proximité du Valenciennois, est tout de même remarquable.

Figure 13: Evolution du solde naturel entre 1999 et 2007.



2007 et 2012 : apparition d'un seuil de variation plus important concernant le solde naturel.

Par rapport à la période précédente (1999-2007) et à l'échelle du Pays de Mormal, les seuils de variation ont augmenté, allant dorénavant jusqu'à +2 %. Le gain de population, dû à la différence entre le nombre de naissances et celui des décès, est plus important. Les variations positives, quant à elles, restent du même ordre.

Sur la période, le « Bavaisis » est caractérisé par une évolution positive uniquement. Le solde naturel n'apporte que des gains de population sur le territoire. Cette hausse naturelle de la population est ponctuée par les communes de Bermeries (+0,8 %) et Mecquignies (+0,4 %), situées dans la couronne de Bavay. Sur le reste de ce territoire, les variations annuelles moyennes du solde naturel des communes sont comprises entre 0 et +1 %. Les communes à proximité du Valenciennois, Eth (+0,5 %) et Bry (+0,8 %) connaissent une variation annuelle moyenne du solde naturel plus importante que les autres communes.

Le « Plateau Quercitain » évolue quelque peu par rapport à la période précédente (1999-2007). En effet, trois communes se détachent du reste de ce territoire concernant les variations du solde naturel. Tout d'abord, la commune d'Orsinval évolue dans la catégorie supérieure avec une variation annuelle moyenne de +1,1 %. Elle est traversée par la D934, axe direct menant au Valenciennois. Les communes de Wagnies-le-Grand, Wagnies-le-Petit, Preux-au-Sart et Frasnay ont également une variation plus élevée que les autres, du fait de leur proximité avec le Valenciennois. Les communes de Sepmeries et Ruesnes ont une situation comparable. Ensuite, deux, et non plus une, communes connaissent une variation annuelle moyenne du solde naturel négative. En effet, à la commune de Le Quesnoy (-0,3 %), qui connaissait déjà une variation négative sur la période précédente, s'ajoute la commune de Croix-caluyeu (-0,4 %). Cependant, les variations restent comprises entre -0,5 et 0 %.

La situation du territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères » évolue de la même façon entre 2007 et 2012. Le nombre de communes concernées par une variation négative augmente, mais il en va de même pour l'apparition de plusieurs communes avec une variation annuelle moyenne comprise entre +1 et +2 %. Les communes de Raucourt-au-Bois (+1,8 %), Hecq (+1 %) et Le Favril (+1,2 %) affichent donc des variations annuelles moyennes plus importantes. Les deux premières sont situées à proximité de la D934, tandis que la commune de Le Favril est à proximité des axes reliant le territoire à Aulnoye-Aymeries. Inversement, trois communes sont concernées par une variation annuelle moyenne négative : Villereau (-0,3 %), Bousies (-0,1 %) et Landrecies (-0,1 %). Mais ces variations sont relativement faibles.

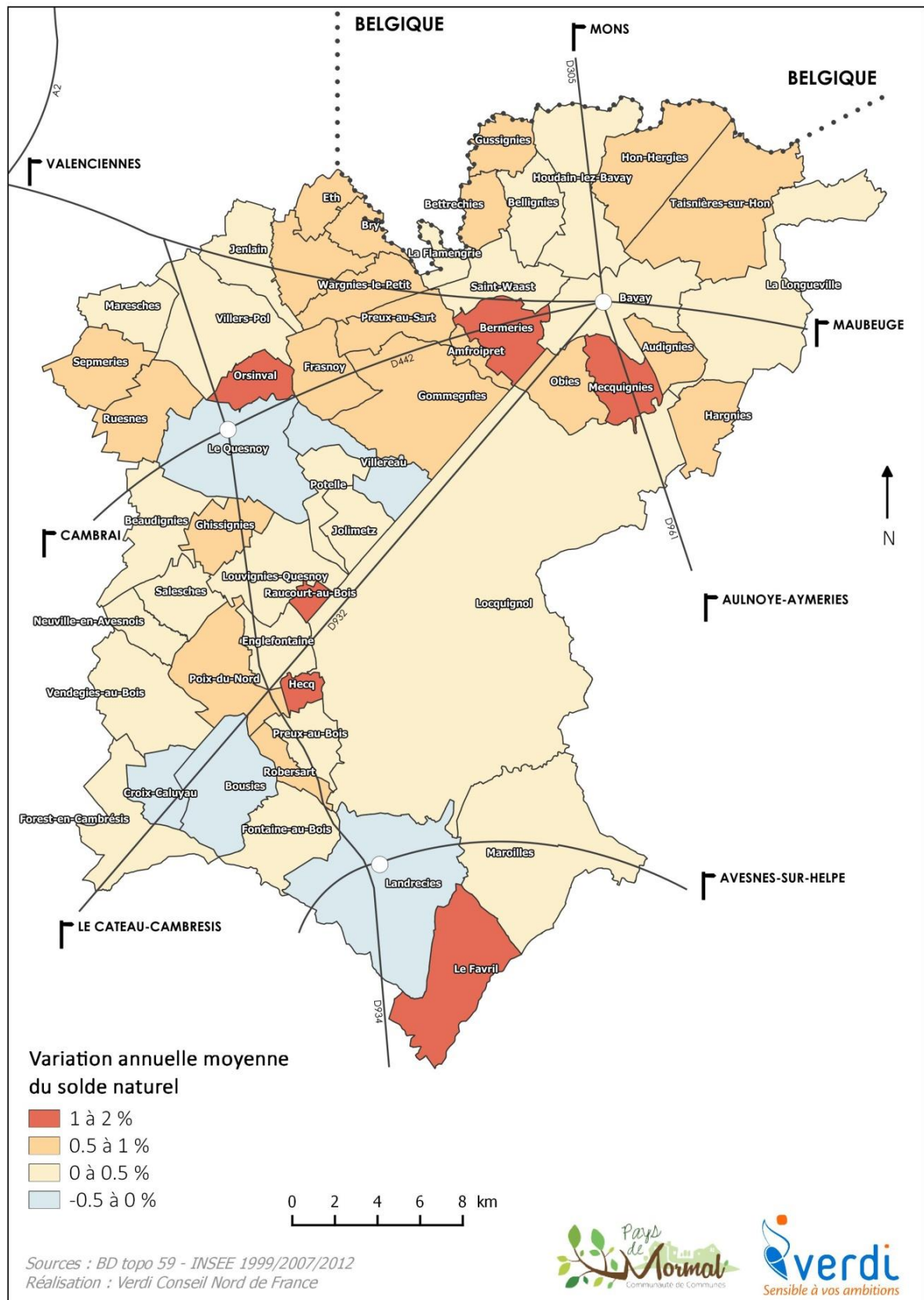
L'évolution sur ces deux décennies révèle de manière générale une augmentation quasi générale de la dynamique du solde naturel et de celle du solde migratoire sur le Pays Mormal, mais certaines communes-centre (Le Quesnoy et Landrecies) sont parfois dans le déclin, ainsi que certaines de leurs communes alentour.

Diverses observations peuvent donc être observées :

- **Un vieillissement de la population qui s'amorce sur certaines communes.**
- **Une faible attractivité des communes situées à l'intérieur du Pays de Mormal.**

- Une attractivité plus importante le long des axes de desserte (Valenciennes, Solesmes, Maubeuge) et donc l'arrivée de nouvelles populations en lien avec les bassins d'emplois.
- Des variations de soldes naturel et migratoire positifs pour deux communes du Sud-est du Pays de Mormal, à proximité du bassin d'emplois d'Aulnoye-Aymeries.

Figure 14: Evolution du solde naturel entre 2007 et 2012.



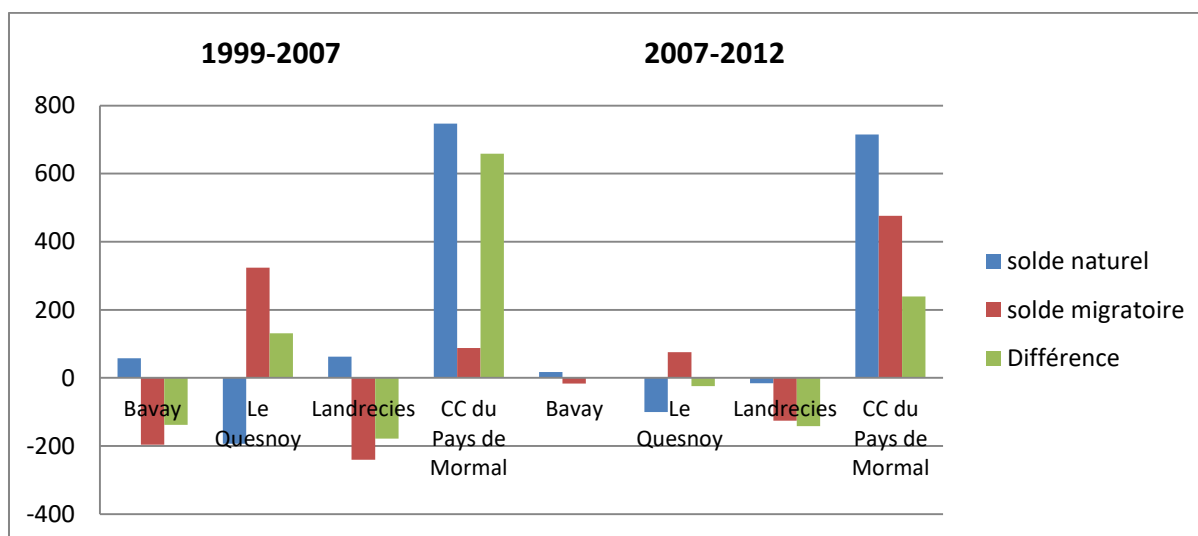
Effets combinés du solde migratoire et du solde naturel sur la dynamique démographique du pays de Mormal.

Le solde naturel du Pays de Mormal, entre 2007 et 2012, s'élève à +715, et le solde migratoire sur la même période est de 476. Les augmentations de population sur les deux périodes proviennent d'un solde naturel plus important que le solde migratoire. On dénombre moins d'arrivées sur le territoire et plus de naissances.

Tableau 4: Solde naturel et solde migratoire entre 1999 et 2012.

Territoires	1999-2007		2007-2012	
	Solde naturel	Solde migratoire	Solde naturel	Solde migratoire
Bavay	58	-196	17	-17
Le Quesnoy	-193	324	-100	76
Landrecies	62	-240	-16	-126
Pays de Mormal	747	88	715	476
Différence sur le Pays de Mormal	+659		+239	

Figure 15: Solde naturel, solde migratoire et différence entre 1999 et 2007, puis entre 2007 et 2012.



Concernant le Pays de Mormal, on distingue une **nette augmentation du solde migratoire**, déjà positif, entre les deux périodes. Les arrivées sur le territoire sont donc beaucoup plus importantes (solde migratoire de +476) entre 2007 et 2012, que sur la période 1999-2007. Le solde naturel est en légère baisse entre les deux périodes, le territoire devient moins dynamiques en ce qui concerne les naissances et les décès. D'autre part, la **différence entre le solde naturel et le solde migratoire s'atténue entre 2007 et 2012**. Les évolutions de population tiennent de plus en plus du solde migratoire et de moins en moins du solde naturel.

Bavay, commune-centre du « Bavais », doit en grande partie son évolution de population du solde migratoire, entre 1999 et 2007. Ce dernier est nettement plus important que le solde naturel sur la période. Entre 2007 et 2012, la commune connaît une baisse du solde naturel positif et un solde migratoire négatif moins important. Cependant, la commune de Bavay n'est pas plus attractive sur la période, le solde migratoire reste négatif mais s'équilibre avec le solde naturel (la différence est égale à 0).

Le Quesnoy, appartenant au « Plateau Quercitain », évolue selon la même dynamique que la commune de Bavay. Le solde naturel est en augmentation mais reste négatif sur les deux périodes (-193 et -100). Cela traduit une faible augmentation de son attractivité, plus de ménages avec enfants se sont installés sur la commune. Le Quesnoy reste la commune la moins dynamique des trois, concernant l'évolution des naissances et des décès. Néanmoins, on y trouve le solde migratoire le plus important (+324 et +76) sur 1999-2007 et 2007-2012. Ce propos est à nuancer par une diminution considérable de ce solde. La commune peine à rester attractive malgré la proximité du Valenciennois.

Landrecies, commune la plus peuplée du territoire « Mormal et ses auroles bocagères », connaît le plus de pertes entre les deux périodes. En effet, même si le solde naturel entre 1999 et 2007 est positif (+62), il devient négatif sur la période suivante. Quant au solde migratoire, il est négatif entre 1999 et 2007 (-240), et entre 2007 et 2012 (-126). La différence entre les deux soldes s'atténue très peu, du fait de naissances beaucoup moins nombreuses entre 2007 et 2012 (solde naturel de -16). La population de Landrecies semble vieillir et rester sur la commune.

Les évolutions des soldes migratoire et naturel des communes les plus peuplées ne semblent pas influencer sur celles du Pays de Mormal. Les enjeux d'évolution de la population seraient donc localisés dans les petites communes rurales du territoire du Pays de Mormal. Ce dernier connaît un inversement des tendances, concernant le solde migratoire et le solde naturel, entre 1999-2007 et 2007-2012. Le solde naturel diminue faiblement, tandis que le solde migratoire connaît un essor entre les deux périodes. Cela peut être dû à l'augmentation de la part des personnes âgées dans la population. Enfin, la différence entre ces deux soldes diminue de plus de la moitié, signe que les dynamiques permutent.

Par rapport aux intercommunalités voisines, sur la période 1999-2007, la CC du Pays de Mormal est **la seule à enregistrer un solde migratoire positif**. La CC du cœur de l'Avesnois et la CC de Maubeuge – Val de Sambre connaissent un déficit migratoire sur la période. De plus, le territoire de la Sambre-Avesnois enregistre une perte de population, en partie due à un solde naturel négatif sur la période. En effet, le taux de variation annuel par le solde naturel est inférieur à 0,5 % l'an, et ce dernier ne compense plus les pertes migratoires.

4. Un territoire marqué par le vieillissement de sa population

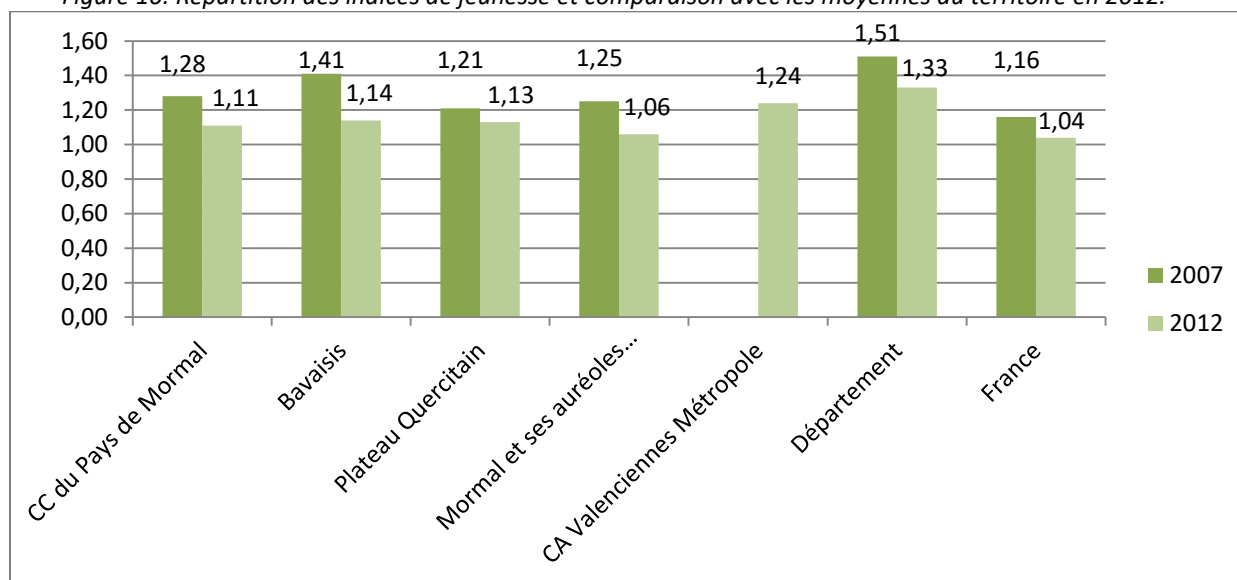
Un indice de jeunesse en baisse au sein de la CC du Pays de Mormal.

*L'indicateur pris en compte pour analyser la structure par âge de la population est l'**indice de jeunesse**. Il s'agit d'un ratio qui se calcule en divisant la population des moins de 20 ans sur celle des plus de 60 ans.*

Indice de jeunesse = population de moins de 20 ans / population de plus de 60 ans

Plus l'indice est élevé, plus la population est jeune. Plus il est bas, plus la population est âgée.

Figure 16: Répartition des indices de jeunesse et comparaison avec les moyennes du territoire en 2012.

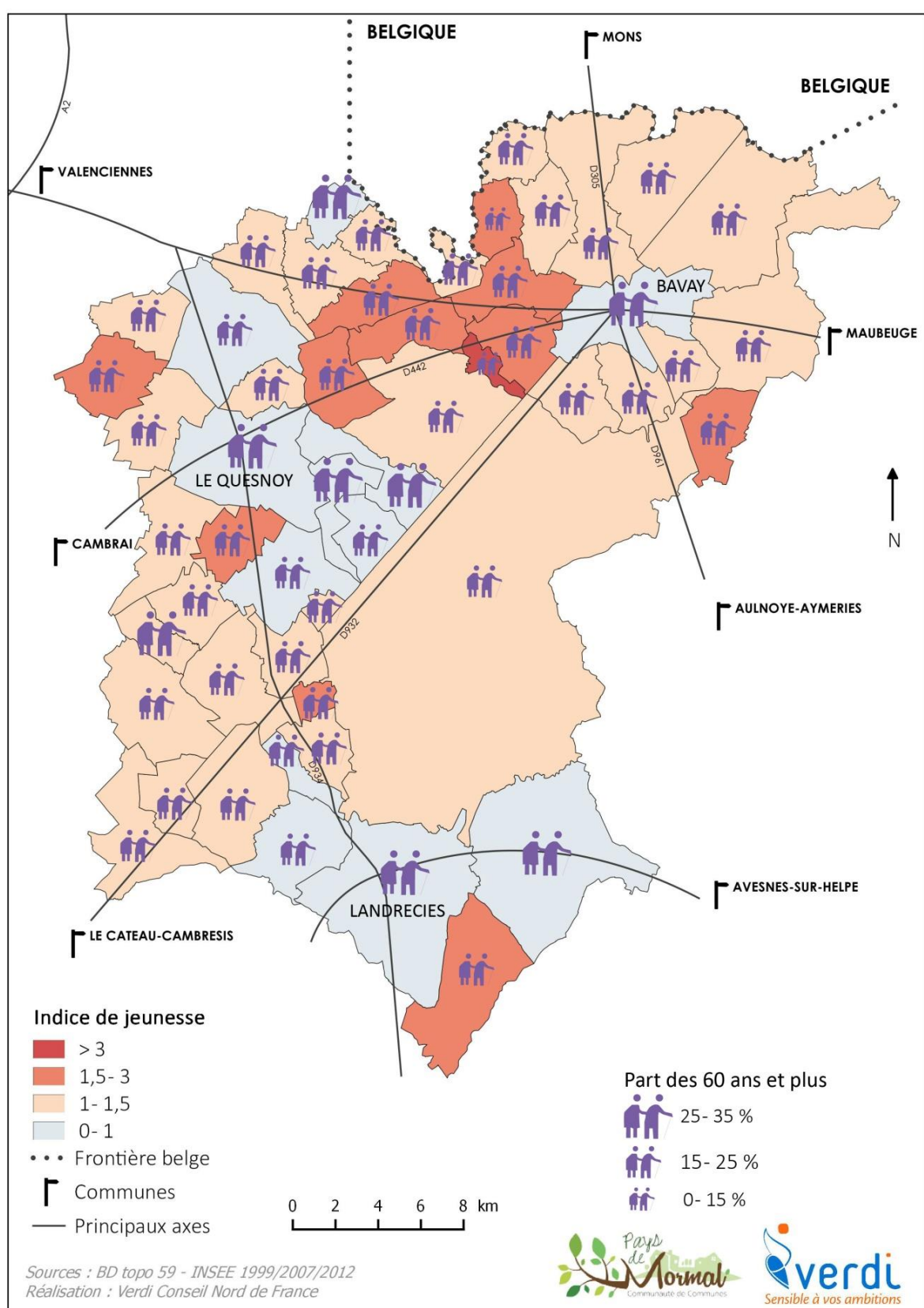


L'indice de jeunesse du Pays de Mormal est de 1,11 en 2012, et donc moins élevé que ceux du Valenciennois (1,24) et du Département (1,33). Il reste cependant, plus élevé que l'indice national : 1,04. **La part des personnes, de 60 ans et plus, du Pays de Mormal est donc plus importante que sur les autres territoires.** Toutefois, une baisse générale de l'indice de jeunesse sur l'ensemble des territoires de référence est observable. **Le pays de Mormal connaît un phénomène de vieillissement.**

Au sein du Pays de Mormal, entre 2007 et 2012, **une baisse de l'indice de jeunesse concerne tous les différents territoires.** Sur ces deux périodes, le Bavaisis est le territoire le plus jeune, et le territoire de « Mormal et ses auroles bocagères » devient en 2012 le territoire accueillant le plus de personnes de 60 ans et plus. Inversement, le « Plateau Quercitain » a l'indice de jeunesse qui diminue le moins sur la période, au sein du Pays de Mormal.

Des populations jeunes principalement situées au Nord du territoire, à proximité des deux grands bassins d'emplois voisins.

Figure 17: Indice de jeunesse de 2012 et Part des 60 ans et plus en 2012.



Trois pôles se détachent sur le Pays de Mormal. Leur part des personnes de 60 et plus, sont les plus élevées. En effet, les parts de Bavay (28,10 %), Le Quesnoy (29 %) et Landrecies (25,42 %) sont supérieures à la part du Pays (23,06 %). Concernant ces deux dernières, elles sont appuyées par certaines communes alentour, dont la part des personnes de 60 ans et plus est comprise entre 25 et 30 %. Les communes, dont la part est comprise entre 10 et 20 %, sont situées majoritairement au Nord du Pays de Mormal jusqu'à la périphérie de Bavay. La commune la plus jeune du territoire est Amfroiprêt, avec une part de seulement 9,79 %.

Le « Bavaisis » concentre le nombre le plus important de communes dont la part des personnes de 60 et plus est comprise entre 10 et 20 %. Il s'agit des communes situées le plus près de l'axe en direction du Valenciennois. Les parts augmentent de 20 à 25 % pour les communes situées au Nord-est : Hon-Hergies, Taisnières-sur-Hon et La Longueville.

Concernant le « Plateau du Quercitain », au Nord, le même phénomène est observable : une catégorie de parts de 10 à 20% en grande partie, excepté pour les communes de Jenlain (22,19 %), Villers-Pol (24,86 %) et Maresches (20 %). Au Sud de ce territoire, les communes détiennent une part des personnes de 60 ans et plus, qui n'est pas inférieure à 20 %. Neuville-en-Avesnois constitue la commune avec la deuxième part la plus importante : 25 %.

Le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères » concentre quatre communes, dont la part des personnes de 60 ans et plus est comprise entre 25 et 30 %. Ce territoire détient la part de personnes de 60 ans et plus la plus élevée sur le Pays de Mormal : 23,71 %. En effet, la commune de Potelle détient la part, des personnes de 60 ans et plus, la plus élevée du Pays de Mormal : 32,96 %.

Les indices de jeunesse les plus élevés sont localisés là où, la part des personnes de 60 ans et plus, est la plus basse. Le même constat peut être fait que précédemment. Le Nord du Pays de Mormal, plus jeune, bénéficie de l'attractivité du bassin d'emplois du Valenciennois, tandis que les communes-centre se retrouvent être les plus touchées par le phénomène de vieillissement. Les communes au Nord-est du Pays de Mormal semblent difficilement garder leur population jeune : Taisnières-sur-Hon (1,06), La Longueville (1,22) et Hon-Hergies (1,14). D'autres communes connaissent un vieillissement de leur population : Potelle (0,69), Jolimetz (0,98) et Villereau (0,90).

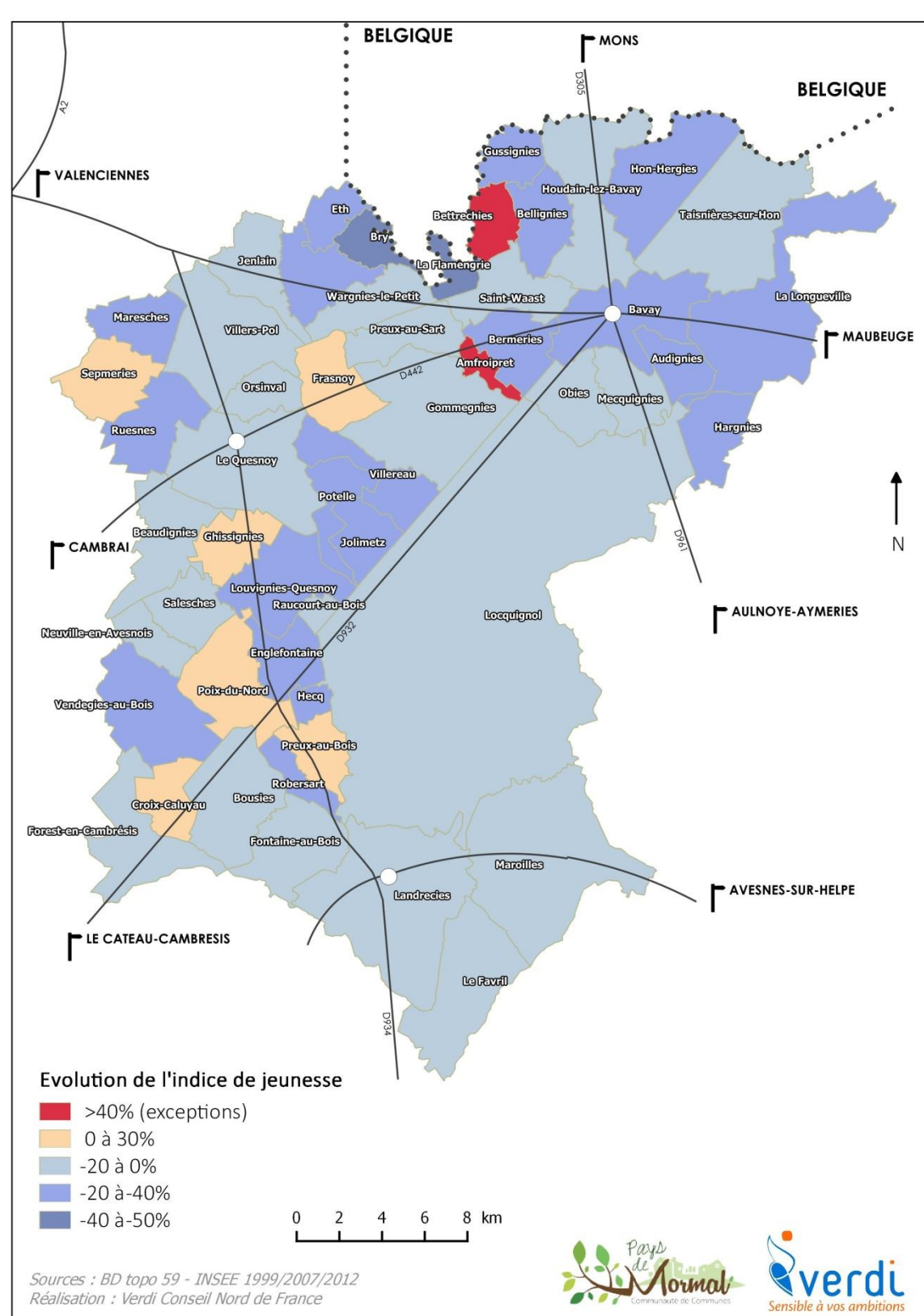
Dans le « Bavaisis », hormis les communes de Bavay et d'Eth, l'indice de jeunesse est positif en 2012. Les chiffres les plus élevés concernent les communes à proximité du Valenciennois et de la région de Maubeuge : Bettrechies (2,11), Bermeries (1,53), Hargnies (1,50). Concernant les communes restantes, elles sont réparties entre un indice de jeunesse entre 1 et 1,5, témoignant d'une attractivité moyenne.

Le « Plateau Quercitain » est caractérisé par des communes avec des indices faibles plutôt situés à l'intérieur du Pays. D'autres communes ont des indices compris entre 1 et 2. Elles sont localisées aux frontières Ouest et au Sud de l'intercommunalité. Ainsi, les communes de Sepmeries (1,65), Ghissignies (1,56), Preux-au-Sart (1,73) et Frasnay (1,83) ont les indices de jeunesse les plus élevés de ce territoire. Le « Plateau Quercitain » attire la catégorie de population active, grâce à la proximité du bassin d'emplois du Valenciennois, et non forcément les plus jeunes.

Pour le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères », des communes à l'Ouest et au Sud disposent d'indices de jeunesse propices au vieillissement de leur population. Ainsi, Roversart (0,87), Fontaine-au-Bois (0,97), Landrecies (0,99) et Maroilles (0,85) disposent d'un indice faible. A l'instar du territoire précédent, les indices plus élevés sont situés dans les communes à proximité des frontières, et à proximité d'Aulnoye-Aymeries et d'Avesnes-sur-Helpe pour la commune de Le Favril (1,52). Les communes d'Amfroiprêt (3,43) et de Hecq (1,84) doivent leur dynamisme à la proximité d'axes principaux facilement joignables depuis leur localisation.

Un indice de jeunesse représentatif du vieillissement de la population.

Figure 18: Evolution de l'indice de jeunesse entre 2007 et 2012.



L'indice de jeunesse est largement en baisse sur l'ensemble du Pays de Mormal entre 2007 et 2012. Le territoire s'inscrit donc dans une dynamique de vieillissement de la population. Seules huit communes connaissent une évolution positive, dont deux qui se détachent clairement sur le territoire : Amfroiprêt et Bettrechies. Les communes, dont l'évolution est comprise entre 0 et 30 %, sont situées à l'Ouest du territoire du Pays de Mormal.

Le « Bavaisis » est composé d'un nombre conséquent de communes avec une évolution de l'indice de jeunesse supérieure à -20 %, entre 2007 et 2012. L'évolution de l'indice de jeunesse de ce territoire s'élève à -18,89 %. Les communes de Bry (-41,73 %) et La Flamengrie (-46,12 %), ayant l'évolution négative la plus importante du Pays de Mormal, sont situées au Nord-ouest, à proximité de la frontière du Valenciennois. L'attractivité du bassin d'emplois ne semble pas jouer en leur faveur, les jeunes (0-19 ans) désertent ces deux communes. Ensuite, cinq communes connaissent une diminution plus faible de leur indice de jeunesse, comprise entre -20 et 0 %. Ces dernières sont situées dans la périphérie de Bavay. Enfin, il est primordial de distinguer la commune de Bettrechies (+43,61 %), disposant d'une évolution positive de l'indice de jeunesse des plus importantes sur le Pays.

Le « Plateau Quercitain » regroupe majoritairement les communes avec une évolution positive moyenne (entre 0 et +30 %) de leur indice de jeunesse entre 2007 et 2012. En effet, pour l'ensemble de ce territoire, l'évolution de l'indice s'élève à -6,88 %, et donc moins importante que pour le territoire précédent. Ces communes, dont l'évolution est positive, sont situées à l'Ouest du Pays de Mormal, à proximité de la frontière avec le Valenciennois et Le Cateau-Cambrésis. Les communes de Croix-Caluyau (+19,54 %) et Poix-du-Nord (+7,35 %) bénéficient également du passage de la D932, qui relie directement Le Cateau-Cambrésis et Bavay. Cependant, les communes qui connaissent une évolution de leur indice de jeunesse entre 0 et -20 % sont en surnombre sur ce territoire. Les communes concernées sont Le Quesnoy (-2,43 %), et celles allant de Neuville-en-Avesnois (-12,90 %) à Jenlain (-8,42 %).

Le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères » connaît une évolution négative de l'indice de jeunesse de -15,32 % entre 2007 et 2012. En effet, ce territoire est composé quasiment uniquement de communes dont l'évolution est négative. Seules deux communes ont un indice de jeunesse qui augmente sur la période. Il s'agit de la commune de Preux-au-Bois, située à proximité de la D934, avec une évolution de +14,63 %, et de la commune d'Amfroiprêt, traversée par la D942 reliant Bavay et Le Quesnoy, qui dispose de l'évolution positive la plus importante du Pays de Mormal : +58,28 %.

Cette cartographie de l'évolution de l'indice de jeunesse distingue les communes vieillissantes de celles, où la part des personnes âgées est déjà prédominante. **La présence d'infrastructures de communication reliant ces pôles joue un rôle prépondérant dans le choix d'implantation de la population active et donc d'une population plus jeune.** Ainsi la répartition de la population du territoire peut s'expliquer en partie par l'influence de pôles de développement économique importants, et par la présence de territoires vieillissants depuis quelques décennies.

Le tableau ci-dessous reprend les données pour chaque période.

Tableau 5: Evolution de l'indice de jeunesse sur le territoire entre 2007 et 2012.

	Indice jeunesse 2007	Indice jeunesse 2012	Evolution indice jeunesse entre 2007 et 2012 (en %)
"Bavaisis"	1,41	1,14	- 18,99
Audignies	2,15	1,43	-33,44
Bavay	1,05	0,84	-20,20
Bellignies	1,57	1,15	-26,87
Bermeries	2,05	1,53	-25,47
Bettrechies	1,47	2,11	-43,61
Bry	2,51	1,46	-41,73
Eth	1,24	0,91	-26,52
La Flamengrie	2,24	1,21	-46,12
Gussignies	1,69	1,23	-27,49
Hargnies	1,89	1,50	-20,63
Hon-Hergies	1,45	1,14	-21,66
Houdain-lez-Bavay	1,52	1,35	-11,22
La Longueville	1,54	1,22	-20,93
Mecquignies	1,51	1,45	-4,17
Obies	1,72	1,38	-19,69
Taisnières-sur-Hon	1,11	1,06	-4,45
Saint-Waast La Vallée	1,53	1,50	-1,96
"Plateau Quercitain"	1,21	1,13	-6,88
Beaudignies	1,30	1,26	-3,16
Croix-Caluyau	1,11	1,33	19,54
Forest-en-Cambrésis	1,39	1,27	-8,32
Frasnoy	1,60	1,83	14,09
Ghissignies	1,46	1,56	7,15
Jenlain	1,26	1,15	-8,42
Maresches	1,84	1,37	-25,31
Neuville-en-Avesnois	1,24	1,08	-12,90
Orsinval	1,70	1,48	-12,71
Poix-du-Nord	1,22	1,31	7,35
Preux-au-Sart	1,76	1,73	-1,66
Le Quesnoy	0,84	0,82	-2,43
Ruesnes	1,65	1,04	-36,70
Salesches	1,46	1,21	-17,15
Sepmeries	1,63	1,65	0,93
Vendegies-au-Bois	1,58	1,25	-21,04
Villers-Pol	1,15	0,93	-19,25
Wagnies-le-Grand	1,89	1,46	-22,65
Wagnies-le-Petit	1,70	1,50	-11,76

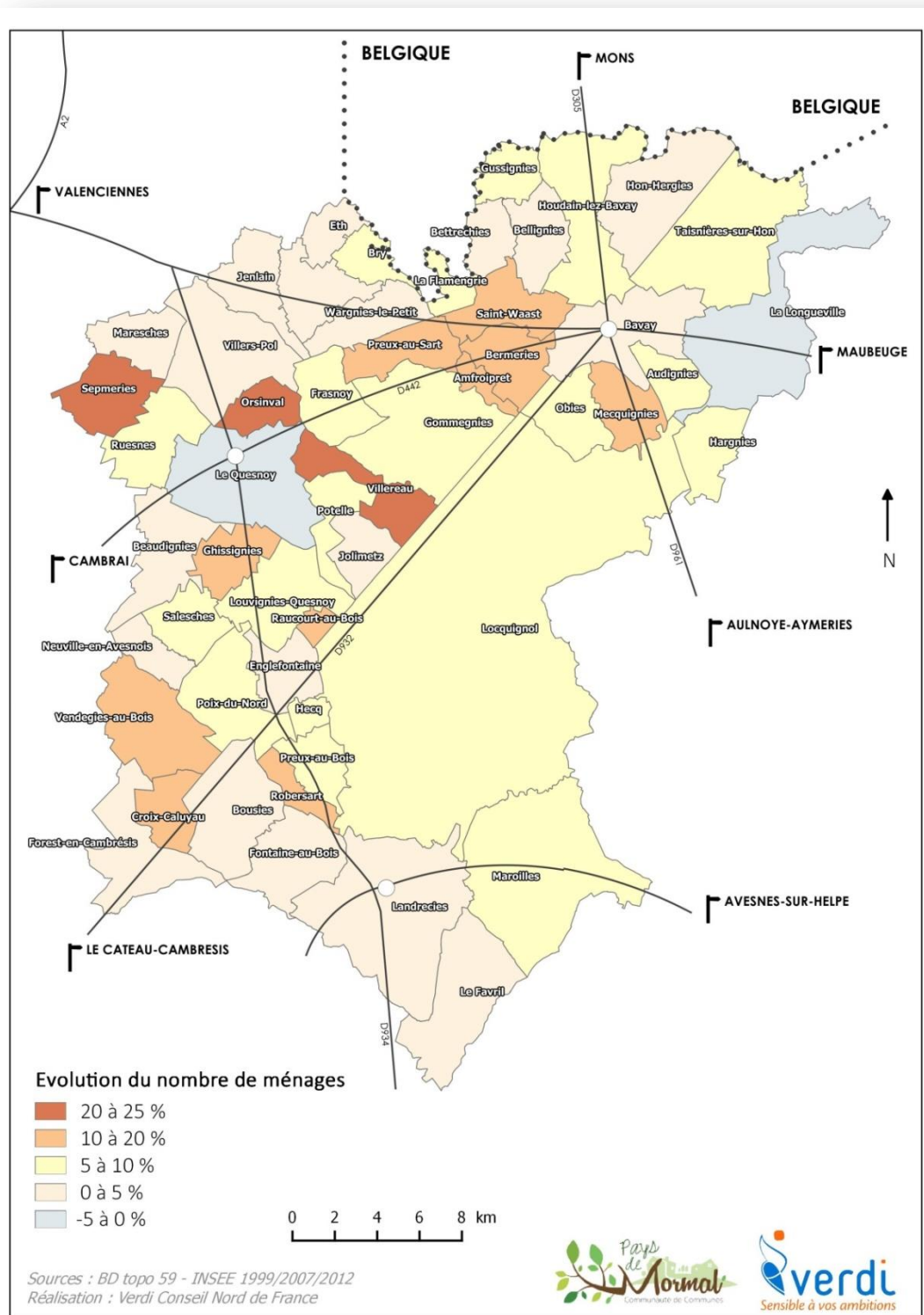
"Mormal et ses auréoles bocagères"	1,25	1,06	-15,32
Amfroiprêt	2,17	3,43	58,28
Bousies	1,24	1,18	-4,52
Englefontaine	1,42	1,11	-21,91
Le Favril	1,60	1,52	-5,26
Fontaine-au-Bois	1,19	0,97	-18,41
Gommegnies	1,49	1,24	-16,48
Hecq	2,58	1,84	-28,82
Jolimetz	1,44	0,98	-31,85
Landrecies	1,13	0,99	-12,76
Locquignol	1,17	1,04	-11,13
Louvignies-Quesnoy	1,38	0,97	-29,56
Maroilles	0,95	0,85	-10,21
Potelle	1,02	0,69	-32,70
Preux-au-Bois	0,89	1,02	14,63
Raucourt-au-Bois	1,39	1,33	-4,08
Robersart	1,38	0,87	-37,07
Villereau	1,24	0,90	-27,37
Pays de Mormal	1,28	1,11	-13,36%

L'attractivité de certaines communes et des territoires frontaliers influe également sur l'évolution des populations jeunes et âgées. Le « Plateau Quercitain » semble bénéficier, plus que les autres territoires, de **l'attractivité du bassin d'emploi du Valenciennois**. Il bénéficie de l'arrivée de jeunes ménages en périurbanisation du Valenciennois (essentiellement le « Plateau Quercitain »), ce qui n'est pas le cas du Val de Sambre et de l'Avesnois. La part des personnes de 60 ans et plus, a donc tendance à augmenter sur l'ensemble du Pays de Mormal, sachant qu'elle représente déjà plus d'un quart de la population dans les trois polarités (Bavay, Le Quesnoy et Landrecies). Les communes « les plus jeunes » sont pour la plupart **localisées autour des axes de transport, desservant les bassins d'emploi voisins**.

5. Une évolution positive du nombre de ménages à l'échelle de l'intercommunalité

Une augmentation du nombre de ménages sur l'ensemble du territoire.

Figure 19: Evolution du nombre de ménages entre 2007 et 2012.



Sur le Pays de Mormal, le **nombre de ménages est majoritairement en augmentation entre 2007 et 2012**. Le territoire connaît une évolution de +4,56 %, soit une augmentation de +847 ménages sur la période. Cependant, ces évolutions restent relativement moyennes (maximum de +20 à +25 %), voire légères (entre 0 et +20 %). Certaines communes connaissent tout de même une perte de leur nombre de ménages sur la période. Les catégories d'évolution les plus représentées sont celles de « 0 à +5 % » et de « +5 à +10 % ».

Le « Bavaisis » connaît une évolution du nombre de ménages de +4,96 % sur la période. En effet, le nombre de ménages ne diminue que sur une seule commune, située à l'extrémité Est de ce territoire : La Longueville avec -0,12 %. Les augmentations de nombre de ménages les plus importantes concernent les communes de Saint-Waast (+13,55 %), Bermeries (+12,99 %) et Mecquignies (+12,64 %). Ces dernières sont situées à l'Ouest et au Sud de la périphérie de Bavay. Les autres communes de ce territoire alternent entre des évolutions de « 0 à +5 % » et de « +5 à +10 % ».

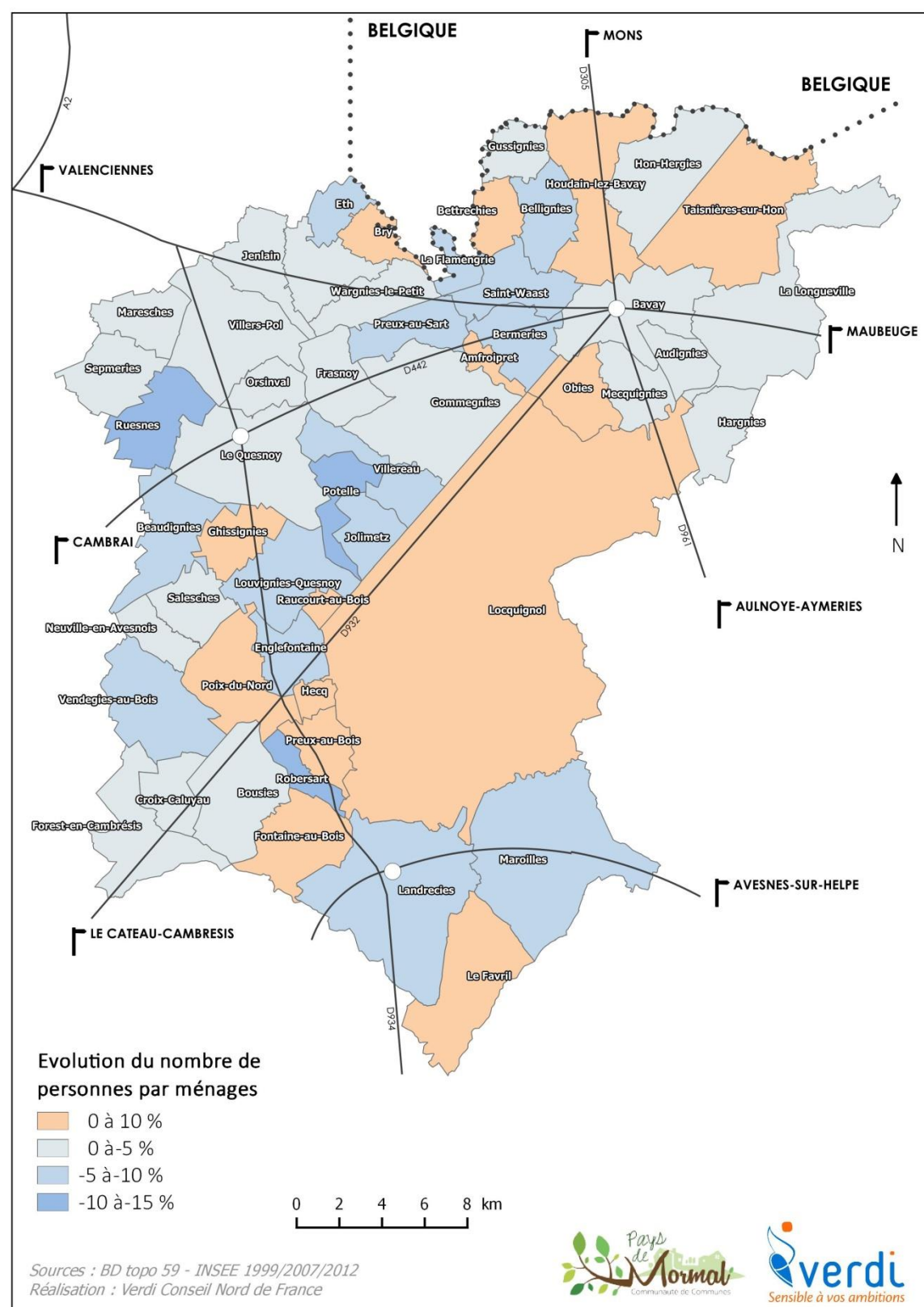
Le « Plateau Quercitain » enregistre une évolution de +3,73 %, moins importante que le territoire précédent. Le Quesnoy, avec -1,61 %, est l'unique commune dont l'évolution du nombre de ménages est négative. Cependant, cette diminution est la plus importante sur le Pays de Mormal mais elle reste relativement faible. La commune de Preux-au-Sart (+11,46 %) s'inscrit dans la même dynamique que celles de Saint-Waast et Bermeries, son évolution du nombre de ménages peut également être en lien avec la proximité de la D649. Les mêmes augmentations du nombre de ménages sont observables sur les communes de Vendegies-au-Bois (+14,36 %) et Croix-Caluyau (+11,35 %). La proximité de la ville de Solesmes peut expliquer cette évolution. Les communes de Sepmeries (+18,63 %) et Orsinval (+18,08 %) se détachent en termes d'augmentation du nombre de ménages sur la période, avec les évolutions les plus importantes du « Plateau Quercitain ». Enfin, les augmentations du nombre de ménages sont majoritairement faibles (de 0 à +5 %) au Nord-ouest du territoire, à proximité du Valenciennois. Cette dynamique est également présente sur quelques communes plus au Sud.

Le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères » enregistre une évolution de +5,10 % du nombre de ménages entre 2007 et 2012, et connaît l'augmentation la plus élevée sur le Pays de Mormal. En effet, sur cette période ce territoire n'enregistre que des évolutions positives sur l'ensemble des communes. La commune de Villerau connaît l'augmentation du nombre de ménages la plus élevée sur le Pays de Mormal, c'est-à-dire, +22,55 %. Cette dernière suit la même évolution que la commune d'Orsinval. Amfroiprêt (+11,59 %), Raucourt-au-Bois (+14,34 %) et Robersart (+17,51 %) participent également à l'augmentation générale du nombre de ménages sur ce territoire. Le reste des communes connaît une évolution entre « 0 et +5 % » et « +5 à +10 % ». On remarque un regroupement de communes dont l'évolution est comprise entre « 0 et +5 % » au Sud du territoire : Bousies (+3,69 %), Fontaine-au-Bois (+3,31 %), Landrecies (+1,38 %) et Le Favril (+4,85 %).

Les évolutions du nombre de ménages, entre 2007 et 2012, semblent être **en lien avec le réseau d'infrastructures, qui permet la desserte et la connexion des communes rurales**. Cependant, cette augmentation générale du nombre de ménage est à mettre en relation avec certains phénomènes découlant directement de l'évolution de nos sociétés, c'est-à-dire le **phénomène de desserrement en lien avec le vieillissement et la diminution de la taille des ménages**.

Une prédominance des ménages de petite taille.

Figure 20: Evolution du nombre de personnes par ménage entre 2007 et 2012.



*L'indicateur pris en compte pour analyser l'évolution de la taille des ménages est la **taille moyenne des ménages**. Il se calcule en divisant la population des ménages par le nombre de ménages.*

$$\text{Taille moyenne des ménages} = \text{population des ménages} / \text{Nombre de ménages}$$

La taille moyenne des ménages du Pays de Mormal est de **2,45 personnes en 2012**, supérieure à celle du département (2,38) et de la France (2,26) sur la même année. Le territoire est donc caractérisé par un très **grand nombre de ménages de petite taille**, s'agissant de personnes âgées, de familles monoparentales ou de décohabitation. L'évolution du nombre de personnes par ménages, entre 2007 et 2012, en témoigne : -2,80 %. La majorité des communes connaît une baisse du nombre de personnes par ménage sur cette période, et les évolutions positives sont faibles : le seuil est à +10 %. Les communes ayant une hausse du nombre de personnes par ménage sont en grande partie situées plus à l'Est sur le Pays de Mormal.

Le territoire du « Bavaisis » est quasiment réparti uniformément entre les trois catégories d'évolution allant de -10 à +10 %. En effet, la commune de Bavay (-4,22 %) et l'Est de sa périphérie sont caractérisés par des taux d'évolution entre 0 et -5 % : La Longueville (-4,58 %), Audignies (-1,91 %), Hargnies (-3,08 %) et Mecquignies (-0,66 %). Les communes situées le plus à l'Ouest, à proximité du Valenciennois, sont touchées par une évolution du nombre de personnes par ménage plus importante : Eth (-5,46 %), La Flamengrie (-7,05 %), ou Saint-Waast (-7,14 %), par exemple. Enfin, le « Bavaisis » est parsemé de communes, dont le nombre de personnes par ménages est en augmentation : Bry (+5,08 %) à proximité du Valenciennois, Obies (+2,25 %) au Sud, Houdain-lez-Bavay (+0,29 %) et Taisnières-sur-Hon (+3,79 %) au Nord et à proximité de la frontière belge.

Le « Plateau Quercitain » connaît une diminution plus lisible mais pourtant plus faible du nombre de personnes par ménage, par rapport au territoire précédent, entre 2007 et 2012. En effet, cette diminution s'élève à -1,88 %. Ghissignies (+1,52 %) et Poix-du-Nord (+0,62 %), étant les seules communes avec une faible hausse du nombre de personnes par ménage sur la période, toutes les autres communes de ce territoire connaissent une baisse de ce nombre. Ces dernières sont situées aux frontières de ce territoire. Ainsi la commune de Ruesnes, à proximité du Valenciennois, enregistre la baisse la plus importante du « Plateau Quercitain » avec -10,33 %. Ensuite la majorité des communes restantes a une évolution comprise entre 0 et -5 %, deux regroupements de communes se forment à l'Ouest vers le Valenciennois et au Sud vers le Cateau-Cambrésis.

Le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères » est composé du plus grand nombre de communes dont le nombre de personnes par ménage augmente. Entre 2007 et 2012, cette évolution est tout de même négative sur ce territoire avec -3,30 %. Situées à l'intérieur du Pays de Mormal, les communes de Potelle (-10,15 %) et Robersart (-13,44 %) connaissent les diminutions du nombre de personnes par ménage les plus élevées. Le Sud de ce territoire est divisé entre augmentation et diminution de ce nombre : Fontaine-au-Bois (+2,34 %) et Le Favril (+3,01 %) ont des ménages de plus grande taille, contrairement à Landrecies (-5,68 %) et Maroilles (-5,15 %). Des ménages de plus grande taille semblent s'installer à l'Est du Pays de Mormal, à proximité de Maubeuge, Aulnoye-Aymeries et Avesnes-sur-Helpe.

Ces données sont à mettre en lien avec l'évolution du nombre de ménages d'une personne. En effet, sur le Pays de Mormal, le taux d'évolution du nombre de ménage d'une personne s'élève à +10,23 %. On observe la même dynamique dans chaque sous-territoire. **Le phénomène de décohabitation traduit les tendances lourdes de la société**, à savoir la transformation de la structure des ménages, l'augmentation du nombre de familles monoparentales, le vieillissement de la population, l'éclatement familial...

Figure 21: Nombre de ménages en 2012 et évolution du nombre de ménages d'une personne entre 2007 et 2012.

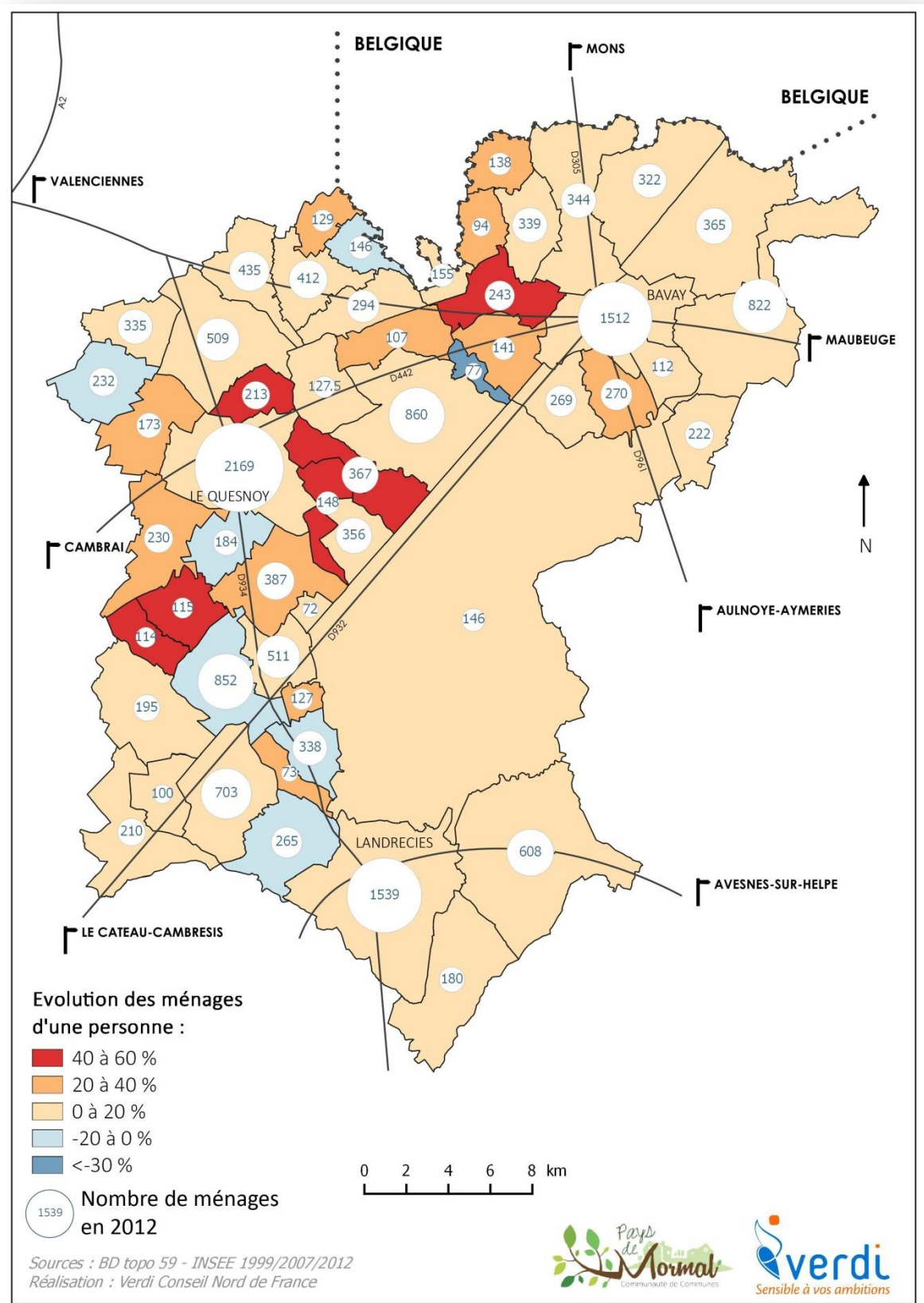


Tableau 6: Evolution du nombre de personnes par ménage entre 2007 et 2012.

	Nombre de personnes par ménage en 2012	Nombre de personnes par ménage en 2007	Evolution du nombre de personnes par ménage entre 2007 et 2012 (en %)
"Bavaisis"	2,50	2,57	-2,82
Audignies	2,68	2,73	-1,91
Bavay	2,23	2,33	-4,22
Bellignies	2,54	2,70	-5,92
Bermeries	2,65	2,93	-9,63
Bettrechies	2,62	2,61	0,41
Bry	2,79	2,66	5,08
Eth	2,48	2,62	-5,46
La Flamengrie	2,61	2,80	-7,05
Gussignies	2,61	2,63	-0,92
Hargnies	2,66	2,75	-3,08
Hon-Hergies	2,55	2,60	-1,90
Houdain-lez-Bavay	2,64	2,63	0,29
La Longueville	2,55	2,67	-4,58
Mecquignies	2,52	2,54	-0,66
Obies	2,66	2,60	2,25
Taisnières-sur-Hon	2,65	2,55	3,79
Saint-Waast La Vallée	2,55	2,75	-7,14
"Plateau Quercitain"	2,43	2,48	-1,88
Beaudignies	2,39	2,59	-7,96
Croix-Caluyau	2,40	2,50	-3,92
Forest-en-Cambrésis	2,57	2,63	-2,09
Frasnoy	2,77	2,82	-1,63
Ghissignies	2,75	2,71	1,52
Jenlain	2,48	2,55	-2,74
Maresches	2,69	2,73	-1,37
Neuville-en-Avesnois	2,56	2,60	-1,52
Orsinval	2,64	2,67	-1,09
Poix-du-Nord	2,55	2,54	0,62
Preux-au-Sart	2,62	2,79	-6,26
Le Quesnoy	2,14	2,15	-0,07
Ruesnes	2,43	2,71	-10,33
Salesches	2,65	2,78	-4,69
Sepmeries	2,73	2,82	-3,01
Vendegies-au-Bois	2,43	2,63	-7,70
Villers-Pol	2,44	2,53	-3,69
Wagnies-le-Grand	2,55	2,68	-4,74
Wagnies-le-Petit	2,62	2,76	-4,87
"Mormal et ses auréoles bocagères"	2,45	2,53	-3,30
Amfroiprêt	3,01	2,91	3,43
Bousies	2,44	2,47	-1,02
Englefontaine	2,51	2,65	-5,07
Le Favril	2,73	2,65	3,01
Fontaine-au-Bois	2,57	2,51	2,34
Gommegnies	2,66	2,68	-0,68
Hecq	2,90	2,86	+ 1,20

Jolimetz	2,46	2,66	-7,42
Landrecies	2,23	2,37	-5,68
Locquignol	2,49	2,40	3,93
Louvignies-Quesnoy	2,49	2,64	-5,47
Maroilles	2,31	2,44	-5,15
Potelle	2,38	2,65	-10,15
Preux-au-Bois	2,44	2,41	1,29
Raucourt-au-Bois	2,63	2,44	7,93
Robersart	2,38	2,75	-13,44
Villereau	2,40	2,63	-8,65
Pays de Mormal	2,45	2,52	-2,65 %

Tableau 7: Evolution des ménages d'une personne entre 2007 et 2012.

	Ménages 1 personne en 2007	Ménages 1 personne en 2012	Evolution des ménages 1 personne entre 2007 et 2012 (en %)
"Bavaisis"	1 279	1 429	11,69
Audignies	20	20	0,00
Bavay	478	518	8,35
Bellignies	73	75	3,44
Bermeries	23	29	21,39
Bettrechies	20	24	23,14
Bry	28	24	-14,29
Eth	20	24	20,00
La Flamengrie	28	32	14,29
Gussignies	28	36	27,09
Hargnies	39	44	11,99
Hon-Hergies	66	69	3,59
Houdain-lez-Bavay	67	75	13,26
La Longueville	172	188	9,30
Mecquignies	47	65	36,17
Obies	51	56	8,86
Taisnières-sur-Hon	78	90	15,73
Saint-Waast La Vallée	40	60	50,00
"Plateau Quercitain"	1 785	1 894	6,11
Beaudignies	48	59	23,51
Croix-Caluyau	19	20	4,80
Forest-en-Cambrésis	52	60	15,38
Frasnoy	24	27	16,69
Ghissignies	24	23	-1,46
Jenlain	88	106	19,86
Maresches	64	64	0,96
Neuville-en-Avesnois	20	29	47,40
Orsinval	25	36	44,53
Poix-du-Nord	216	212	-1,85
Preux-au-Sart	16	20	25,00
Le Quesnoy	815	823	1,05
Ruesnes	32	44	37,50
Salesches	16	26	59,95
Sepmeries	44	38	-12,57

Vendegies-au-Bois	41	44	7,98
Villers-Pol	108	112	3,70
Wagnies-le-Grand	76	88	16,17
Wagnies-le-Petit	59	61	3,37
"Mormal et ses auréoles bocagères"	1 564	1 779	13,76
Amfroiprêt	12	8	-33,33
Bousies	184	196	6,52
Englefontaine	120	127	5,69
Le Favril	35	40	12,02
Fontaine-au-Bois	64	51	-19,80
Gommegnies	158	184	16,06
Hecq	16	20	25,00
Jolimetz	72	73	0,41
Landrecies	463	548	18,35
Locquignol	42	45	8,72
Louvignies-Quesnoy	72	100	38,41
Maroilles	142	169	19,22
Potelle	20	32	60,00
Preux-au-Bois	82	76	-7,14
Raucourt-au-Bois	16	17	1,27
Robersart	11	14	31,31
Villereau	54	80	47,41
Pays de Mormal	4 628	5 102	10,23 %

Le desserrement de la taille des ménages est moins important pour le « Plateau Quercitain » mais le nombre de ménages progresse plus que ceux des autres territoires. En effet, la **proximité du bassin d'emplois du Valenciennois** joue en sa faveur sur ce point. De jeunes ménages (souvent avec enfants), travaillant dans ce territoire, viennent s'installer dans les communes plus rurales du Pays de Mormal, à proximité de leur lieu de travail. La taille des ménages est donc relativement plus importante sur le « Plateau Quercitain » que sur les autres territoires. D'autre part, l'augmentation des ménages de petite taille (1 personne) est nettement plus importante dans les autres territoires : le « Bavaisis » et « Mormal et ses auréoles bocagères ». En lien avec la part des personnes de 60 ans et plus en augmentation sur ces deux territoires, cela traduit une hausse du nombre de personnes âgées. Le « Bavaisis » et le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères » peuvent donc être qualifiés de territoires vieillissants, et doivent adapter leurs objectifs aux évolutions de leur population.

De ce diagnostic en découle les futurs besoins en construction, qui ne sont pas homogènes sur le territoire du Pays de Mormal. En effet, il est nécessaire d'adapter l'habitat et les équipements aux caractéristiques de la population présente.

6. Synthèse

ATOUTS	FAIBLESSES
Trois pôles présents (> à 3 000 habitants) qui concentrent environ 25 % de la population. Une population en hausse depuis 1975. Hausse de population pour le Sud du territoire sur 2007-2012. Le territoire le plus attractif de l'arrondissement. Arrivée de jeunes ménages au Nord du territoire. Un inversement des tendances pour les soldes naturel et migratoire, entre les périodes 1999-2007 et 2007-2012. Le « Plateau Quercitain » bénéficie en majorité de la périurbanisation, en termes d'apports de richesses et de jeunes populations, de la C.A.V.M.	Des pertes de population liées au solde migratoire. Un manque des 15-29 ans, dû aux départs de cette catégorie. Des disparités de développement et d'attractivité entre le Nord et le Sud. Un indice de jeunesse < à celui du département Nord. Le Sud de l'intercommunalité est un territoire vieilli (« Mormal et ses auréoles bocagères »). Un quart de la population des communes-centre ont 60 ans et plus.
OPPORTUNITES	MENACES
Conforter les axes de communications (D934, D932). Soutenir l'intermodalité des gares. Les infrastructures jouent un rôle dans l'installation de populations jeunes. Développer un réseau de communication à l'intérieur de l'intercommunalité. Maintenir une densité plus élevée autour des axes de communication. Adapter les futures constructions à la diminution de la taille des ménages (décohabitation, vieillissement, desserrement des ménages...).	L'attractivité très développée des bassins d'emplois du valenciennois et maubeugeois. Le territoire n'attire plus assez de jeunes ménages pour compenser un vieillissement progressif de la population (hausse du nombre de personnes de 60 ans et plus). La périurbanisation du valenciennois à contrôler sur le territoire.

3. CARACTERISTIQUES SOCIALES

1. Une répartition des foyers fiscaux imposables en lien avec les bassins d'emplois voisins

La part de foyers fiscaux imposables, ainsi que des revenus déclarés, permet de mieux appréhender les caractéristiques sociales de la population et son implantation en fonction de son niveau de vie.

Peu de données sont disponibles concernant la part des ménages fiscaux imposés, seuls les chiffres de quelques communes sont disponibles. Le tableau ci-dessous présente les communes dont la part des ménages fiscaux imposés est connue.

Tableau 8: Part des ménages fiscaux imposés en 2011.

	Part foyers fiscaux imposables en 2011
« Bavaisis »	55,37%
Audignies	69,59%
Bavay	47,05%
Bellignies	54,86%
Bermeries	55,34%
Bettrechies	55,30%
Bry	67,88%
Eth	77,33%
La Flamengrie	67,89%
Gussignies	61,85%
Hargnies	64,61%
Hon-Hergies	55,66%
Houdain-lez-Bavay	55,07%
La Longueville	55,52%
Mecquignies	55,34%
Obies	55,52%
Saint-Waast	57,51%
Taisnières-sur-Hon	58,96%
« Plateau Quercitain »	52,94%
Beaudignies	61,34%
Croix-Caluyau	54,26%
Forest-en-Cambrésis	48,89%
Frasnoy	56,96%
Ghissignies	65,95%
Jenlain	66,84%

Maresches	62,86%
Neuville-en-Avesnois	55,63%
Orsinval	70,28%
Poix-du-Nord	41,41%
Preux-au-Sart	64,00%
Le Quesnoy	42,50%
Ruesnes	58,93%
Salesches	53,05%
Sepmeries	63,13%
Vendegies-au-Bois	55,98%
Villers-Pol	62,20%
Wagnies-le-Grand	65,03%
Wagnies-le-Petit	59,42%
« Mormal et ses auréoles bocagères »	49,99%
Amfroipret	67,35%
Bousies	43,94%
Englefontaine	47,08%
Le Favril	45,68%
Fontaine-au-Bois	55,65%
Gommegnies	56,89%
Hecq	65,27%
Jolimetz	65,74%
Landrecies	37,81%
Locquignol	49,73%
Louvignies-Quesnoy	56,82%
Maroilles	47,92%
Potelle	64,89%
Preux-au-Bois	52,99%
Raucourt-au-Bois	59,78%
Robersart	55,67%
Villereau	59,14%
Pays de Mormal	52,62%
Département Nord	58,2%

Sur le Pays de Mormal, **52,62 % des foyers fiscaux sont imposables. Les données les plus élevées sont plutôt présentes au Nord-ouest du territoire du Pays de Mormal** : Eth, Audignies ou Orsinval (à proximité du bassin d'emplois de Maubeuge et de Valenciennes). Les parts des territoires du Pays sont inférieures à celle du département, qui est de 58,2 % de ménages fiscaux imposés (cette donnée n'est disponible que pour l'année 2012). Le « Bavaisis » enregistre le taux de foyers fiscaux imposables le plus important. Les richesses du bassin d'emplois de Maubeuge semblent influencer sur les foyers qui vivent sur cet espace. Inversement, **« Mormal et ses auréoles bocagères » dispose du taux de foyers fiscaux imposables le plus faible du Pays de Mormal**. Une fois de plus, le lien avec les bassins d'emplois voisins se fait ressentir puisque ce territoire est le plus éloigné des bassins

d'emplois aux frontières de l'intercommunalité. Enfin le niveau de richesse du « Plateau Quercitain » semble réparti de façon plus homogène, les communes dont le taux de foyers fiscaux imposés est inférieur à 50 % sont peu nombreuses.

Sur le Pays de Mormal, en 2011, le revenu net imposable moyen était de 24 803 €. Concernant chaque territoire, le « Bavaisis » détient le revenu net imposable moyen le plus élevé avec 27 580 €, en 2011. Ce territoire est situé au Nord du Pays de Mormal, à proximité du bassin d'emploi de Maubeuge. Il est suivi du « Plateau Quercitain » avec 25 112 € en 2011, puis du territoire de « Mormal et ses auroles bocagères », avec 22 188 € en 2011. Ce dernier est le territoire le plus éloigné des bassins d'emploi voisins et avec la part des personnes, de 60 ans et plus, la plus importante.

2. Des revenus déclarés supérieurs à ceux du département

Tableau 9: Revenus nets déclarés moyen en 2011.

	Revenu net déclaré moyen (en €)
"Bavaisis"	34 020
Audignies	43 276
Bavay	27 245
Bellignies	32 055
Bermeries	34 467
Bettrechies	32 224
Bry	42 607
Eth	61 581
La Flamengrie	37 161
Gussignies	37 248
Hargnies	38 869
Hon-Hergies	35 239
Houdain-lez-Bavay	33 400
La Longueville	33 815
Mecquignies	34 665
Obies	36 767
Taisnières-sur-Hon	40 078
Saint-Waast La Vallée	33 569
"Plateau Quercitain"	31 366
Beaudignies	32 270
Croix-Caluyau	31 302
Forest-en-Cambrésis	26 379
Frasnoy	31 628
Ghissignies	38 282
Jenlain	39 440
Maresches	39 624
Neuville-en-Avesnois	33 488
Orsinval	39 498
Poix-du-Nord	23 492
Preux-au-Sart	41 518

Le Quesnoy	25 059
Ruesnes	33 667
Salesches	31 676
Sepmeries	35 472
Vendegies-au-Bois	32 054
Villers-Pol	40 786
Wagnies-le-Grand	37 943
Wagnies-le-Petit	37 272
"Mormal et ses auréoles bocagères"	28 909
Amfroiprêt	35 885
Bousies	25 055
Englefontaine	26 229
Le Favril	27 189
Fontaine-au-Bois	30 280
Gommegnies	34 032
Hecq	32 978
Jolimetz	34 717
Landrecies	22 354
Locquignol	29 374
Louvignies-Quesnoy	32 794
Maroilles	27 281
Potelle	39 417
Preux-au-Bois	27 891
Raucourt-au-Bois	27 628
Robersart	34 201
Villereau	42 918
Pays de Mormal	31 274
Département Nord	22 404

Le revenu déclaré net moyen s'élevait à 31 274 €, en 2011 sur le Pays de Mormal. Celui-ci est nettement supérieur à celui du Département (22 404 €). La même hiérarchie que précédemment est observable sur le territoire.

Le territoire du « Bavaisis » déclare le revenu déclaré net moyen le plus élevé, avec 34 020 € en 2011, il est supérieur au revenu moyen sur le Pays de Mormal. Les communes de Bry (42 607 €), Eth (61 581 €), Audignies (43 276 €) et Taisnières-sur-Hon (40 078 €) enregistrent les revenus déclarés nets moyens les plus importants sur ce territoire, en 2011. Les deux premières bénéficient de la proximité du bassin d'emplois du Valenciennois, qui influe sur le niveau de vie de ces populations. Il en va de même pour les deux dernières communes : la proximité du bassin d'emplois de Maubeuge est à mettre en lien avec le niveau de vie plus élevé de ces populations.

Le « Plateau Quercitain » enregistrait 31 366 € de revenu net déclaré moyen, en 2011. Situées au Nord-ouest de ce territoire, les communes de Preux-au-Sart (41 518 €) et Villers-Pol (40 786 €) ont les revenus nets déclarés moyens les plus élevés. La même dynamique que sur le « Bavaisis » est présente, la proximité du bassin d'emplois du Valenciennois attire une population avec un niveau de vie plus élevé.

Le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères » dispose du revenu net déclaré moyen le plus faible sur le Pays de Mormal, en 2011. La commune de Villereau (42 918 €) enregistre le revenu le plus important sur cette année. Cette dernière est située en périphérie de Le Quesnoy et à proximité de l'axe structurant de la D934. Le territoire doit ses revenus relativement plus faibles que les autres à la baisse d'influence des bassins d'emplois et à la structuration de la population qui y vit. En effet, « Mormal et ses auréoles bocagères » présente le vieillissement de population et l'augmentation des ménages de petite taille les plus conséquents. L'importance des revenus nets déclarés moyens est imputable à ces phénomènes.

Une fois de plus, les communes disposant des revenus nets déclarés moyens les plus élevés sont **situées à proximité des bassins d'emplois voisins ou d'infrastructures les reliant directement à ces territoires**. La répartition des revenus nets déclarés moyens sur le Pays de Mormal témoigne du **phénomène de périurbanisation étalée des bassins d'emplois des territoires de Valenciennes et de Maubeuge**. Aucune des communes-centre de chaque territoire ne présentent un revenu important, ce sont les petites communes rurales en périphérie.

3. Des disparités spatiales en termes de prix du foncier

Les prix de l'immobilier sont issus de la base de données du site « www.meilleursagents.com ».

Le département du Nord enregistre une augmentation de +0,8 % des prix de l'immobilier depuis 2015, même si la tendance des prix des 5 dernières années est à la baisse (-6,9 %).

Tableau 10 : Prix moyen au m² pour une maison au 1er mai 2016.

	Prix moyen au m ² pour une maison en €
"Bavaisis"	1380
Audignies	1302
Bavay	1253
Bellignies	1376
Bermeries	1290
Bettrechies	<u>1573</u>
Bry	<u>1738</u>
Eth	<u>1602</u>
La Flamengrie	<u>1708</u>
Gussignies	1350
Hargnies	1253
Hon-Hergies	1255
Houdain-lez-Bavay	1293
La Longueville	1342
Mecquignies	1284
Obies	1236
Taisnières-sur-Hon	1217
Saint-Waast	<u>1381</u>
"Plateau Quercitain"	1332

Beaudignies	1203
Croix-Caluyau	1233
Forest-en-Cambrésis	953
Frasnoy	<u>1431</u>
Ghissignies	1324
Jenlain	<u>1462</u>
Maresches	<u>1381</u>
Neuville-en-Avesnois	1202
Orsinval	<u>1605</u>
Poix-du-Nord	1020
Preux-au-Sart	<u>1603</u>
Le Quesnoy	<u>1365</u>
Ruesnes	1276
Salesches	1186
Sepmeries	<u>1413</u>
Vendegies-au-Bois	1227
Villers-Pol	<u>1362</u>
Wagnies-le-Grand	<u>1432</u>
Wagnies-le-Petit	<u>1633</u>
<i>"Mormal et ses auréoles bocagères"</i>	1289
Amfroiprêt	<u>1417</u>
Bousies	1215
Englefontaine	1250
Le Favril	1094
Fontaine-au-Bois	1172
Gommegnies	<u>1416</u>
Hecq	1225
Jolimetz	<u>1466</u>
Landrecies	1048
Locquignol	1246
Louvignies-Quesnoy	1288
Maroilles	1053
Potelle	<u>1655</u>
Preux-au-Bois	<u>1340</u>
Raucourt-au-Bois	1271
Robersart	1164
Villereau	<u>1589</u>
Pays de Mormal	1333
Département Nord	1546
Région NPDC	1504

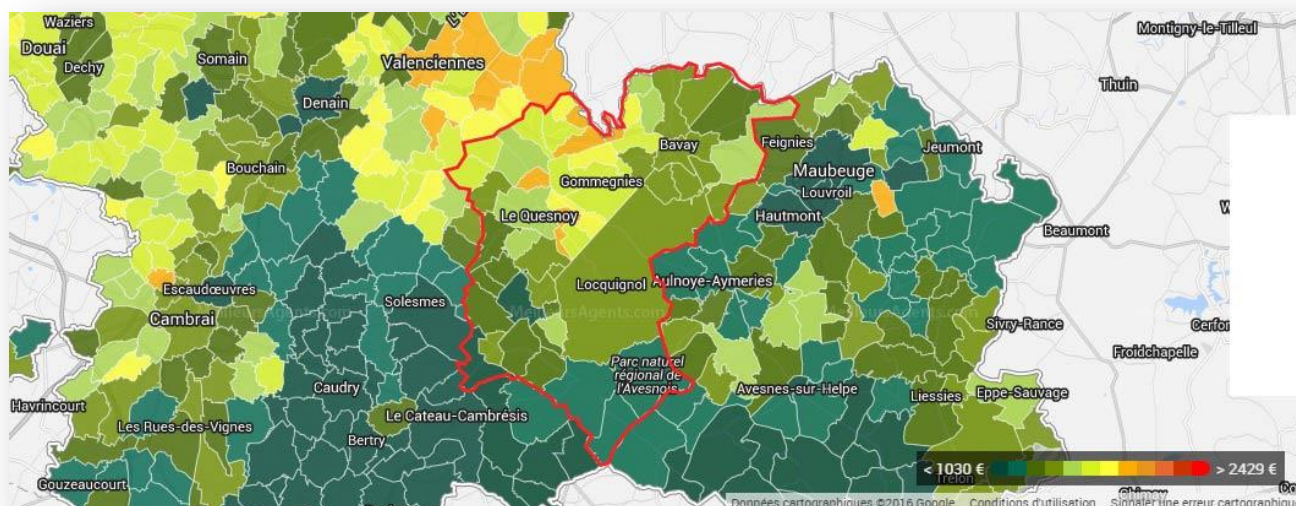
Le prix moyen au m² pour une maison sur le Pays de Mormal s'élève à 1 333€, au 1^{er} mai 2016. Ce chiffre est très en-dessous des prix moyens du Département Nord (1 546€) et de la Région (1 504€). Le « Bavaisis » connaît le prix moyen au m² le plus élevé, avec 1 380 €. Les communes situées à l'Ouest se détachent sur ce territoire avec un prix de l'immobilier plus couteux, et supérieur au prix moyen sur le Département et la Région. : Bettrechies, By, Eth, La Flamengrie et Saint-Waast. La présence d'axes de communication et la proximité du bassin d'emplois du valenciennois rendent ces communes très prisées sur le « Bavaisis ». Inversement, les prix moyens au m² sont moins élevés au Nord et à l'Est du « Bavaisis ».

Le « Plateau Quercitain » connaît un prix moyen au m² de 1 332 €. On remarque de nettes disparités entre le Nord et le Sud. En effet, les communes situées au Nord, à proximité du valenciennois présentent les prix moyens au m² les plus élevés : Jenlain, Orsinval, Preux-au-sart, ou Wagnies-le-Petit, par exemple. Les prix moyens au m² sont beaucoup moins importants à Forest-en-Cambrésis ou bien Neuville-en-Avesnois, qui font partie des communes moins prisées par les personnes travaillant dans le bassin d'emplois du valenciennois.

Le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères » présente le prix moyen au m² pour une maison le plus faible avec 1 289 €, au 1^{er} mai 2016. Ce chiffre est inférieur au prix moyen du Pays de Mormal, ce territoire est donc le moins prisé de l'intercommunalité, concernant l'immobilier. La majorité des communes, avec les prix moyens au m² les plus élevés, est située plus au nord : Amfroi-prêt, Gommegnies, Jolimetz ou Potelle sont facilement connectées aux pôles de Le Quesnoy et de Bavay. Enfin, Landrecies est la seule commune-centre à connaître le prix moyen au m² pour une maison aussi bas. Cela est à mettre en lien avec le revenu net déclaré moyen, qui est également le plus bas pour Landrecies parmi les communes-centre.

Les ménages avec des moyens plus suffisants semblent s'installer et rechercher les communes situées à proximité des bassins d'emplois voisins ou des axes de communication.

Figure 22 : Prix moyen au m² pour une maison, au 1er mai 2016.



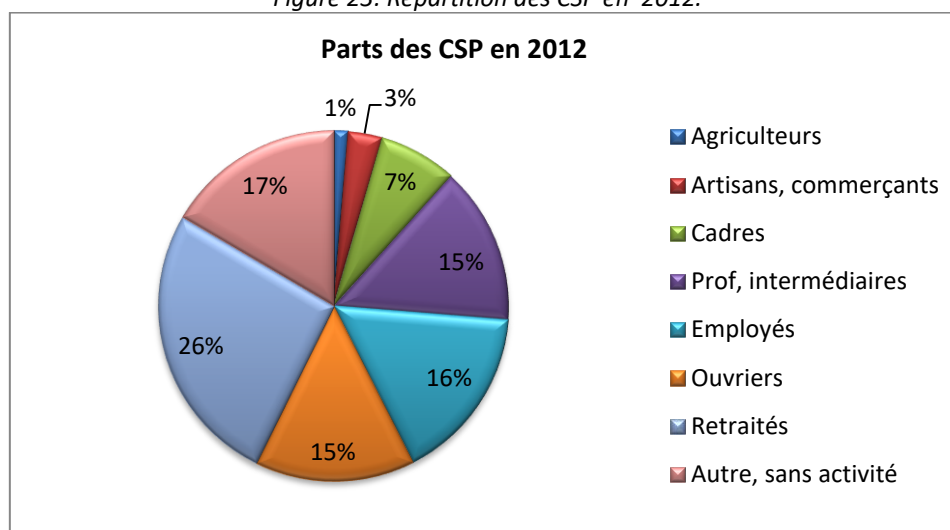
Source : <http://www.meilleursagents.com/prix-immobilier/nord-pas-de-calais/#estimates>

4. Une population marquée par une part importante de retraités

Tableau 11: Evolution de la représentation des CSP sur le territoire du Pays de Mormal, en 2012.

CSP	Part de la CSP en 2007	Part de la CSP en 2012	Evolution 2007 – 2012 (en %)
Agriculteurs	1,35	1,29	-4,50
Artisans commerçants	3	3,16	+3,44
Cadres	6	7,24	+19,52
Prof, intermédiaire	13,69	14,59	+6,56
Employés	15,39	16,23	+5,44
Ouvriers	16,38	14,77	-9,81
Retraités	24,29	26,18	+7,77
Autre, sans activité ¹	19,78	16,54	+16,39

Figure 23: Répartition des CSP en 2012.



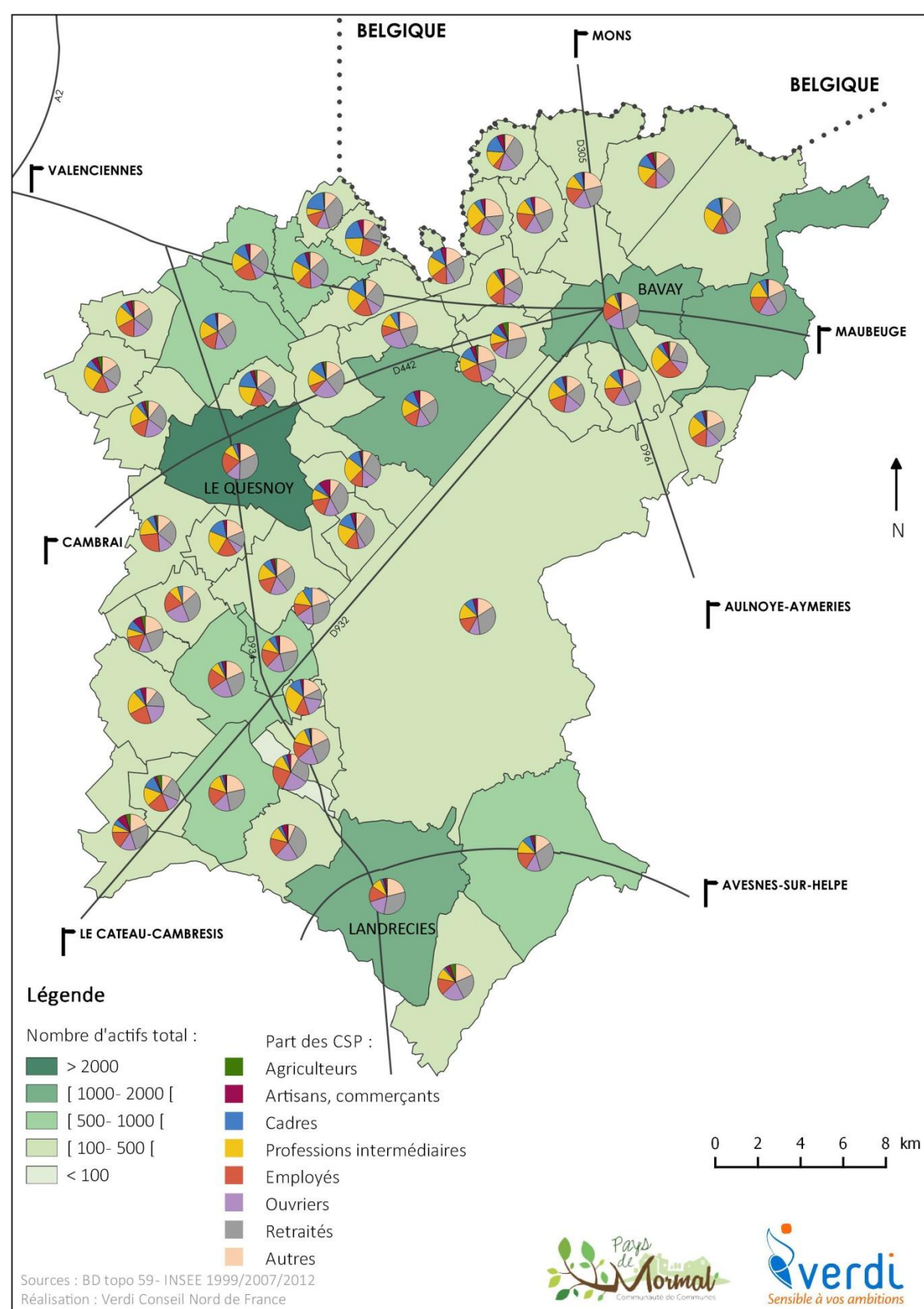
Sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Mormal, les groupes socioprofessionnels les plus représentés sont les catégories : « **Retraités** » (26 %), « **Autre, sans activité** » (17 %), et « **Employés** » (16 %). Ces données sont inférieures à celles du Département, excepté pour la part des « Retraités ». La part du Département (8,2 %) est très inférieure à celle du Pays de Mormal (26 %), catégorie dominante de la structure de sa population. Cet indicateur illustre une fois de plus, le **vieillissement de population** opérant sur le territoire.

Ensuite, les catégories dont la part est la plus élevée correspondent aux « Autre sans activité », « Employés », « Ouvriers » et « Professions intermédiaires », qualifiant le Pays de Mormal de territoire intermédiaire, situé entre différents bassins d'emplois. Une baisse de la part des « Ouvriers » entre 2007 et 2012 semble traduire l'attractivité des bassins d'emplois à proximité

¹ « Ce groupe comprend la population au chômage et la population inactive » (source : INSEE)

(Valenciennes, Maubeuge). Enfin, les « Cadres, **professions intellectuelles supérieures** » **(7,24 %)** **sont minoritaires en 2012, mais la catégorie connaît la progression (+19,52 %) la plus importante**, parmi les autres catégories socioprofessionnelles. Cette évolution est suivie de celle de la catégorie « Autre, sans activité », avec une hausse de 16,39 % entre 2007 et 2012. L'arrivée sur le territoire de jeunes ménages, avec enfants, travaillant dans le bassin d'emplois du Valenciennois ou de Maubeuge peut expliquer ces changements. Les évolutions de l'indice de jeunesse et du nombre de personnes par ménage, vues précédemment, sur le « Plateau Quercitain » correspondent à cette répartition des catégories socioprofessionnelles.

Figure 24: Répartition des CSP en 2012.



D'une part, on remarque que les trois pôles de l'intercommunalité, Bavay, Le Quesnoy et Landrecies, concentrent une grande partie des actifs du Pays de Mormal. Ce sont ensuite, les communes à proximité des bassins d'emplois qui connaissent le nombre d'actifs le plus. A l'image de Wagnies-le-Grand, Jenlain et Villers-Pol, se situant à l'Ouest à la frontière avec le Valenciennois. Il en va de même plus au Sud pour Bousies, Poix-du-Nord et Englefontaine, proche de la commune du Cateau-Cambrésis ; plus à l'Est, pour Maroilles proche d'Avesnes-sur-Helpe ; et au Nord-Est, pour La Longueville à la frontière avec Maubeuge – Val de Sambre. Les nombres d'actifs pour les communes restantes correspondent à un territoire intermédiaire, tel que le Pays de Mormal.

D'autre part, toujours concernant la répartition des catégories socioprofessionnelles en 2012, les groupes « Professions intermédiaires », « Employés » et « Retraités » (ce dernier, quasiment égal ou supérieur à 25 % sur les trois territoires, soit un quart de leur population) sont relativement homogènes sur le Pays de Mormal.

Le « Bavaisis » suit la tendance exposée précédemment, à laquelle s'ajoutent des particularités. La part des « Ouvriers » est plus importante à proximité de Maubeuge : La Longueville (17,52 %), Hargnies (13,33 %), Obies (16,33 %), ou Mecquignies (15,79 %). A l'Ouest, les part des catégories « Professions intermédiaires » et « Autre, sans activité » sont plus importantes, notamment à Bettrechies (25,53 %). L'importance de la catégorie « Retraités » se retrouve sur l'ensemble du « Bavaisis ».

Le « Plateau Quercitain » est également caractérisé par une part élevée des catégories « Retraités » et « Professions intermédiaires » sur l'ensemble de son territoire. La catégorie « Employés » a tendance à concerner plus d'actifs dans les communes de Beaudignies (24,77 %), ou Vendegies-au-Bois (22,14 %). Enfin, la CSP « Cadres, Professions intellectuelles supérieures » est plus représentée au Nord du territoire à la frontière du Valenciennois, dans les communes de Wagnies-le-Petit (13,98 %), Villers-Pol (13,25 %), ou Orsinval (17,12 %).

Au-delà des observations réalisées auparavant, on remarque également, au niveau de « Mormal et ses auréoles bocagères » que les catégories « Autre, sans activité » et « Ouvriers » sont également très présentes. Il est indispensable de préciser que la part des « Retraités » dans 15 des 17 communes représentent quasiment un quart de leur population. Le vieillissement semble plus prononcé sur ce territoire, qui bénéficie très peu de l'attractivité des bassins d'emplois voisins.

Globalement, sur le Pays de Mormal, une distinction entre l'Ouest, où se développe la CSP « Cadres, Professions intellectuelles supérieures », et l'Est, où la population vieillissante est importante, est observable. La catégorie « Ouvriers » est encore relativement bien présente sur l'ensemble du territoire.

Figure 25 Répartition des actifs en CSP en termes de pourcentages pour les années 1999, 2007 et 2012.

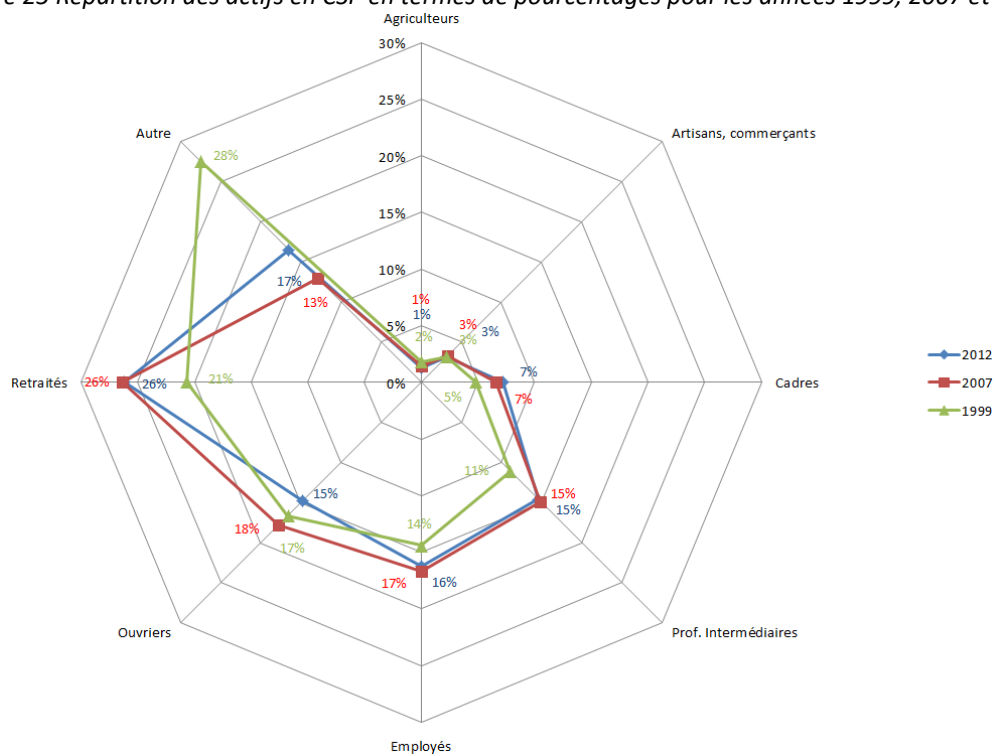
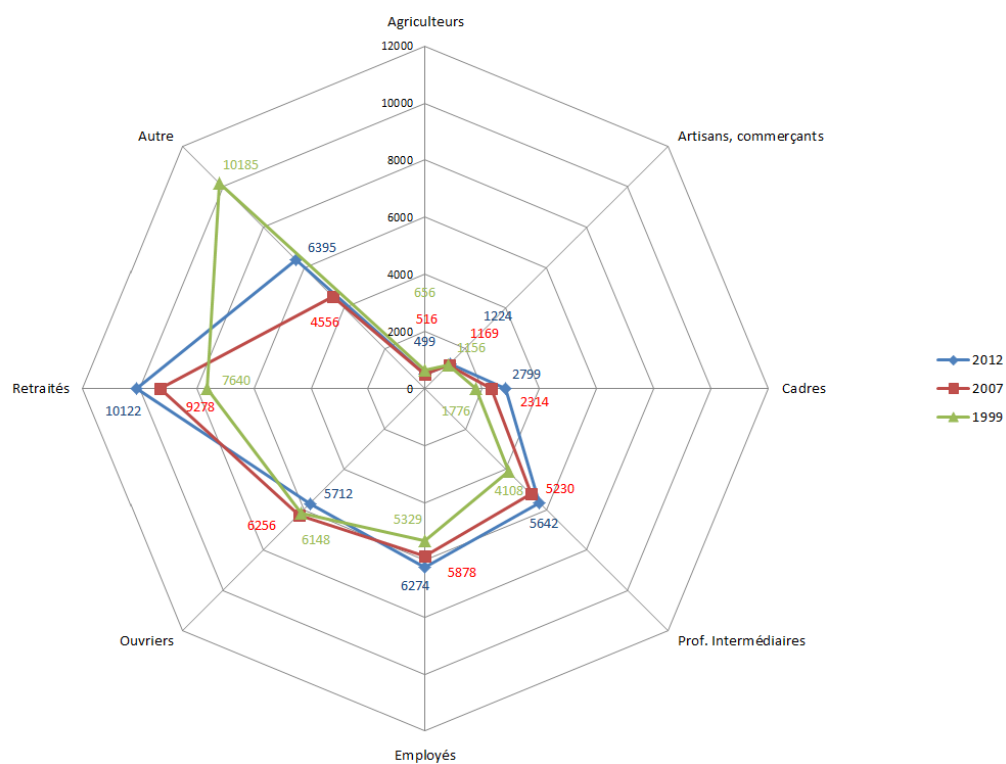


Figure 26 Répartition des actifs en CSP en termes d'effectifs pour les années 1999, 2007 et 2012.



En termes d'effectif, l'évolution des CSP depuis 1999 révèle que les **agriculteurs et les ouvriers sont de moins en moins nombreux** sur le territoire du Pays de Mormal. En effet, on a enregistré depuis 1999 une baisse de -157 agriculteurs et de -436 ouvriers. La CSP « Autre, sans activité » a également subi une nette régression entre 1999 et 2012 avec une perte de -37,1% de ses effectifs, même si la **courbe a tendance à remonter depuis 2007**.

Dans le même temps, les employés (+945), les professions intermédiaires (+1534), les cadres (+1023), les artisans-commerçants-chefs d'entreprises (+68) et surtout les retraités (+2 482) **n'ont cessé de s'installer** sur le territoire intercommunal.

Cependant, si l'on compare en termes de pourcentage, les observations sont différentes. En effet, au niveau de la représentation de chaque CSP **peu de choses ont réellement changé depuis 2007**. Mise à part une évolution négative des ouvriers (passant de 18 à 15%) et une évolution positive des « Autres, sans activité » (de 13 à 17%), **la répartition des actifs en catégories socio-professionnelles est sensiblement la même**. Il est nécessaire de remonter à 1999 pour voir un véritable changement dans la représentation de la population de l'intercommunalité. Avec une chute proportionnelle des « Autres, sans activité » et une légère diminution des ouvriers, au profit des autres CSP.

Ainsi, au travers de l'analyse de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles dite « CSP », il est possible de remarquer **qu'un écart se creuse entre les catégories**. En 2012, les cadres, les artisans et commerçants et les agriculteurs ne représentaient que 10% des actifs alors qu'à eux seuls, les retraités représentaient 25%. De plus, l'analyse des CSP nous permet d'avoir un regard **sur l'uniformisation des modes de vie**. En effet, les pratiques et consommations culturelles demeurent dans notre société de masse étroitement liées à la position et à la trajectoire sociale des individus.

Ainsi, plusieurs hypothèses peuvent être mises en avant :

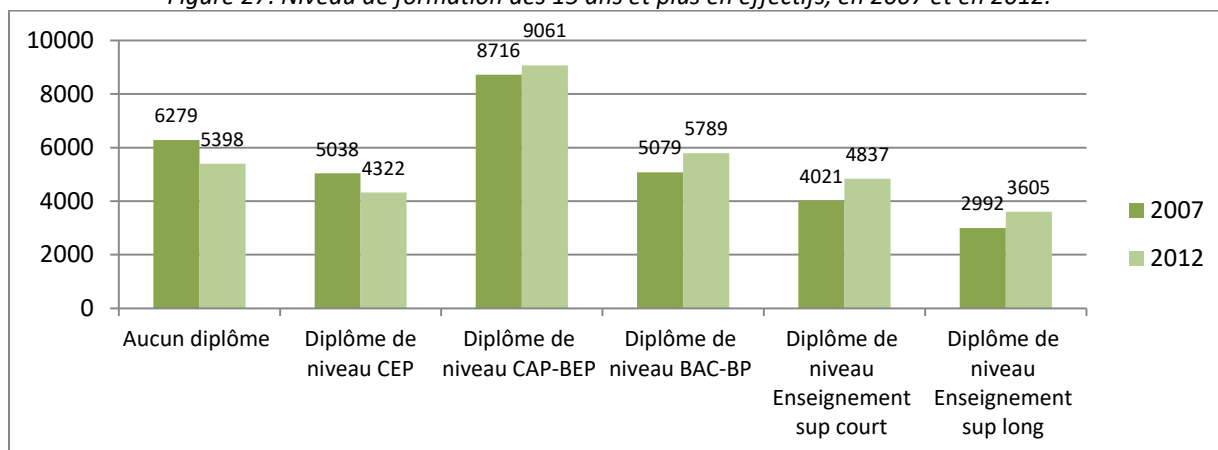
- **Des modes de vie très différents qui coexistent sur le territoire.**
- **Un phénomène d'uniformisation des modes de vie** qui s'opère par la prépondérance des retraités.
- Un « **embourgeoisement** » de ce territoire qui devient difficile d'accès aux classes les plus modestes.

5. Un niveau de formation de la population en augmentation

Tableau 12: Niveau de formation des 15 ans et plus, en 2012.

	Pays de Mormal	Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole	Communauté de Communes Cœur d'Avesnois	Département Nord
Part sans diplôme dans non scolarisés 15 ans ou plus en % en 2010	15,26	20,2	17,6	19,4
Part diplôme le plus élevé CEP dans non scolarisés 15 ans ou plus en % en 2010	12,22	10,5	14,2	10,8
Part diplôme le plus élevé BEP-CAP dans non scolarisés 15 ans ou plus en % en 2010	25,62	26,1	28	23,4
Part diplôme le plus élevé BAC-Brevet prof. dans non scolarisés 15 ans ou plus en % en 2010	16,37	15,8	15,5	15,8
Part diplôme le plus élevé Enseignement sup court dans non scolarisés 15 ans ou plus en % en 2010	13,68	11,2	10,9	12,2
Part diplôme le plus élevé Enseignement sup long dans non scolarisés 15 ans ou plus en % en 2010	10,19	9,7	6,8	12

Figure 27: Niveau de formation des 15 ans et plus en effectifs, en 2007 et en 2012.



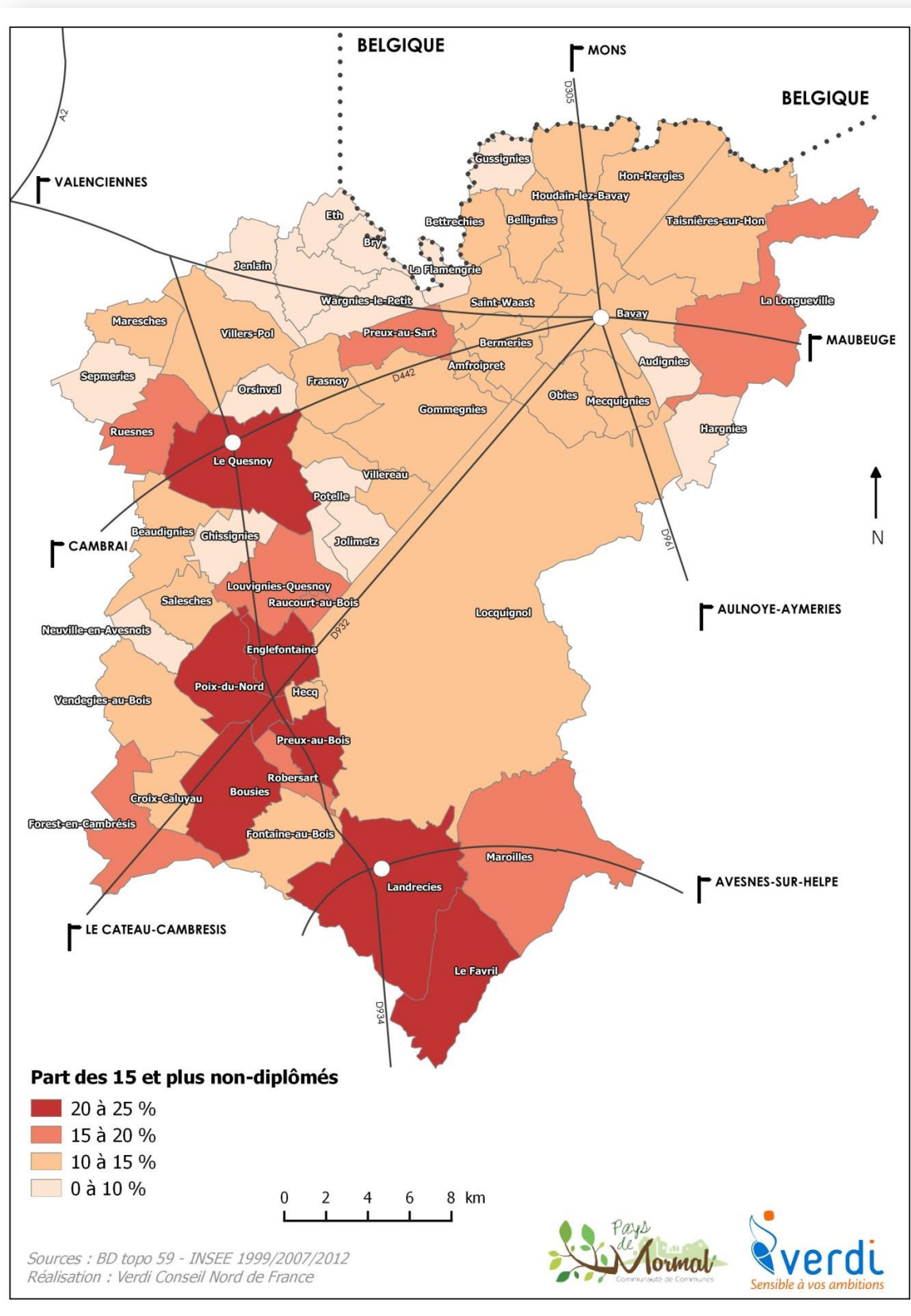
En 2012, le Pays de Mormal affiche un **niveau de formation supérieur à celui du Département**, et inversement, la part des « sans diplôme » sur le territoire (15,26 %) est inférieure à celle du Département (19,4 %). Entre 2007 et 2012, **le niveau de formation de la population du territoire a progressé** : le nombre de diplômés allant du « CAP-BEP » à l'« Enseignement supérieur long » est en augmentation. Le territoire accueille un nombre de plus en plus élevé de hauts diplômés. De plus, le

nombre de personnes « Sans diplôme » diminue sur la période. Le territoire dispose donc d'un meilleur niveau de formation que sur l'ensemble du Département.

Par rapport aux intercommunalités voisines, globalement, le Pays de Mormal dispose d'un niveau de formation de sa population supérieur à ceux de la CAVM et de la CCCA. En effet, la part des « Sans diplôme » est inférieure à celles des deux autres territoires. Cependant, le niveau de formation du Pays de Mormal semble moins « *technique* » que ceux de la CAVM et de la CCCA. Pour ces deux derniers, les parts de diplômés de « BEP-CAP » sont plus importantes que sur le Pays de Mormal.

Le « Plateau du Quercitain » présente la part de diplômés, de l'« Enseignement supérieur long » (11,06 %) la plus élevée, par rapport aux autres territoires. Le « Bavaisis » enregistre les parts les plus importantes de diplômés de l'« Enseignement supérieur court » (15,78 %), « CAP-BEP » (27,10 %) et « BAC, Brevet pro » (17,67 %). En ce qui concerne les non diplômés et les titulaires d'un CEP, le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères » dispose du plus grand nombre de représentants. Ce dernier territoire présente donc le niveau de formation le moins élevé.

Figure 28 Part de la population de 15 ans et plus non scolarisée, sans diplôme, en 2012.



La cartographie de la part des personnes sans diplôme de 15 ans et plus non scolarisées, en 2012, vient confirmer le constat élaboré précédemment. Cette catégorie représente 16,73 % des personnes de 15 ans et plus non scolarisées dans le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères ». En effet, les communes de Landrecies, Le Favril, Bousies, Preux-au-Bois et Englefontaine enregistrent des parts supérieures à 20 % ; elles sont suivies de Louvignies-Quesnoy, Raucourt-au-Bois et Robersart, avec une part entre 15 et 20 %. Cela peut être en lien avec le départ de sa population, présentant un niveau de formation plus élevé, vers les pôles voisins plus attractifs.

Sur le Pays de Mormal, les communes les plus concernées par cette catégorie de non diplômés sont majoritairement situées au Sud. Cette partie du territoire est la plus éloignée des bassins d'emplois voisins. Cependant, un regroupement de communes situées au Nord-ouest et présentant une part de personnes de 15 ans et plus non scolarisées « Sans diplôme » faible est notable : Jenlain, Warngies-le-Grand, Wargnies-le-Petit, Eth, Bry et La Flamengrie. Ces communes constituent la frontière avec le bassin d'emplois du Valenciennois et bénéficient des offres de formations en lien avec ce pôle.

Le « Plateau-Quercitain » affiche la deuxième part des « sans diplôme » (15,83 %). Le Sud de ce territoire regroupe les communes avec les parts les plus élevées : Forest-en-Cambrésis ou Poix-du-Nord. La commune de Le Quesnoy se démarque par une part élevée de personnes de 15 ans et plus non scolarisées « sans diplôme » en 2012. Cela peut être imputable aux départs de sa population, présentant un niveau de formation plus élevé, vers les bassins d'emplois voisins.

Bavay et les communes alentour allant jusqu'à celles de Locquignol et Villers-Pol, plutôt situées plus au centre du Pays de Mormal, forment un ensemble et présentent des parts de personnes de 15 ans et plus non scolarisées moyennes (entre 10 et 15 %). Cela semble marquer la limite d'aire d'influence du bassin d'emplois à proximité. La répartition des sans diplôme du « Bavaisis » est la plus homogène sur l'ensemble du Pays.

6. Synthèse

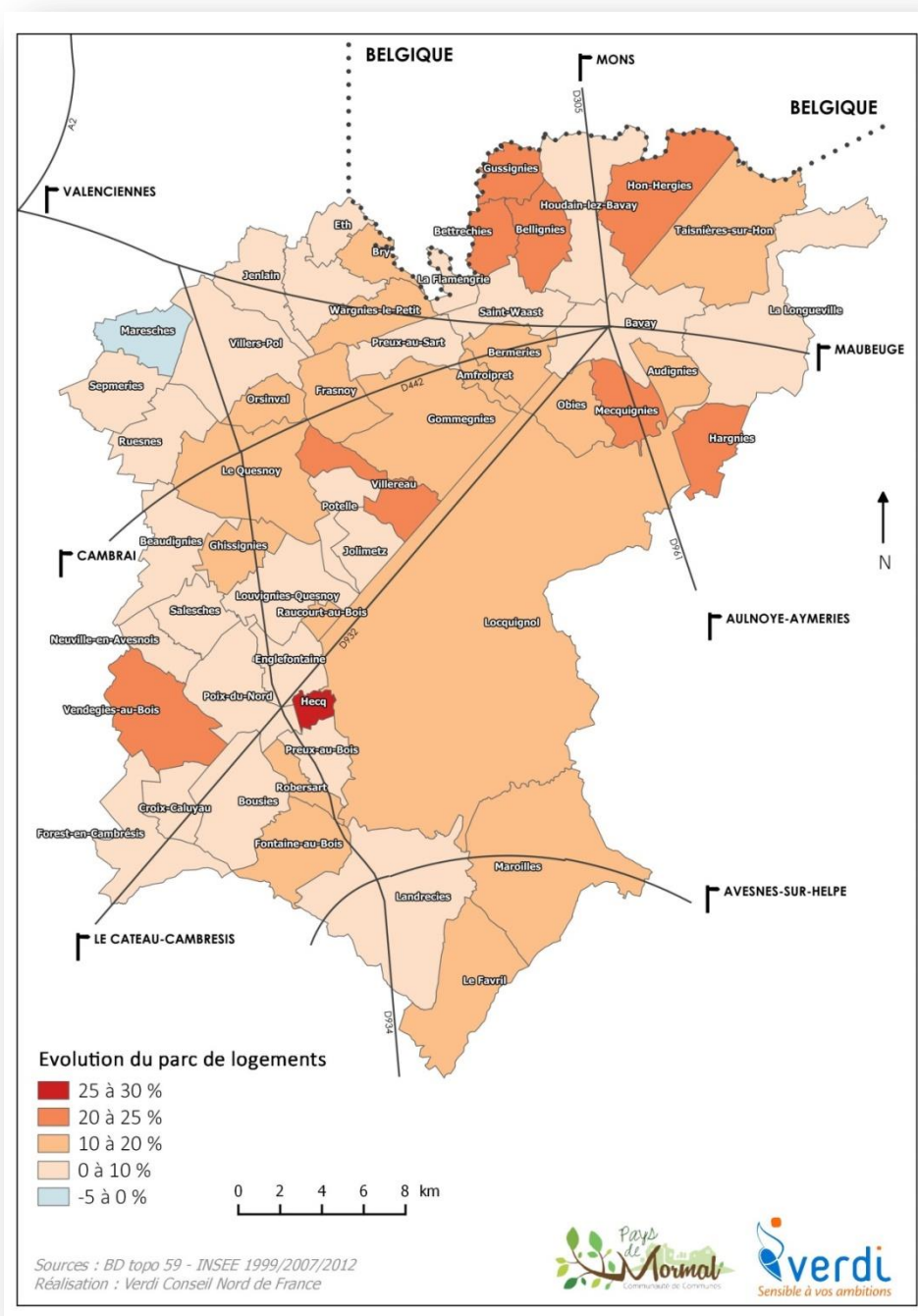
ATOUTS	FAIBLESSES
Des communes au Nord et à l'Ouest qui présentent des richesses. Une mobilité facilitant les déplacements vers les bassins d'emplois. Des prix de l'immobilier toujours accessibles (< à ceux du Département et de la Région). Une augmentation de la CSP « Cadres, Prof. Intellectuelles supérieures » sur 2007-2012. La catégorie « Ouvriers » est relativement présente sur le territoire. Un niveau de formation de la population supérieur à celui de la C.C.C.A, de la C.A.V.M et du Département.	Une part des ménages imposés qui n'est pas très élevée. Des disparités Nord-Sud en termes de revenus et de richesses. Une part des « Retraités » très prononcée au Sud du territoire. Des disparités Est (retraités) –Ouest (cadres) concernant les CSP.
OPPORTUNITES	MENACES
Ancrer la population, qui provient de la périurbanisation du valenciennois, au territoire. Garantir la connexion avec les bassins d'emplois voisins, créateurs de richesses. Encourager l'arrivée de familles avec des enfants/jeunes (typologie de logements, équipements, ...). Développer des centres de formation au Sud du territoire, moins qualifié.	Un prix de l'immobilier en augmentation constante risque de remettre en question l'attractivité de certains espaces. Le départ des 15-29 ans (formation, emplois...). Des ménages de petite taille, en hausse, entraînent des revenus moins élevés. La perte du dynamisme du territoire (part des « Retraités » en augmentation).

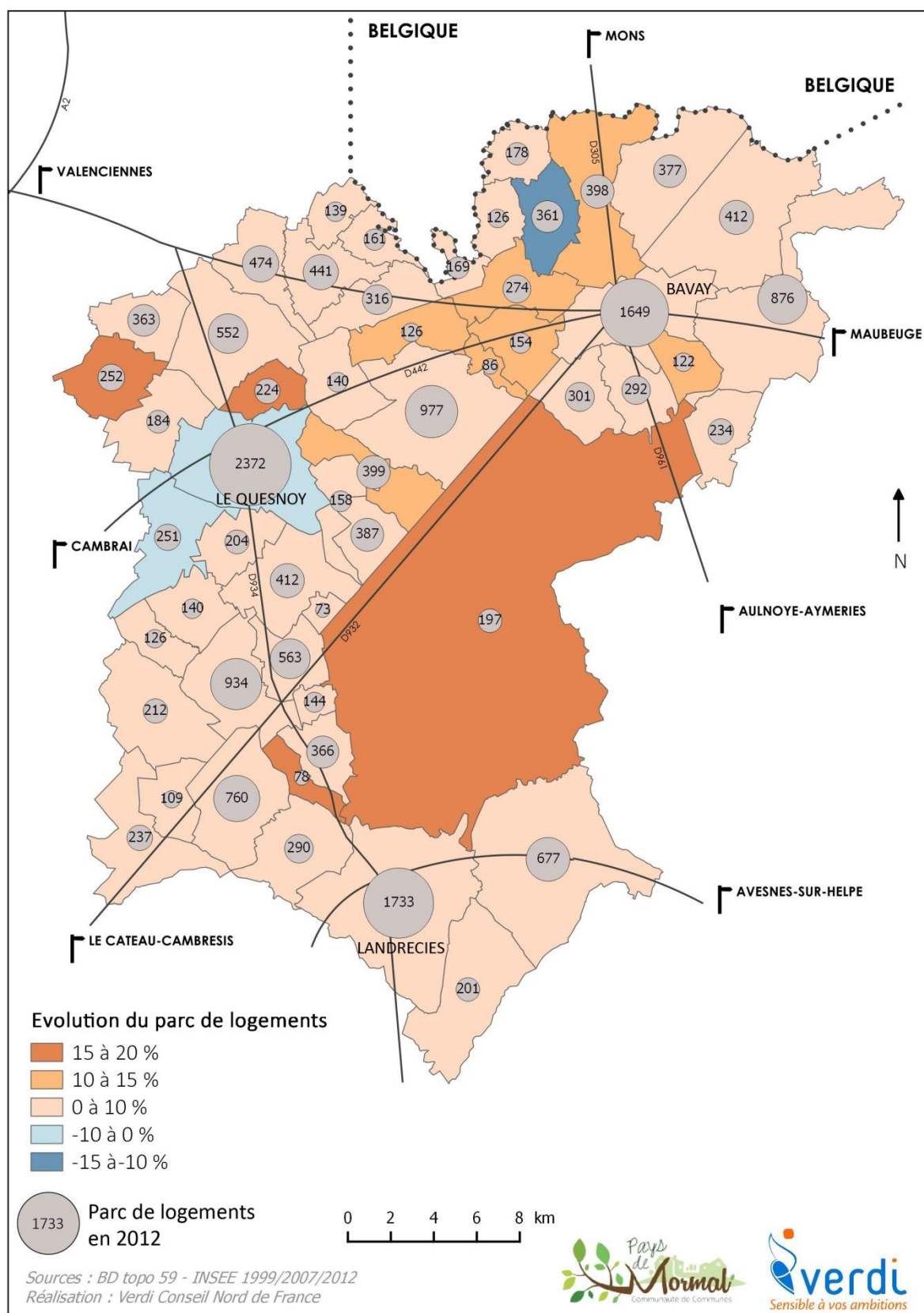
4. EVOLUTION DE L'HABITAT

1. Une croissance importante du parc de logement

Figure 29: Evolution du parc de logements entre 1999 et 2007.

Figure 30: Parc de logements de 2012 et l'évolution du parc de logements entre 2007 et 2012.





Au sein de la Communauté de Communes du Pays de Mormal, le parc de logements a connu un **accroissement important** sur un certain nombre de communes entre 2007 (20 409 logements) et 2012 (21 401 logements), soit une croissance de +4.9 % (992 logements). En effet, cette dynamique importante est la conséquence d'arrivées de nouvelles populations dues à la proximité de bassins d'emplois comme le Valenciennois ou le Maubeugeois. L'intercommunalité du Pays de Mormal, marquée par une attractivité résidentielle, est ainsi devenue un espace de transition entre les 2 aires urbaines de Maubeuge et de Valenciennes. Toutefois, **des disparités apparaissent à l'échelle de la collectivité**.

En effet, au Nord le « Bavaisis » a connu une croissance de 5,02 % durant cette période avec un nombre de logement passant de 5920 à 6228. Toutes les communes de ce territoire, à l'exception de Bellignies, ont ainsi été marquées par une évolution positive de leur parc comprise entre 0 et 15 %. Au contraire Bellignies, a perdu 42 logements entre 2007 et 2012, soit une régression de -10,4 %. Ce qui en fait la commune ayant l'évolution la baisse la plus forte de son parc de logement à l'échelle de la Communauté de Communes.

Le « Plateau Quercitain » est, quant à lui, marqué par **une évolution moins importante** que le « Bavaisis ». En effet, celle-ci est de 3,5 % pour un nombre de logements passant de 7404 à 7 663. Au niveau de ce territoire, la majorité des communes a une évolution se situant entre 0 et 15 %. Cependant, quatre communes ont connu une dynamique qu'il est important de mettre en lumière. Il s'agit des communes de Sepmeries et d'Orsinval qui ont eu une croissance aux alentours de 15%, et des communes de Baudignies et de Le Quesnoy, seules communes qui ont connu une régression de leur parc de logement sur ce territoire, avec respectivement -0,4 % et -3,65 %. Cette dernière, étant la commune la plus importante de l'EPCI avec un pôle multimodal, voit donc son parc de logements diminuer de 2 462 à 2 372 logements.

Enfin, le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères » semble être **le plus dynamique en termes de construction d'habitations** puisque l'évolution du parc de logement était de 6 %, passant de 7085 à 7510. Sur cet espace, aucune commune n'a connu de régression entre 2007 et 2012. Encore une fois la majorité des communes s'est inscrite dans une progression comprise entre 0 et 15 %. Seules Locquignol et Robersart ont vu leur parc s'accroître respectivement de 17,8 % et 16,2 %.

Enfin, les parcs de logements des trois polarités (Bavay, Le Quesnoy, Landrecies) restent les plus conséquents sur le territoire en 2012.

Les évolutions sont différentes entre les deux périodes :

Entre 1999 et 2007 :

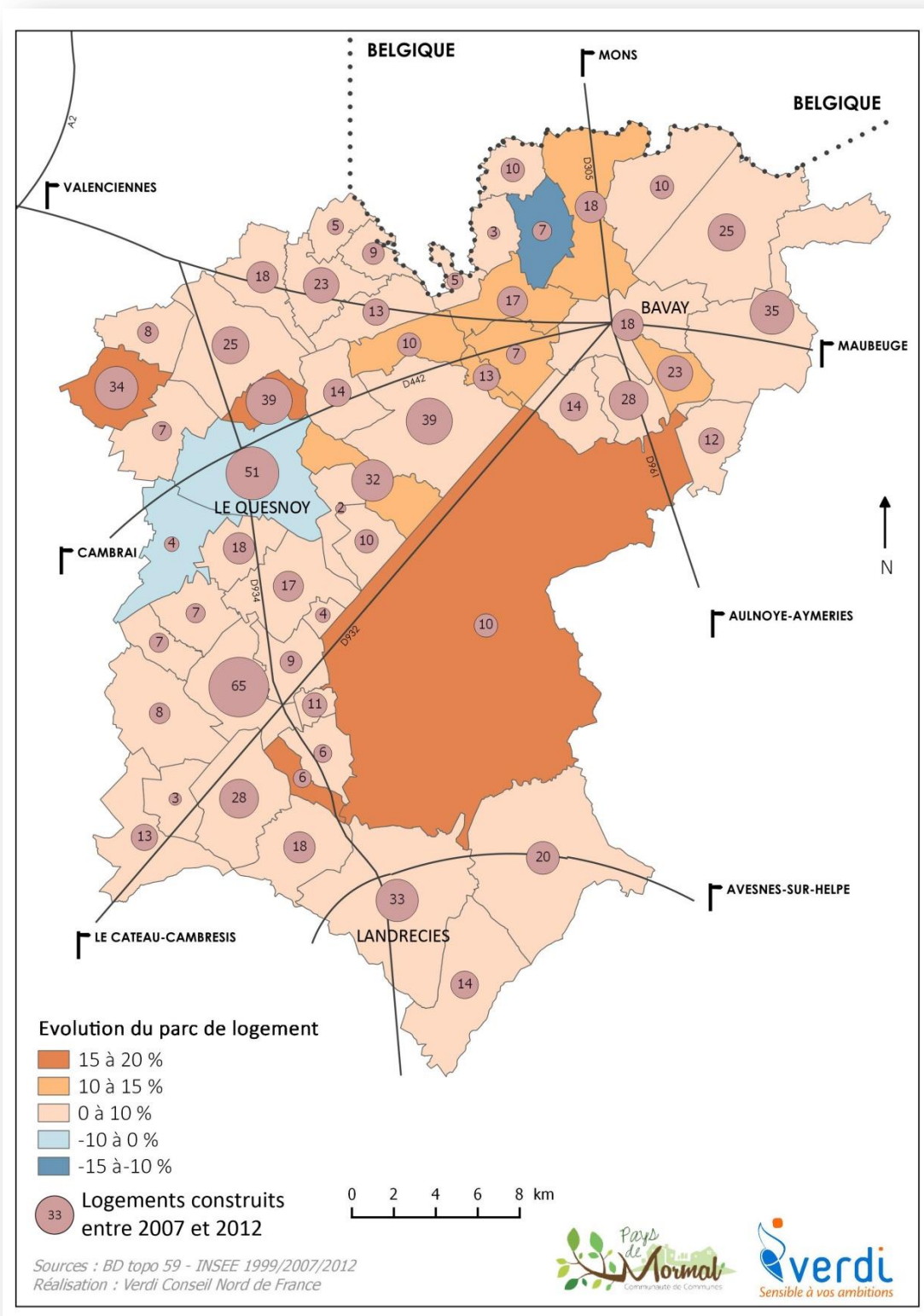
- **Une croissance positive sur l'ensemble des communes** à l'exception de Maresches (-0,54 %).
- **Une croissance particulièrement soutenue sur Hecq** (29,13 %).
- **Une attractivité importante des communes situées au nord de la Communauté de Communes**, principalement au sein du « Bavaisis ».

Entre 2007 et 2012 :

- **Une baisse d'attractivité des communes du « Bavaisis »**, notamment de Bellignies qui est passée d'une évolution de 22,45 % entre 1999 et 2007 à -10,4 % entre 2007 et 2012.

- Deux communes deviennent très attractives sur le territoire du « Plateau Quercitain » : Sepmeries et Orsinval.
- La commune de Locquignol qui poursuit une dynamique attractive en termes de logements.

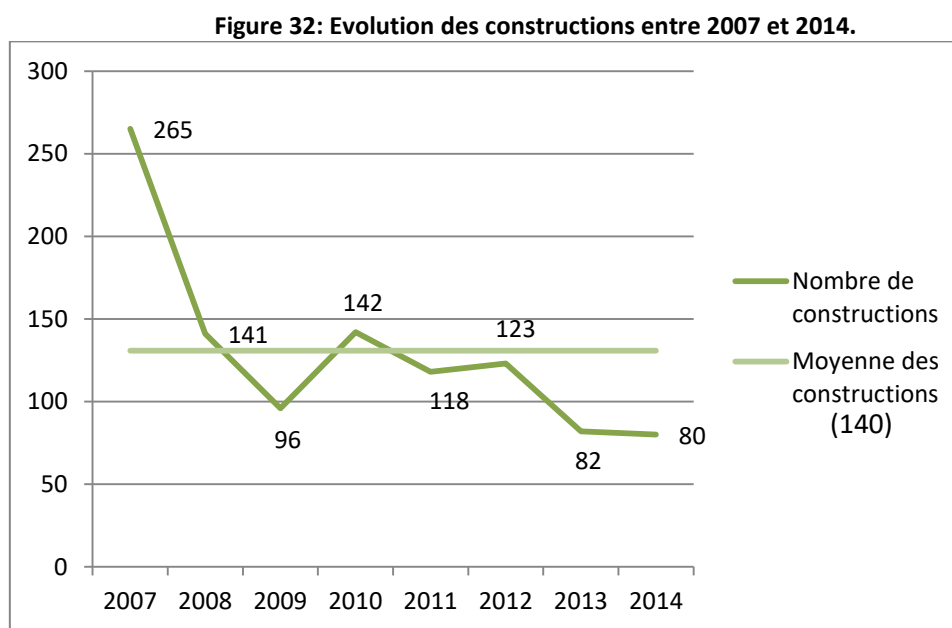
Figure 31 Nombre de logements construits et l'évolution du parc de logements, entre 2007 et 2012.



La carte ci-dessus appuie ce constat, tout en apportant un ordre de grandeur avec l'effectif des logements construits entre 2007 et 2012. Ainsi certaines évolutions sont à modérer compte tenu des réelles augmentations ou diminutions sur le Pays de Mormal. Les communes de Locquignol et Robersart, classées parmi les évolutions les plus importantes, voient leur parc de logements n'augmenter que de 10 et 6 logements respectivement, sur la période. A contrario, Sepmeries (+34) et Orsinval (+39) témoignent d'une importante augmentation de logements, et peuvent être qualifiées de communes attractives sur le territoire. Concernant la dynamique de diminution du parc de logements entre 2007 et 2012, il en va de même pour la commune de Bellignies, dont le nombre de logements construits sur la période n'est que de 7.

2. Un parc de logement vieillissant marqué par une prédominance de l'habitat individuel et une diminution du nombre de constructions

- Une évolution négative du parc de logements entre 2007 et 2014 sur CC du Pays de Mormal.



Les données concernant la construction neuve sont issues de la base de données « SIT@DEL2 » du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Les données utilisées concernent les logements « commencés » sur la période 2007 – 2014. Ces logements dits « commencés » sont considérés par simplification comme étant construits.

Entre 2007 et 2014, le total de logements construits s'élève à 1 047.

Cette courbe d'évolution dégage une tendance principale au cours de la période 2007 – 2012 qui est une **diminution du nombre de constructions de logements**. En effet, en l'espace de 7 ans, ce nombre a chuté de 265 à 80. Bien qu'entre 2009 et 2010 la construction soit repartie à la hausse après une très forte régression depuis 2007, la tendance générale de la construction a évolué de façon très négative. Cette diminution peut s'expliquer par une **entrée dans un contexte de crise économique généralisé**.

Le tableau ci-après indique le nombre de constructions, et l'on s'aperçoit qu'au niveau des trois territoires formant la Communauté de Communes, le « **Plateau Quercitain** » a **accueilli le plus grand nombre de constructions sur la période 2007 – 2014** (436). Notamment dans les communes de Poix-du-Nord (69) et de Le Quesnoy (78). Dans les deux autres grandes entités formant le Pays de Mormal, les communes ayant le plus accueilli de logements sont Bavay (39), La Longueville (42), Gommegnies (42) et Villereau (39).

Cependant, rapportée au poids de population, la dynamique de construction apparaît plus importante sur certaines communes ce qui traduit une **attractivité plus fortes sur certains espaces de l'intercommunalité**. Par exemple, Audignies a vu se construire 30 logements au cours de cette période pour une population de 306 habitants. En conséquence, les 30 logements construits représentent environ 24,6% du parc actuel de la commune.

Tableau 13: Nombre de logements construits entre 2007 - 2014.

Communes	Total logements construits 2007 - 2014	Nombre total de logements en 2012	Population de 2012	Part du Parc de 2012 (%)
"Bavaisis"	306	6 228	14 152	4.9
Audignies	30	122	306	24.6
Bavay	39	1 649	3 435	2.36
Bellignies	7	362	874	1.9
Bermeries	7	154	390	4.54
Bettrechies	3	127	251	2.36
Bry	10	161	401	6.2
Eth	5	139	326	3.6
La Flamengrie	6	169	396	3.5
Gussignies	10	178	356	5.6
Hargnies	16	234	590	16.8
Hon-Hergies	15	378	827	4
Houdain-lez-Bavay	19	399	909	4.76
La Longueville	42	876	2 138	4.8
Mecquignies	31	293	680	10.6
Obies	17	301	710	5.6
Taisnières-sur-Hon	31	413	937	7.5
Saint-Waast La Vallée	18	274	626	6.5
"Plateau Quercitain"	436	7 663	17 513	5.7
Beaudignies	5	251	564	2
Croix-Caluyau	4	110	254	3.6
Forest-en-Cambrésis	17	237	537	7.8
Frasnoy	16	141	357	11.3
Ghissignies	19	204	506	9.3
Jenlain	18	475	1 093	3.8
Maresches	8	363	898	2.2
Neuville-en-Avesnois	7	127	294	5.5
Orsinval	41	224	548	18.3
Poix-du-Nord	69	934	2 182	7.4
Preux-au-Sart	12	126	297	9.5
Le Quesnoy	78	2 372	5 030	3.3
Ruesnes	7	184	428	3.8
Salesches	10	140	306	7.1

Sepmeries	39	253	647	15.4
Vendegies-au-Bois	8	213	496	3.7
Villers-Pol	31	552	1 239	5.6
Wagnies-le-Grand	30	441	1 060	6.8
Wagnies-le-Petit	17	316	777	5.3
"Mormal et ses auréoles bocagères"	305	7 510	16 706	4.06
Amfroiprêt	13	86	235	15.1
Bousies	28	760	1 710	3.7
Englefontaine	11	564	1 291	1.9
Le Favril	17	202	486	8.4
Fontaine-au-Bois	19	290	680	6.5
Gommegnies	42	978	2 283	4.3
Hecq	12	144	355	8.3
Jolimetz	10	388	883	2.5
Landrecies	37	1 734	3 516	2.1
Locquignol	10	198	355	5
Louvignies-Quesnoy	20	412	951	4.8
Maroilles	26	678	1 429	3.8
Potelle	3	158	358	1.9
Preux-au-Bois	6	367	839	1.6
Raucourt-au-Bois	4	73	182	5.5
Robersart	8	79	183	10.1
Villereau	39	400	970	9.75
Pays de Mormal	1047	21 401	48 371 hab.	4.9 %

- **Un parc de logements relativement ancien.**

Le parc de logement en date de 2012 (données les plus récentes à cette date) est concerné par une **part importante de résidences principales** ayant été construites avant 1946. En effet, la part des communes est supérieure à la part du département (33,3 %). C'est ainsi une part importante des logements qui est **potentiellement soumise à une précarité énergétique**. En effet, 47,8 % des résidences principales de la Communauté de Communes ont donc été construites sur des caractéristiques du bâti n'intégrant aucune norme d'isolation et d'économie d'énergie (la première réglementation thermique datant de 1974).

De plus, sans être systémique, la date de construction peut renseigner sur la qualité du bâti. En effet, il est possible de retrouver dans certains logements des causes d'insalubrité (peinture au plomb) éventuellement associées à la dégradation du bâti.

Généralement les logements sont regroupés en trois catégories pour décrire leur confort de base : ceux dits « tout confort » disposent de W-C intérieurs, d'installations sanitaires et de chauffage central. Les logements au confort « acceptable » ont également des W-C intérieurs et des installations sanitaires mais sans chauffage ou par des appareils indépendants. Enfin, les logements sans confort ou au confort insuffisant n'ont pas d'accès à l'eau ou sont sans W-C intérieurs ou sans installation sanitaire.

En l'absence de données concernant la présence de W-C au sein des résidences principales, le confort des logements sera appréhendé uniquement selon les critères de présence d'installations sanitaires et de chauffage central.

En prenant comme principaux critères la présence d'installations sanitaires et de chauffage central, on remarque que la part des résidences principales équipées **reste inférieure aux chiffres de la région Hauts de France**. De plus, il est important de mettre en avant le fait que **la part des résidences ayant le chauffage central**, qu'il soit individuel ou collectif, entre 2007 et 2012 **diminue très légèrement** passant de 67,47 % à 65,4 %. Seules sept communes ont connu une évolution positive pour leur chauffage central. Il s'agit de Bry, Houdain-lez-Bavay, La Longueville et Mecquignies pour le « Bavaisis » - Le Quesnoy pour le « Plateau Quercitain » – Jolimetz et Maroilles pour le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères ». Cependant, il est indispensable de préciser que d'autres modes de chauffage, tel que le bois, sont également utilisés. Il ne s'agit donc pas forcément d'une baisse de la qualité des logements.

La part des résidences principales construites avant 1946 s'élève à 47,87 %, en 2012, soit presque la moitié des résidences principales sur le Pays de Mormal. Le parc de logements est donc relativement ancien. Ce chiffre est nettement supérieur à celui de la Région (33,3 %). Le « Bavaisis » et le « Plateau Quercitain » enregistrent une part de ces logements aux alentours de 45%. Cependant, le parc de logements du territoire « Mormal et ses auréoles bocagères » est composé, pour plus de la moitié, de résidences principales construites avant 1946.

Tableau 14: Niveau de confort du parc entre 2007 et 2012.

	Part des résidences principales ayant le chauffage central en 2007 (%)	Part des résidences principales ayant le chauffage central en 2012 (%)	Part des résidences principales avec installation sanitaire en 2007 (%)	Part des résidences principales avec installation sanitaire en 2012 (%)	Part des résidences principales construites avant 1946 en 2012
Bavaisis	65.86	63.1	93.6	95.2	45.4
Audignies	62.5	53.6	100	96.4	28.6
Bavay	75.3	72.6	94.4	95.1	32.5
Bellignies	71.7	66.2	90.8	93.3	58.6
Bermeries	57	50.4	95.3	91.4	45.3
Bettrechies	44.1	36.6	75.3	86	59.1
Bry	61.6	66.4	96.4	95.2	38.4
Eth	69.6	68.2	93.6	96.1	43.4
La Flamengrie	48.3	41.9	96.5	97.4	43.9
Gussignies	73.4	69.6	92.2	92	56.5
Hargnies	62.5	58	93.3	92	35.3
Hon-Hergies	69.5	62.5	94.1	95.4	70.1
Houdain-lez-Bavay	57.2	59	91.4	95.1	52.9
La Longueville	61.6	62.3	95.5	96.7	39.4
Mecquignies	59.7	60.8	88.9	94.8	46.3
Obies	67.6	62	93.4	96.7	53.1
Taisnières-sur-Hon	55.6	51.3	93	95.2	63.4

Saint-Waast La Vallée	65.4	62.6	96.3	98.8	60.1
"Plateau Quercitain"	70.52	67.6	94.1	95.5	44.9
Beaudignies	80.1	70	93.2	95.3	73.4
Croix-Caluyau	58.3	52.9	93.8	95.1	64.7
Forest-en-Cambrésis	69.4	68.1	89.8	94.8	75.7
Frasnoy	69.7	67.7	94.1	92.3	60.8
Ghissignies	69.8	61.9	97.6	97.9	33.3
Jenlain	68.5	66.1	94.8	96.2	36.3
Maresches	64.9	62.9	86.6	91.3	53.6
Neuville-en-Avesnois	56.8	47	96.4	93.2	63.2
Orsinval	62.4	56.6	95.5	94.9	36.3
Poix-du-Nord	67.8	67	91.3	94	47.1
Preux-au-Sart	57.3	43.9	89.6	94.4	48.6
Le Quesnoy	79.1	79.6	96.3	97.1	34.3
Ruesnes	56.1	54.9	96.3	97.1	42.2
Salesches	63.6	57.3	93.5	95.5	70
Sepmeries	66	56.0	94.4	95.9	55.6
Vendegies-au-Bois	61.8	43.1	93.6	97	52.8
Villers-Pol	69.6	69.2	95.1	94.9	50.3
Wagnies-le-Grand	66.4	62.5	91.9	95.4	38.2
Wagnies-le-Petit	60.6	60.1	93.7	92.8	46
"Mormal et ses auréoles bocagères"	65.61	62.5	93	94.6	52.9
Amfroiprêt	55.1	46.8	94.2	97.4	51.9
Bousies	64.9	64.3	90.6	93.5	61.6
Englefontaine	70.4	60.7	91.3	92.5	48.5
Le Favril	42.9	38.5	92.6	95	61
Fontaine-au-Bois	68.5	55.8	93.4	96	52
Gommegnies	65.8	61.7	93.2	93	56.7
Hecq	63.2	59.1	94	95.3	39.4
Jolimetz	65.3	66	96.2	95.8	45.9
Landrecies	71.9	71.5	94.8	97	48.5
Locquignol	53.5	48.3	87.6	88.8	58
Louvignies-Quesnoy	67.8	64.2	91.5	93.6	53.1
Maroilles	62.3	64	95.6	97	65.4
Potelle	56.6	55.4	95.6	96.6	23.6
Preux-au-Bois	58.4	60.4	87.5	90.2	69.2
Raucourt-au-Bois	71	65.7	88.7	90	51.4
Robersart	63.2	49.3	95.6	90.1	40.8
Villereau	61.4	52.2	91.3	95.7	37
Pays de Mormal	67.47	64.5	93.6	95.1	47.8
Région	88	88	95.5	96.2	33.3

Tableau 15 : Typologie principale de logements et surfaces moyennes des logements.

	Part des Résidences principales 5 pièces en % en 2012	Surface moyenne en m ² de logements commencés individuels purs en 2012	Surface moyenne en m ² de logements commencés individuels purs en 2007
"Bavais"	62,90%	131,0	138,9
Audignies	61,5	133,8	173,8
Bavay	49,5	170,3	0,0
Bellignies	71,7	135,2	160,0
Bermeries	66,4	-	148,8
Bettrechies	63,4	-	112,5
Bry	71,7	108,0	117,3
Eth	78,4	128,5	181,0
La Flamengrie	69,2	-	127,7
Gussignies	68,0	147,0	194,0
Hargnies	68,8	186,0	132,5
Hon-Hergies	61,7	-	168,6
Houdain-lez-Bavay	66,2	-	121,5
La Longueville	67,7	113,3	157,4
Mecquignies	62,6	86,5	119,0
Obies	69,9	155,0	141,7
Taisnières-sur-Hon	72,0	157,7	132,0
Saint-Waast La Vallée	69,0	-	118,7
"Plateau Quercitain"	56,50%	142,0	166,0
Beaudignies	59,7	103,0	146,0
Croix-Caluyau	70,8	-	-
Forest-en-Cambrésis	60,2	147,7	194,7
Frasnoy	64,7	138,0	215,0
Ghissignies	73,4	-	163,4
Jenlain	70,4	134,8	-
Maresches	67,9	-	-
Neuville-en-Avesnois	71,2	-	105,0
Orsinval	74,0	156,0	144,5
Poix-du-Nord	59,1	121,5	156,7
Preux-au-Sart	69,8	159,0	181,1
Le Quesnoy	36,7	135,3	136,3
Ruesnes	73,2	240,0	198,3
Salesches	69,2	-	823,0
Sepmeries	69,0	110,0	65,0
Vendegies-au-Bois	66,3	86,0	137,0
Villers-Pol	68,5	89,0	149,8
Wagnies-le-Grand	67,6	138,8	162,7
Wagnies-le-Petit	75,4	-	139,3
"Mormal et ses auréoles bocagères"	55,90%	149,4	145,5
Amfroiprêt	49,4	155,0	104,8
Bousies	63,9	-	128,3
Englefontaine	45,7	97,5	142,7
Le Favril	54,1	122,0	160,6
Fontaine-au-Bois	63,0	-	115,3
Gommegnies	56,4	161,7	143,7

Hecq	73,1	-	137,0
Jolimetz	46,2	107,0	-
Landrecies	53,5	111,0	112,5
Locquignol	59,2	-	576,0
Louvignies-Quesnoy	54,8	132,8	142,5
Maroilles	69,9	183,3	158,6
Potelle	48,9	192,0	-
Preux-au-Bois	61,8	153,0	166,0
Raucourt-au-Bois	72,6	-	-
Robersart	52,9	-	158,5
Villereau	63,3	163,7	113,0
Pays de Mormal	58,1	210,1	150,5

Les données concernant la construction neuve sont issues de la base de données »SIT@DEL2 « du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Les données utilisées concernent les logements « commencés » sur la période 2007 – 2014. Ces logements dits « commencés » sont considérés par simplification comme étant construits. Toutes les données ne sont pas disponibles pour ce territoire.

La répartition des résidences principales selon les typologies de logements est homogène sur le territoire. Plus de la moitié des résidences principales du Pays de Mormal sont de type 5. Les logements individuels de grande taille sont donc majoritaires (58,1 % des résidences principales) en 2012. On observe une légère part plus importante des logements de type 5 sur le « Bavaisis ». Ensuite, les logements de type 4 sont les plus nombreux sur le territoire. Enfin, les logements de petite typologie (T1 et T2) sont quasi absents sur le Pays de Mormal (0,54 % et 3,18 % respectivement). Il est nécessaire de préciser que les trois communes Pôles disposent d'une part de petits logements plus élevée que les autres communes. En effet, concernant les logements de type T2, Bavay (8,89 %), Le Quesnoy (9,56 %) et Landrecies (12,96 %) disposent de parts plus importantes, la quasi-totalité du reste du territoire n'excédant pas les 5%. Pourtant, avec l'augmentation des ménages de petite taille (vieillesse,...) et le phénomène desserrement des ménages, le territoire tend vers un besoin de ce type de logements de plus en plus fort.

Les surfaces moyennes en m² des logements individuels purs en 2012 et en 2007 permettent de constater des évolutions de la taille des logements. Comme précédemment, les tailles de logements sur ces deux périodes sont relativement homogènes sur le Pays de Mormal, à quelques exceptions près. Le « Bavaisis » est le territoire dont la surface moyenne est la moins élevée sur les deux périodes avec 131 m² en 2012. Le « Plateau Quercitain » connaît la baisse la plus importante de la surface moyenne des logements individuels purs (de 166 en 2007 à 142 m² en 2012). Ce territoire semble avoir pris en compte le besoin de logements de petite taille entre 2007 et 2012. Un autre phénomène peut expliquer ce constat : l'attractivité du « Plateau Quercitain » entraîne une baisse de la taille des logements afin de répondre aux demandes du plus grand nombre de personnes. Le territoire de « Mormal et ses auroles bocagères » est l'unique territoire à connaître l'évolution inverse. Il s'agit également de l'espace le plus éloigné des bassins d'emplois voisins.

- Des nouvelles constructions principalement tournées vers l'individuel pur en 2007, 2012 et 2014.

Tableau 16: Types de logements construits en 2007, 2012 et 2014.

	Nombre de logements construits	Individuels purs (%)	Individuels groupés (%)	Logements collectifs (%)	Logements en résidences (%)
"Bavais"	64 46 43	96.9 78.3 49	3.1 8.7 46	0 13 5	0 0 0
"Plateau Quercitain"	150 41 21	42 95.1 67	8 0 9	52 4.9 24	0 0 0
"Mormal et ses auréoles bocagères"	51 31 16	100 87.1 100	0 0 0	0 12.9 0	0 0 0
Pays de Mormal	265 118 80	66.4 86.4 63.8	5.3 3.4 27.5	28.3 10.2 8.8	0 0 0
CA Valenciennes Métropole	1 021 1 234 584	22 16.4 20	24.1 20.4 18.8	52.1 43.2 60.6	1.8 20 0.5
CC Maubeuge Val de Sambre	348 294 181	48.3 47.6 59.1	28.4 23.8 12.7	21 27.2 28.2	2.3 1.4 0
CC Cœur de l'Avesnois	149 63 45	61.1 82.5 86.7	21.5 0 13.3	2 17.5 0	15.4 0 0
CC Sud de l'Avesnois	191 97 49	20.9 22.7 26.5	70.7 69.1 0	8.4 8.2 73.5	0 0 0
Région	21 795 19 707 15 196	32.2 28.2 26.3	25 21.9 16.1	38.2 45.2 44.1	4.6 4.7 13.5

2007 – 2012 – 2014

Types de logements (Base de données SIT@DEL2): le type de construction permet de distinguer l'individuel du collectif.

- **L'individuel pur :** opération de construction d'une maison seule individuelle ; (la maison individuelle correspond à un bâtiment ne comportant qu'un seul logement et disposant d'une entrée particulière. Par extension, les logements en « bande » (bâtiments comportant plusieurs logements disposant chacun d'une entrée particulière) sont considérés comme individuels).
- **L'individuel groupé :** opération qui comporte plusieurs logements individuels dans un même permis, ou un seul logement couplé avec un local non habitation ou des logements collectifs.

Tous ces logements ont un accès privatif.

- **Logements collectifs** : opérations dont les logements font partie d'un bâtiment de deux logements ou plus dont certains ne disposent pas d'un accès privatif.
- **Logements en résidence** : se caractérisent des logements collectifs par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres).

Dans le cas d'opérations regroupant à la fois des logements individuels et collectifs, ces derniers sont comptés dans leur type de construction respectif.

A la vue de ce tableau, on remarque d'une part que le nombre de constructions a considérablement diminué de 2007 à 2014 puisqu'il est passé de 265 à 80. Ensuite, bien qu'en 2007, 2012 et 2014 les logements construits soient majoritairement des logements individuels purs, on note **quelques disparités au niveau des 3 territoires du Pays de Mormal**.

Ainsi, au niveau du « Bavaisis », alors que l'individuel pur représentait quasiment la totalité des nouvelles constructions en 2007 et 78 % en 2012, ce chiffre a largement diminué en 2014 pour atteindre 49 %. Au contraire, **l'individuel groupé a énormément augmenté**, représentant 46% des nouveaux logements. Cela s'explique par la construction de 18 logements individuels groupés à Bavay. Sur ce territoire, en 2012 et 2014, **seules quatre villes ont réalisé des logements collectifs**. Il s'agit de La longueville, Bavay, Obies et Taisnière-sur-Hon. Enfin, au cours de cette période de 8 ans, **aucune construction de résidence** n'a été recensée.

Au contraire, on peut observer une **dynamique inverse sur le « Plateau Quercitain »**. En effet, alors que les constructions de logements collectifs étaient plus importantes en 2007 (52 %), ce chiffre a diminué au profit de l'individuel pur (67 %). La part des logements individuels groupés est, elle, restée sensiblement égale entre 2007 et 2014 malgré une absence de construction en 2012.

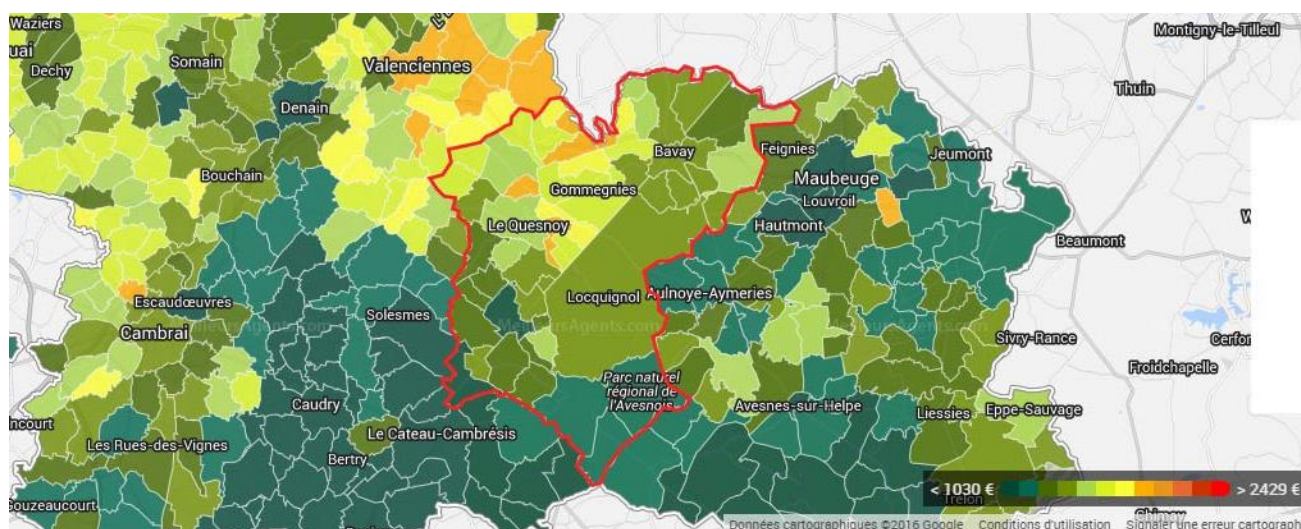
Enfin, le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères » n'a connu **qu'exclusivement de l'individuel pur depuis 2007**. Seules deux communes sont marquées par des projets de logements collectifs : Gommegnies et Villereau, avec 2 logements chacune en 2012. Ces projets peuvent être des nouvelles constructions collectives ou des divisions de bâtiments individuels existants dans le but de former plusieurs logements.

L'augmentation du coût de l'immobilier joue un rôle dans l'évolution de la répartition des nouveaux logements construits en 2007, 2012 et 2014. En effet, le « Bavaisis » et le « Plateau Quercitain » enregistrant un prix au m² pour une maison plus élevé que sur le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères ». Leur foncier est devenu plus prisé par les personnes travaillant dans les bassins d'emplois du valenciennois et maubeugeois. La taille des terrains à bâtir diminue donc, afin de garder des prix raisonnables et de pouvoir construire un maximum de logements face à une demande en logements, sur ces espaces, qui s'accroît.

La dynamique de construction de la CC du Pays de Mormal se rapproche de celles des intercommunalités voisines et de celle de la Région où l'on enregistre également une baisse du nombre de logements construits entre 2007 et 2014. Cependant on remarque une différence importante dans les types de logements construits. En effet, la CAVM, territoire très urbain, est plutôt marquée par un logement collectif qui ne cesse d'évoluer positivement depuis 2007 (52, 1 %

en 2007 et 60,6 % en 2014) alors que les CC Maubeuge Val de Sambre et cœur de l'Avesnois connaissent principalement des constructions individuelles pures. La part de ce type de logement a largement évolué dans ces deux intercommunalités, surtout pour la CC Cœur de l'Avesnois passant de 61,1 % à 86,7%. A l'échelle du territoire de la Sambre Avesnois, la dynamique de construction de la CCPM se rapproche de celle de la CC cœur de l'Avesnois. En effet, on retrouve dans chaque intercommunalité quasi essentiellement de l'habitat individuel (pur ou groupé). Au contraire, pour les Communautés de Communes Maubeuge Val de Sambre et Sud de l'Avesnois, la répartition des types de logements construits est différente. En effet, en 2014, pour la première l'individuel ne représentait que 72% alors que c'est le logement collectif qui était dominant pour la CCSA (73,5 %). Enfin, aucune intercommunalité de la Sambre Avesnois n'a enregistré de construction de résidences.

Figure 33 Prix moyen au m² pour une maison, au 1er mai 2016.



3. Un parc de logement caractérisé par la prédominance des résidences principales

- Une composition du parc de logements en constante évolution.

Tableau 17: Evolution de la composition du parc de logement entre 2007 et 2012.

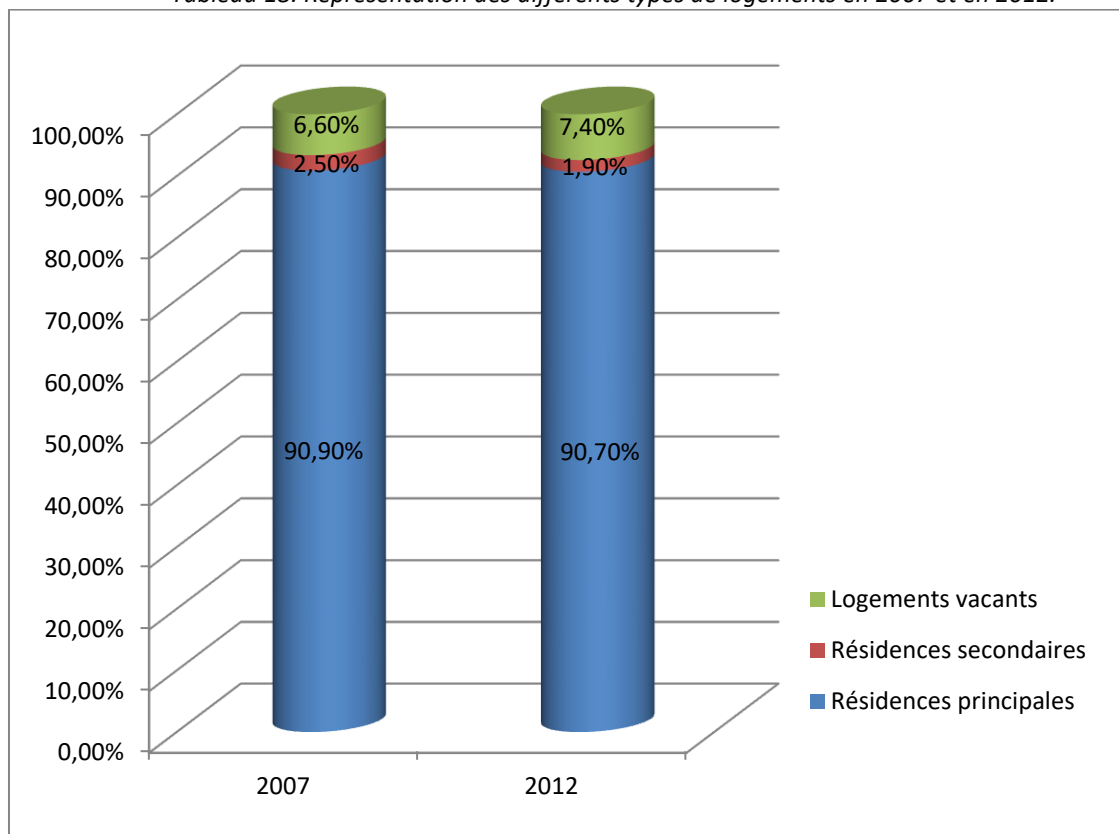
	Evolution du nombre de Résidences Principales entre 2007 et 2012	Evolution du nombre de Résidences Secondaires entre 2007 et 2012	Evolution du taux de logements vacants entre 2007 et 2012
CC du Pays de Mormal	+ 4.6 % (+847)	-20.76 % (- 107)	+ 0.8 point de pourcentage (+ 251)
« Bavais »	+ 4.96 % (+266)	-25.32 % (-54)	+ 1.3 point de pourcentage (+ 96)
« Plateau Quercitain »	+ 3.73 % (+252)	-25.07 % (-30)	+ 0.3 point de pourcentage (+36)
« Mormal et ses auréoles bocagères »	+ 5.10 % (+329)	-12.51 % (-23)	+ 1.3 point de pourcentage (+ 119)
CA Valenciennes Métropole	+ 3.87 % (+ 3 298)	-54.88 % (- 37)	+ 1.7 point de pourcentage (+ 1 812)
CA Maubeuge Val de Sambre	+ 34.21 % (+ 14 199)	+ 34.22 % (+ 90)	+ 1.9 point de pourcentage (+ 1 860)
CC Cœur de l'Avesnois			
Région	+ 3.71 (+ 87 903)	-1.64 (-137)	+ 1.3 point de pourcentage (+ 42 691)

Sur la Communauté de Communes du Pays de Mormal, l'accroissement de la part des résidences principales (+4,6 %) se fait au **détriment de celui des résidences secondaires** (-20,76 %). Dans le même temps, le taux de logements vacants a tendance à augmenter (+0.8 points de pourcentage).

Cette évolution de la composition du parc de logement peut être mise en relation avec les territoires voisins. Ainsi, on retrouve la **même dynamique pour la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole**, c'est-à-dire, hausse du nombre de résidences principales et du taux logements vacants et baisse du nombre de résidences secondaires. La Communauté d'Agglomération Maubeuge - Val de Sambre, située à l'Est, s'inscrit à peu de choses près dans la même évolution. Mise à part en termes de résidences secondaires, où le nombre a augmenté de 90 unités entre 2007 et 2014. Il est toutefois primordial de remarquer que l'augmentation du taux de logements vacants est beaucoup moins importante pour la CCPM que pour la Région et les intercommunalités voisines.

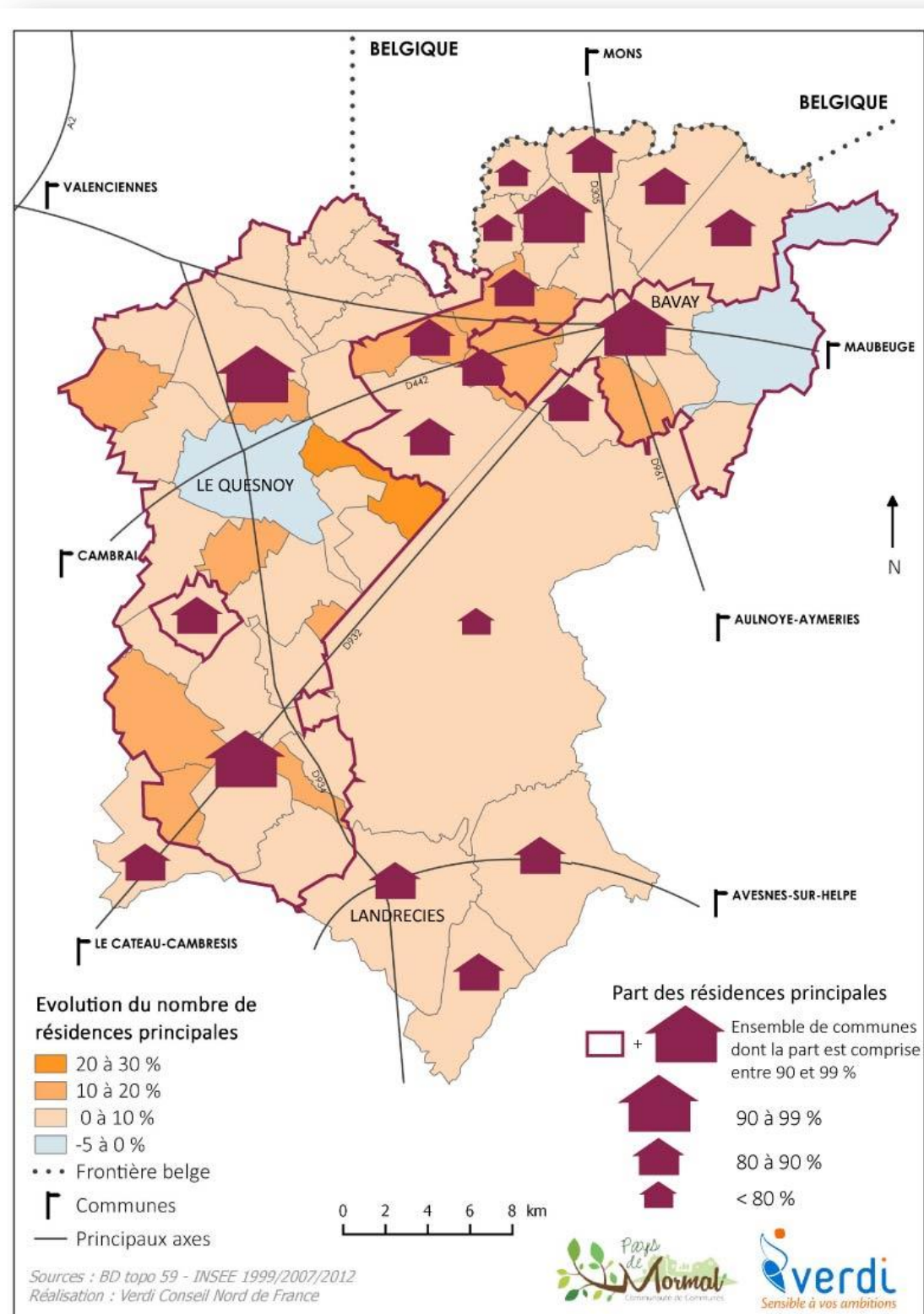
Cette évolution sur ces territoires est différente de la situation de la région pour la donnée des résidences secondaires. En effet, on constate une **régression beaucoup plus importante du nombre de résidences secondaires qu'au niveau régional**.

Tableau 18: Représentation des différents types de logements en 2007 et en 2012.



- Une augmentation de la part des résidences principale traduisant l'attractivité de certaines espaces

Figure 34: Part des résidences principales en 2012 et l'évolution des résidences principales entre 2007 et 2012.



Il est possible de constater une **augmentation de la part des résidences principales sur une grande majorité des communes** de l'intercommunalité. Certaines communes apparaissent cependant **plus attractives que d'autres**. C'est le cas notamment de celles situées à proximité des grands Pôles du Pays de Mormal : Le Quesnoy et Bavay. Tandis que ces villes connaissent une dynamique négative ou restreinte, respectivement -1,61% et 4,21 %, les petites communes autour attirent. C'est le cas notamment pour Saint-Waast la Vallée (13,5 %), Mecquignies (12,6 %), Orsinval (8 %), Villereau (22,5 %). On retrouve également ce phénomène à l'Ouest du territoire, où de petites communes rurales bénéficient de la proximité de Valenciennes Métropole ou de l'agglomération de Cambrai pour attirer des actifs. Ainsi à Sepmeries le nombre de résidence s'est accru de 18,6 %, et de 14,4 % pour Vendegies-au-Bois. Outre Le Quesnoy, la seule commune ayant eu une évolution négative entre 2007 et 2012 est La Longueville. Cela s'explique par la proximité de la Communauté d'Agglomération de Maubeuge - Val de Sambre qui attire énormément de population pour travailler mais également pour s'installer (+34,2 %).

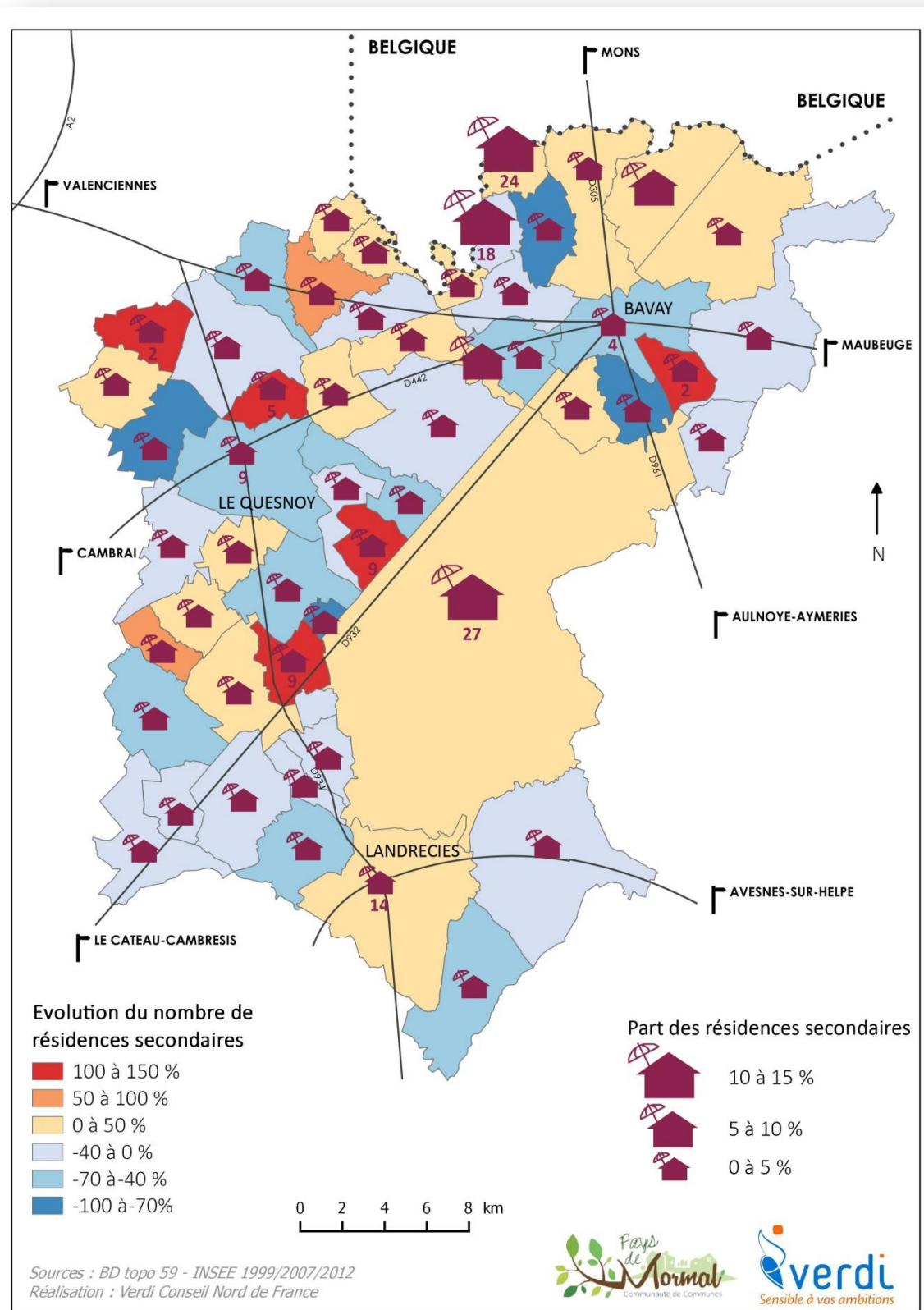
En 2012, l'intercommunalité comptait 19 404 résidences principales, soit **90,7 % du parc de logement total**. A noter que la majorité des résidences principales était des habitats de type maisons de ville, maisons pavillonnaires ayant **au moins 5 pièces** (59 %), quel que soit le territoire que l'on observe. Ainsi on constate que l'offre de logement est davantage **destinée à des familles**. De plus, l'offre de logement de type 1 et 2 se focalise principalement sur les communes les plus peuplées (Le Quesnoy, Landrecies, Bavay). Rappelons que certaines communes (Potelle, Le Quesnoy, Villereau, Bavay, Eth, Neuville-en-Avesnois, Fontaine-au-Bois, Landrecies, Maroilles) connaissent un phénomène de vieillissement. Or, la population âgée représente un besoin important en logement de type 1 et 2. Sur ces communes **l'enjeu de diversification des typologies est primordial**.

Tableau 19: Résidences principales selon le nombre de pièces sur le territoire, en 2012.

	CC du Pays de Mormal (%)	« Le Bavaisis » (%)	« Le Plateau Quercitain » (%)	"Mormal et ses auréoles bocagères" (%)
Part des résidences principales d'une pièce	1	0.8	0.8	0.7
Part des résidences principales de 2 pièces	5	4.8	5	6
Part des résidences principales de 3 pièces	12	9.4	13.4	13.4
Part des résidences principales de 4 pièces	23	22.4	22.8	24
Part des résidences principales de 5 pièces	59	62.6	58	55.9

- Une part des résidences secondaires en diminution

Figure 35: Part des résidences secondaires en 2012 et l'évolution des résidences secondaires entre 2007 et 2012.



Le parc de résidences secondaires est globalement en **diminution entre 2007 et 2012** avec -20,9 % soit -107 résidences secondaires. Bien que la régression soit moins importante pour « Mormal et ses auroles bocagères », chacun des trois territoires formant l'intercommunalité a connu une **dynamique similaire**.

Cette diminution peut traduire différents « symptômes » :

- Une perte de l'attractivité touristique de certaines communes.
- Un changement de destination de certaines résidences secondaires vers des résidences principales aux différents types d'occupations.

Dans certaines communes, comme Mecquignies, Bellignies ou Ruesnes (évolutions comprises entre -70 et -100 %), les baisses de résidence secondaires sont de -20, -40 et -3 résidences, respectivement. Les villes importantes telles que Le Quesnoy et Bavay, sont également marquées par une forte chute même si celle-ci reste moins forte que pour les précédentes. En effet, Bavay a perdu 5 résidences secondaires, soit une baisse de -62 % et Le Quesnoy en a perdu 19, soit -70 %.

Malgré cette dynamique globale, certaines communes ont une évolution différente. Notamment Orsinval (+3 résidences), Jolimetz et Englefontaine (toutes les deux +9 résidences) qui connaissent une hausse très importante comprise entre 120 et 150 %.

Proportionnellement à leur parc d'habitations, les communes qui accueillait le plus de résidences secondaires en 2012 étaient Gussignies (13,6 %), Bettrechies (14,3 %) et Locquignol (13,4 %). Concernant cette dernière, le côté touristique provient de la présence de la forêt domaniale de Mormal et de la Vallée de la Sambre. Cependant, il est important de noter que ces chiffres ne sont pas nécessairement représentatifs de la réalité du territoire. En effet, on retrouve sur Bettrechies et Locquignol des campings avec mobil-home. Or ces derniers sont recensés comme des résidences secondaires.

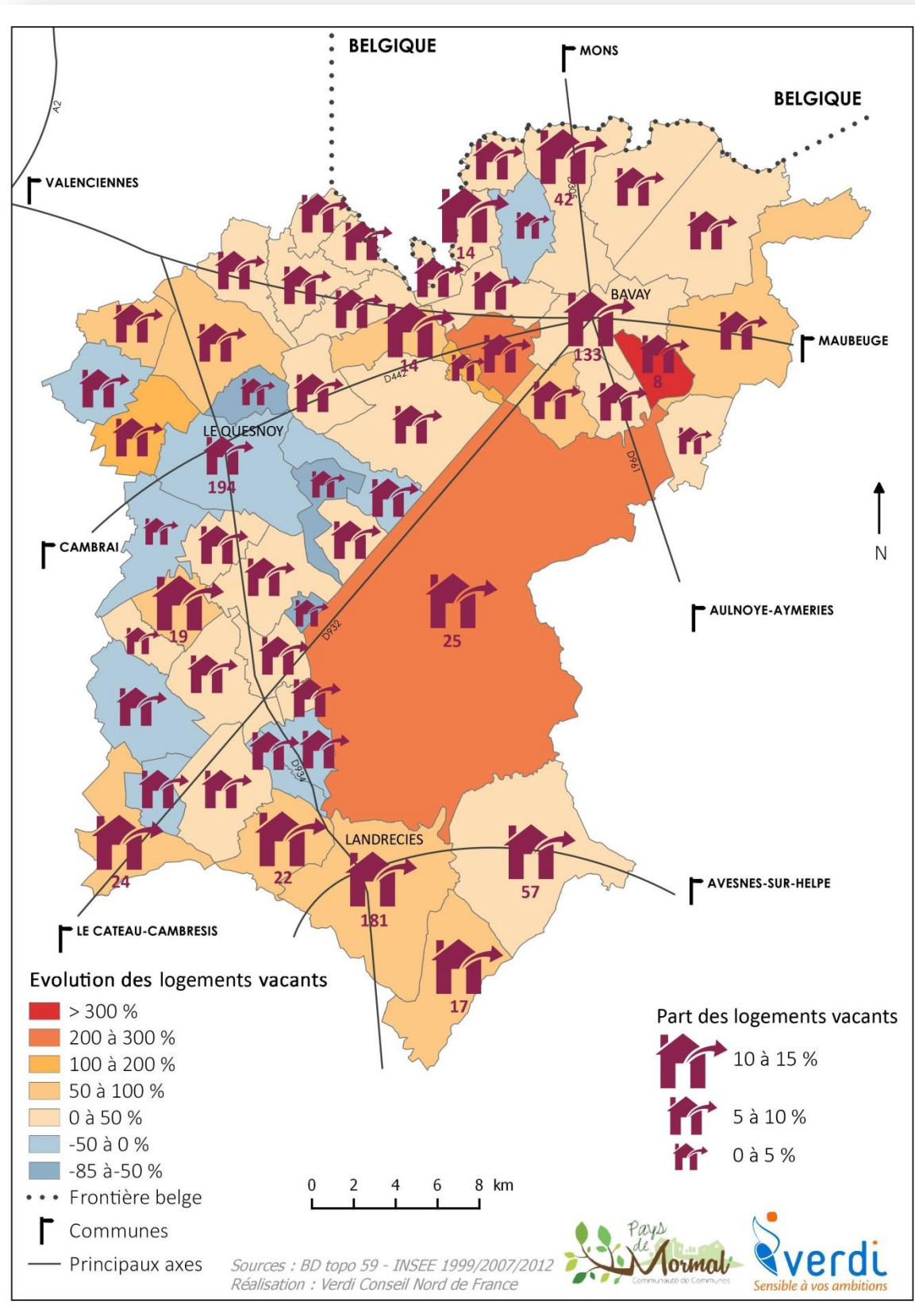
Tableau 20: Evolution du nombre de résidences secondaires entre 2007 et 2012.

Communes	Part des résidences secondaires en 2007 (%)	Part des résidences secondaires en 2012 (%)	Evolution du nombre de résidences secondaires entre 2007 et 2012 (%)
"Bavaisis"	3.6	2.6	-25.3
Audignies	0.9	1.6	100
Bavay	0.6	0.2	-62.2
Bellignies	12.5	3.0	-78.2
Bermeries	4.9	2.4	-44.8
Bettrechies	17	14.3	-14.3
Bry	2.7	3.1	25
Eth	2.3	2.2	0
La Flamengrie	1.9	1.8	0
Gussignies	11.2	13.6	33.3
Hargnies	1.4	1.2	-4.9
Hon-Hergies	5.7	6.7	23.29
Houdain-lez-Bavay	2.5	3.1	38.15
La Longueville	0.8	0.6	-28.6
Mecquignies	8.7	1.4	-83.2

Obies	4.3	4.8	19.4
Taisnières-sur-Hon	3.2	3.4	10.6
Saint-Waast La Vallée	4.1	3.3	-10
"Plateau Quercitain"	1.6	1.1	-25.1
Beaudignies	4.4	3.2	-27.3
Croix-Caluyau	3.7	2.8	-18.4
Forest-en-Cambrésis	2.2	1.3	-40
Frasnoy	3	3.4	24.2
Ghissignies	2	2	9.1
Jenlain	1.7	0.8	-50.4
Maresches	0.3	0.6	100.1
Neuville-en-Avesnois	3.1	4.8	61.6
Orsinval	1	2.3	141.4
Poix-du-Nord	0.4	0.4	33.3
Preux-au-Sart	4.6	4	0
Le Quesnoy	1.1	0.4	-69.3
Ruesnes	2.3	0.5	-75
Salesches	4.5	4.4	8.2
Sepmeries	0	0	0
Vendegies-au-Bois	6.7	2.5	-60.7
Villers-Pol	1.3	1.1	1.3
Wargnies-le-Grand	0.8	1.4	0.8
Wargnies-le-Petit	1.9	1.7	1.9
"Mormal et ses auréoles bocagères"	2.54	2.1	-12.5
Amfroiprêt	5.3	5.8	5.3
Bousies	2.9	2.2	2.9
Englefontaine	0.7	1.6	0.7
Le Favril	4.2	2.3	4.2
Fontaine-au-Bois	1.8	1	1.8
Gommegnies	3.9	3.2	3.9
Hecq	3.8	2	3.8
Jolimetz	1.1	2.4	1.1
Landrecies	0.8	0.8	0.8
Locquignol	15.6	13.4	15.6
Louvignies-Quesnoy	1.8	0.7	1.8
Maroilles	2.3	1.7	2.3
Potelle	3.9	3.2	3.9
Preux-au-Bois	1.4	1.4	1.4
Raucourt-au-Bois	1.5	0	1.5
Robersart	1.7	1.1	1.7
Villereau	5.4	2.3	5.4
Pays de Mormal	2.5	1.9	-20.9

- Une vacance de plus en plus importante sur le territoire.

Figure 36: Part des logements vacants en 2012 et l'évolution des logements vacants entre 2007 et 2012.



On assiste sur une grande partie du territoire à une **augmentation de la vacance** (+ 0,8 point de pourcentage pour la part des logements vacants entre 2007 et 2012, soit +251 logements). Cela se traduit particulièrement dans les chiffres à Locquignol (+220 %, soit +17 logements), Bermeries (+222 %, soit +6 logements) et Audignies (+300 %, soit +6 logements). Cependant il est important de noter que 12 communes de l'intercommunalité, principalement à l'Est du territoire, ont réussi à **diminuer leur nombre de logements vacants et parfois de manière assez forte**. A l'image d'Orsinval (-51,7 %, soit -6 logements), Potelle (-61,5 %, soit -8 logements) et Raucourt-au-Bois (-80,4 %, soit -4 logements). Même si la vacance a évolué positivement au niveau du « Plateau Quercitain », cela s'est fait de manière limitée (+ 0.3 point de pourcentage entre la part de 2007 et celle de 2012) contrairement aux deux autres territoires qui ont connu une évolution de +1,3 point de pourcentage. Cela est dû à l'attractivité du pôle gare de Le Quesnoy, qui entraîne une pression foncière importante sur la commune-centre et celles alentour.

En 2012, les communes ayant le plus fort taux de vacance étaient Houdain-lez-Bavay (+10,5 %), Bettrechies (+11,1 %), Preux-au-Sart (+11,1 %), Salesches (+13,3 %), Forest-en-Cambrésis (+10,1 %), Landrecies (+10,4 %) et Locquignol (+12,4 %). Cependant, de la même manière que pour les résidences secondaires, ces résultats peuvent être tronqués en fonction de la présence de logements touristiques. Par exemple, si l'on prend la commune de Locquignol, en 2012, 25 logements vacants étaient recensés. En réalité, ce chiffre était bien moins conséquent (il est de l'ordre de 5 aujourd'hui) puisque ce recensement prenait en compte les mobil-home des campings et les gîtes. Pour certaines communes, la part de logements vacants en 2012 et le taux d'évolution du nombre de logements vacants entre 2007 et 2012 présents dans le tableau ci-dessous ne sont donc pas représentatifs de la réalité du territoire.

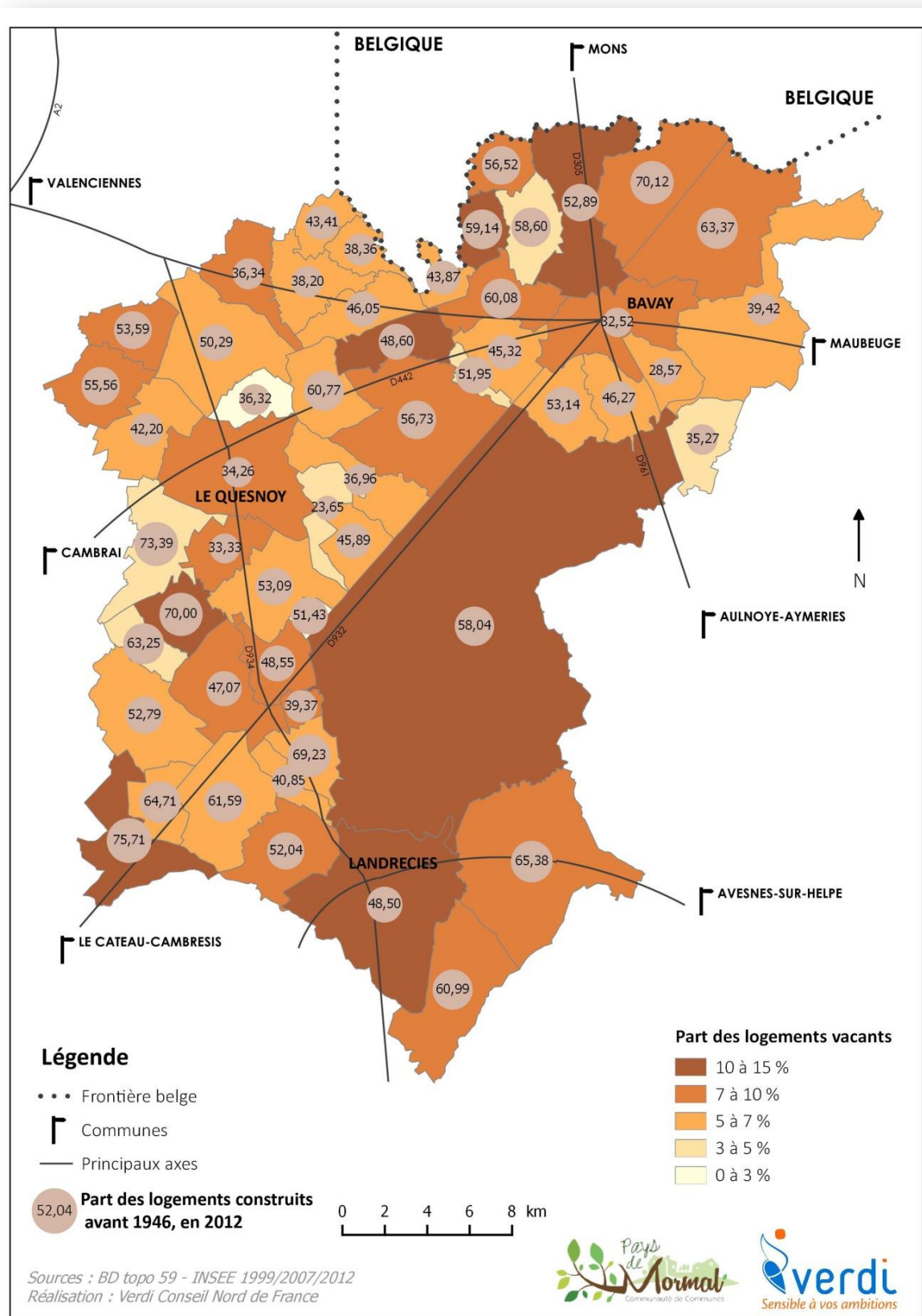
Ainsi, en considérant qu'un taux de vacance de 6 % est nécessaire pour assurer une bonne rotation de la population au sein du parc, **le marché du logement sur le territoire semble permettre cette rotation (taux de vacance évalué à 7,4 % avec les chiffres issus du recensement de l'INSEE).**

Tableau 21: Répartition du nombre de logements vacants entre 2007 et 2012.

Communes	Part des logements vacants en 2007 (%)	Part des logements vacants en 2012 (%)	Evolution du nombre de logements vacants entre 2007 et 2012 (valeur absolue)
« Bavaisis »	5.8	7.1	+96
Audignies	1.9	6.6	+6
Bavay	7	8	+24
Bellignies	3.5	3	-3
Bermeries	2	6	+6
Bettrechies	8.9	11.1	+3
Bry	5.3	6.2	+2
Eth	3.8	5	+2
La Flamengrie	6.4	6.5	+1
Gussignies	8.7	8.5	+1
Hargnies	3.3	3.7	+2
Hon-Hergies	7.6	7.8	+2
Houdain-lez-Bavay	8.5	10.5	+12
La Longueville	3.3	5.6	+21

Mecquignies	4.7	6.2	+5
Obies	4	5.7	+6
Taisnières-sur-Hon	7.5	8.2	+5
Saint-Waast La Vallée	8.2	8	+2
« Plateau Quercitain »	7.1	7.4	+36
Beaudignies	7.6	4.8	-7
Croix-Caluyau	7.4	5.6	-1
Forest-en-Cambrésis	6.2	10.1	+10
Frasnoy	6	6.1	+1
Ghissignies	8.2	7.6	+1
Jenlain	5.8	7.6	+9
Maresches	4.6	7.2	+10
Neuville-en-Avesnois	5	4.8	0
Orsinval	5.4	2.3	-5
Poix-du-Nord	6.5	8.4	+22
Preux-au-Sart	8.2	11.1	+5
Le Quesnoy	9.3	8.2	-35
Ruesnes	2.9	5.4	+5
Salesches	9.6	13.3	+6
Sepmeries	10.5	8.2	-2
Vendegies-au-Bois	7.5	5.4	-3
Villers-Pol	4.2	6.7	+15
Wargnies-le-Grand	4	5.3	+7
Wargnies-le-Petit	5.4	5.2	0
« Mormal et ses auréoles bocagères »	6.6	7.9	+119
Amfroiprêt	2.7	4.7	+2
Bousies	4.6	5.3	+6
Englefontaine	6.3	7.7	+9
Le Favril	4.8	8.2	+8
Fontaine-au-Bois	5.3	7.7	+8
Gommegnies	8.6	8.8	+6
Hecq	8.3	9.7	+3
Jolimetz	6	5.8	-1
Landrecies	7.2	10.4	+63
Locquignol	4.6	12.4	+17
Louvignies-Quesnoy	4.2	5.4	+6
Maroilles	6.2	8.5	+18
Potelle	8.4	3.2	-8
Preux-au-Bois	7.7	6.3	-4
Raucourt-au-Bois	7.5	1.4	-4
Robersart	6.9	5.7	-1
Villereau	9.4	5.8	-10
Pays de Mormal	6.6	7.4	+252

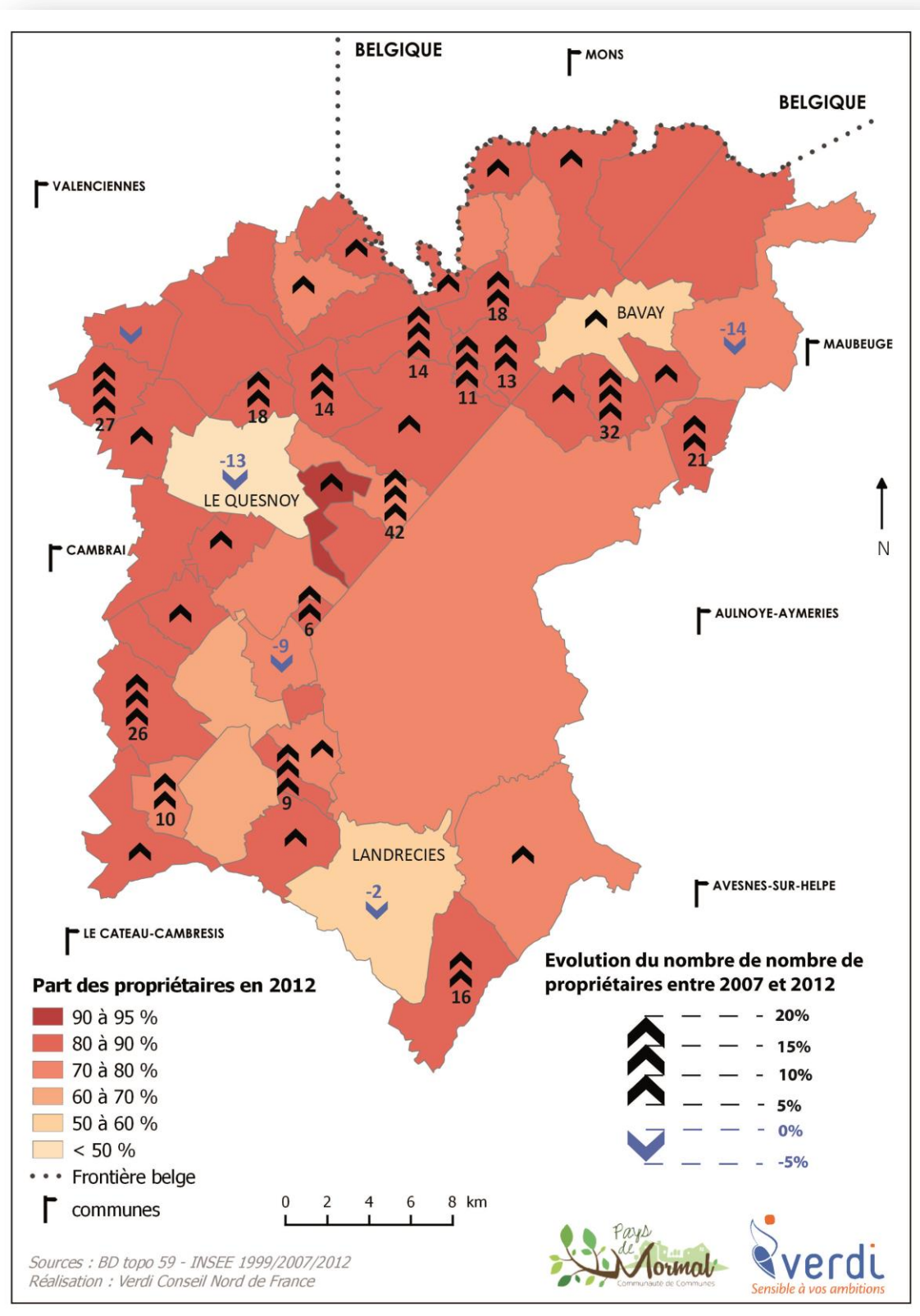
Figure 37 Parc de logements anciens et part des logements vacants en 2012.



Les parcs de logements anciens, définis par le nombre de logements construits avant 1946, les plus importants concernent les communes-centre du Pays de Mormal, en 2012 (**Cf. Carte ci-après**). Cependant, rapporté au parc de logement entier, les communes de Bavay, Le Quesnoy et Landrecies ne présentant pas les parts de logements anciens sur le territoire. Sur l'ensemble du territoire le lien entre la part des logements vacants et celle des logements anciens est présent. En effet, les communes de Neuville-en-avesnois et Salesches, par exemple, disposent d'une part de logements vacants élevée et des parts de logements anciens les plus élevées sur le Pays de Mormal. Inversement les communes qui disposent d'un parc de logements peu vacant ont une plus faible part de logements construits avant 1946, les récentes constructions semblent attirer une population, qui décide de s'y implanter. Les communes, dont le taux de vacance des logements est élevée, pourraient donc réhabiliter ou rénover ce parc vieillissant existant afin de maintenir, voire d'attirer la population. Celles citées précédemment, ainsi que Locquignol, Landrecies, Houdain-lez-Bavay, Preux-au-Sart et Bettrechies sont concernées par l'amélioration de leur parc de logements à prévoir.

4. Un nombre de propriétaires beaucoup plus important sur le territoire

Figure 38: Part des propriétaires en 2012 et l'évolution des propriétaires entre 2007 et 2012.



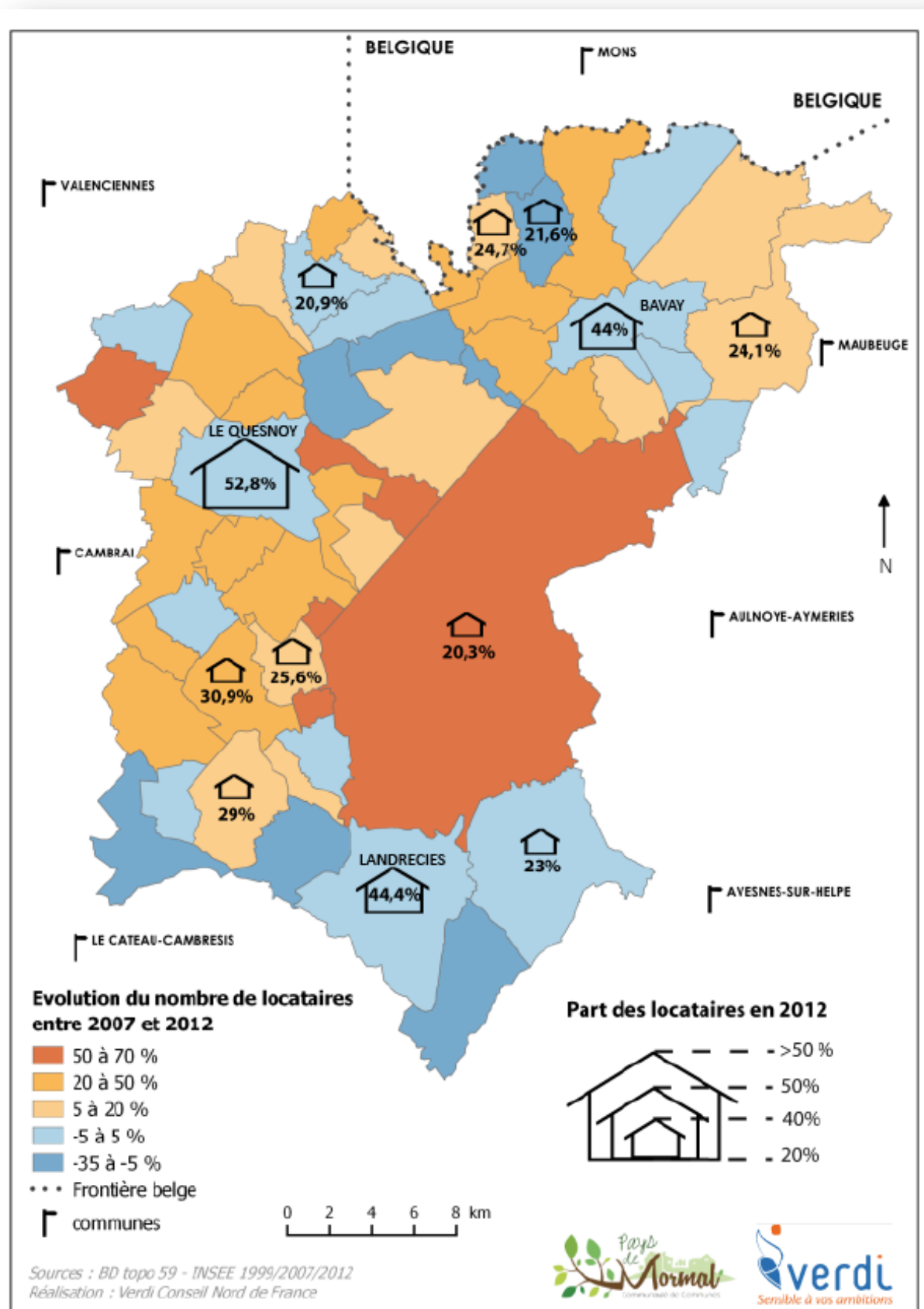
- **Le nombre de propriétaires est très majoritaire sur le Pays de Mormal.**

En ce qui concerne la part des propriétaires en 2012, on constate que cette part **est légèrement plus importante sur les communes situées au Nord et à l'Est** de l'intercommunalité. A quelques exceptions près, l'ensemble des communes du Pays de Mormal a une part de propriétaires comprise entre 70 et 95 % avec notamment Potelle, où les propriétaires représentent 91,2 % des habitants. Cela ne permet pas de mettre en lumière des disparités au niveau du territoire en termes d'accès à la propriété. En effet, le « Bavaisis », le « Plateau Quercitain » et « Mormal et ses auroles bocagères » ont une part de propriétaires à peu près égale, comprise entre 70 et 74 %.

Il est important de noter que **les pôles de chaque territoire connaissent une part de propriétaire nettement inférieure à la moyenne**. En effet, à Bavay ils ne représentent que 54,7 % de la population, à Landrecies 53,9 % et à Le Quesnoy seulement 45,2 %. On a donc une part de locataires beaucoup plus importante dans les villes ayant les plus grands nombres d'habitants.

Globalement, entre 2007 et 2012, **l'évolution des propriétaires est légèrement positive**. De l'ordre de +4,4 % avec une hausse de +585 propriétaires. Cependant, alors que certaines communes ont connu une forte hausse – Mecquignies (+15,7 %, soit +31 propriétaires), Amfroipret (+19,6 %, soit +11 propriétaires), Preux-au-Sart (+17,7 %, soit +14 propriétaires), Villereau (+17 %, soit +42 propriétaires), Sepmeries (+15,9 %, soit +27), Vendegies-au-Bois (+17,4 %, soit +26), Robersart (+18,8 %, soit +9) – d'autres communes sont marquées par une légère diminution de leur nombre de propriétaires sur la même période. C'est notamment le cas à La Longueville (-2,3 %, soit -14), Maresches (-0,1 %), Le Quesnoy (-1,4 %), Englefontaine (-2,5 %, soit -9) et Landrecies (- 0,2 %).

Figure 39 Part des locataires en 2012 et leur évolution entre 2007 et 2012.

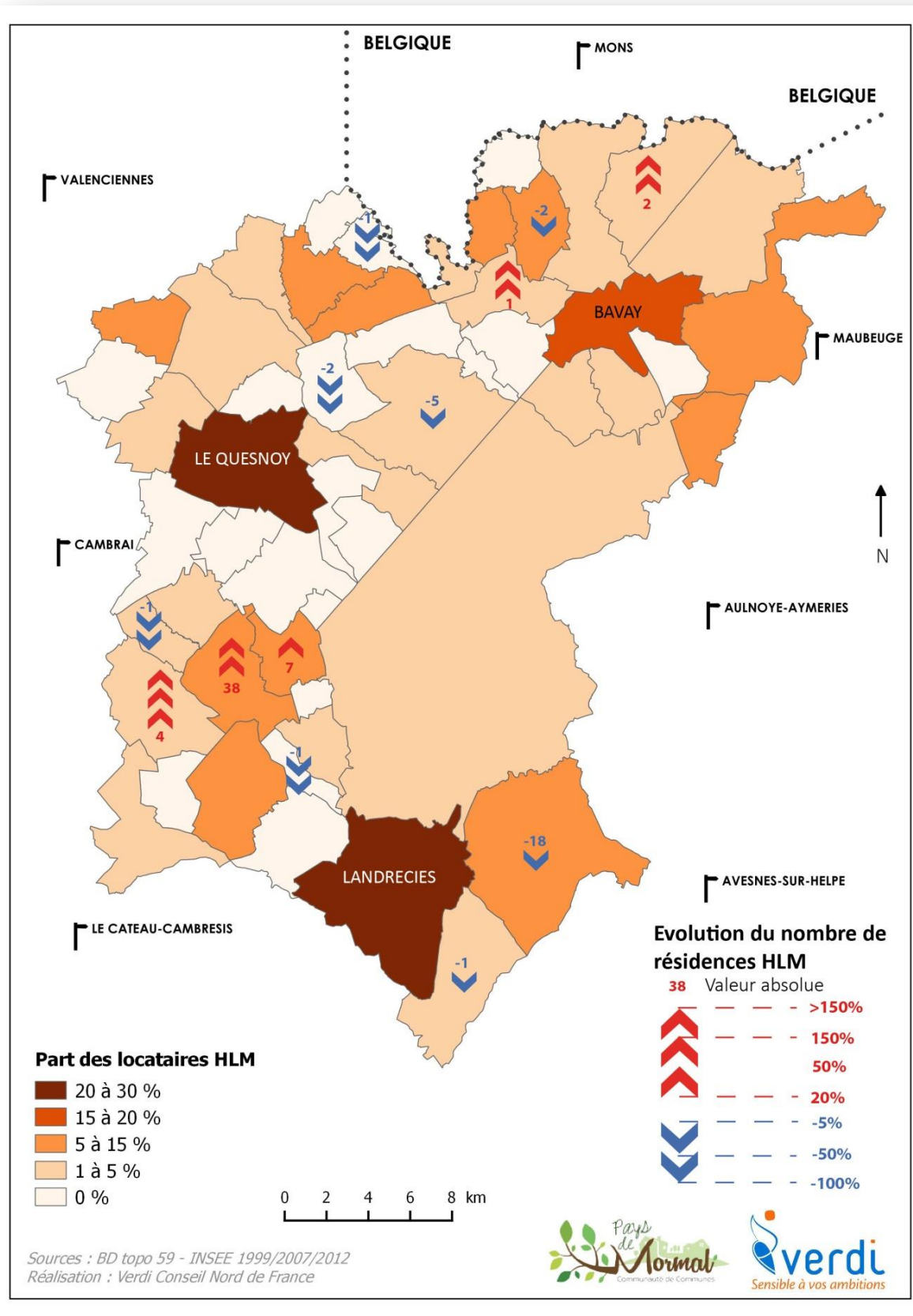


- **Des locataires moins présents sur la partie Est du territoire, et globalement en légère progression entre 2007 et 2012.**

L'évolution du nombre de locataires du secteur privé sur la période 2007 – 2012 montre des **disparités au sein du territoire**. En effet, 5 communes se distinguent par une **évolution importante de ce taux**. Il s'agit de Maresches (+51,9 %, soit +), Vilereau (+54,8 %), Raucourt-au-Bois (+62 %), Hecq (+57,1 %) et Locquignol (+68,6 %). En revanche pour d'autres communes, cette **évolution est négative**. C'est le cas par exemple à Le Quesnoy avec -1,7 % de locataires en 2012. Au niveau des trois grandes entités formant le Pays de Mormal, on remarque que sur la même période « Mormal et ses auréoles bocagères » ont accueilli quasiment le double de locataires que le « Plateau Quercitain » avec respectivement des hausses de 8,3 % et 4,5 %. Le « Bavaisis » a quant à lui enregistré une hausse de 7,4%.

En parallèle de la faible part des propriétaires sur les principales communes du Pays de Mormal, on enregistre un taux très important de locataire à Landrecies (44,4 %), Bavay (44 %) et surtout à Le Quesnoy avec 52,8 % de locataires. **En outre, ces 3 communes concentrent environ 49,8 % du total des locataires de l'intercommunalité.**

Figure 40 Part des locataires HLM en 2012 et leur évolution entre 2007 et 2012



- **Un parc locatif social à développer et diversifier.**

Considérant qu'aucune commune ne répond aux deux conditions de l'article 55 de la loi SRU à savoir :

- Faire partie d'une agglomération de plus de 50 000 habitants (au sens de l'INSEE) dont la ville centre dépasse les 15 000 habitants.
- Comporter plus de 3 500 habitants.

Aucune commune n'est concernée par l'objectif de 20% de logements sociaux.

Cependant, **2 communes ont un taux de locataires HLM au moins égal à 20%**. Il s'agit de Le Quesnoy avec 27,2 % et de Landrecies avec 20%. Val Hainaut Habitat (OPH), Partenord Habitat (OPH) et la S.A du Hainaut sont les principaux bailleurs pour la première, et Partenord Habitat (OPH), S.A Habitat du Nord et la S.A Promocil, sur la seconde.

Deux autres communes, Bavay, et La Longueville ont également un taux de locataires HLM important au regard des résultats de l'intercommunalité. Le bailleur S.A Promocil est le plus présent sur celles-ci. Leur taux est respectivement de 16,9 % et de 11,7 %. En effet, l'Est du « Bavaisis » est sous l'influence du pôle de services et d'équipements de Maubeuge. Enfin, il est important de noter que **19 communes ne disposent pas de parc locatif HLM.**

En 2012, le territoire recensait, selon les données INSEE, 1 641 logements locatifs sociaux, soit une augmentation de 6,7 % (+ 102 logements HLM).

Etant donné qu'un certain nombre de communes accueillaient un taux de logement locatif social très bas en 2007, peu d'entre elles ont connu une évolution effective majeure, positive ou négative, jusqu'en 2012. Seules 4 communes sortent du lot. Il s'agit de Poix-du-Nord, Bavay, Landrecies et Maroilles. La première a augmenté son parc locatif social de 38 logements soit +126,7%, la deuxième de 20 logements soit +8,2 % et la troisième de 36 logements, soit +13,2%. Enfin Maroilles a perdu 18 logements soit une régression de 36,8 %, sur la même période.

Tableau 22 Nombre, demande et attribution de logements sociaux en 2014.

	Nombre logements sociaux en 2014	Nombre de demandes de logements sociaux en attente en 2014	Nombre de logements attribués en 2014
"Bavaisis"	465	165	37
Audignies	0	-	-
Bavay	282	116	21
Bellignies	32	6	1
Bermeries	0	-	-
Bettrechies	8	0	0
Bry	0	-	-
Eth	0	-	-
La Flamengrie	3	0	0
Gussignies	0	-	-
Hargnies	17	5	3
Hon-Hergies	2	0	0
Houdain-lez-Bavay	2	0	0
La Longueville	103	37	12
Mecquignies	8	1	0
Obies	4	0	0
Taisnières-sur-Hon	4	0	0
Saint-Waast	NR	-	-
"Plateau Quercitain"	808	210	80
Beauidignies	0	-	-
Croix-Caluyau	0	-	-
Forest-en-Cambrésis	7	1	0
Frasnoy	0	-	-
Ghissignies	0	-	-
Jenlain	6	3	1
Maresches	21	6	2
Neuville-en-Avesnois	0	-	-
Orsinval	0	-	-
Poix-du-Nord	92	16	8
Preux-au-Sart	0	-	-
Le Quesnoy	612	172	68
Ruesnes	6	0	0
Salesches	6	2	0
Sepmeries	0	-	-
Vendegies-au-Bois	7	0	0
Villers-Pol	1	2	0
Wagnies-le-Grand	25	4	0
Wagnies-le-Petit	25	4	1
"Mormal et ses auréoles bocagères"	487	111	44
Amfroiprêt	0	-	-

Bousies	66	12	3
Englefontaine	38	15	6
Le Favril	3	0	0
Fontaine-au-Bois	0	-	-
Gommegnies	9	1	0
Hecq	0	-	-
Jolimetz	0	-	-
Landrecies	316	71	33
Locquignol	0	-	-
Louvignies-Quesnoy	2	1	0
Maroilles	49	10	2
Potelle	0	-	-
Preux-au-Bois	2	0	0
Raucourt-au-Bois	0	-	-
Robersart	1	0	0
Villereau	1	1	0
Pays de Mormal	1760	486	161

Les données ci-dessus sont issues de la base de données du gouvernement « www.demande-logement-social.gouv.fr/ ».

Sur le Pays de Mormal, le nombre de logements sociaux est nettement supérieur à celui des demandes pour ce type de logements, en 2014. Ce constat se confirme sur le « Bavais », le « Plateau Quercitain », et « Mormal et ses auréoles bocagères ». Ce dernier enregistre le nombre de demandes de logement social le plus faible (111) sur le Pays de Mormal. Le « Plateau Quercitain » présente un nombre de logements sociaux plus important que sur les autres territoires, mais la demande pour ce type de logements n'est que légèrement plus élevée. De plus, les effectifs des trois communes-centre se détachent de ceux sur le territoire. Les demandes les plus nombreuses concernent uniquement Bavay (116), Le Quesnoy (172) et Landrecies (71). Les communes dont les effectifs sont relativement moyens sont essentiellement situées à proximité des frontières avec les bassins d'emplois voisins. La Longueville (103 logements sociaux et 37 demandes) est l'exemple le plus parlant, mais cela est également valable pour des communes telles que Maresches ou Wagnies-le-Grand. Enfin, un nombre conséquent de communes ne renseigne aucun logement social, ni demande sur leur périmètre.

Les demandes en logements sociaux s'orientent, en grande partie, vers des typologies allant du T2 au T4, avec une légère prédominance pour les logements de plus petite taille. Le territoire doit donc développer des logements sociaux de diverses tailles pour correspondre aux besoins et aux demandes de sa population.

De plus, sur l'ensemble du territoire, l'attribution des logements sociaux en 2014 est nettement inférieure aux demandes effectuées dans l'année. Il existe un réel déficit d'offre de logements sociaux sur le territoire, où la part des propriétaires est toujours en augmentation. Les communes-centre et La Longueville sont le plus concernées par ce phénomène. Le « Plateau Quercitain » connaît la demande en logements sociaux la plus importante sur le Pays de Mormal.

La spécificité de ce parc est qu'il est **en grande partie individuel**, contrairement à la région, **avec une forte proportion de grands logements, très peu vacants**. Cela rend difficile l'**accessibilité aux ménages pauvres en mobilité, souvent obligés de se tourner vers le parc locatif privé et vers l'accession à la propriété**. Un des enjeux majeurs est donc de développer ce type d'habitat.

5. Synthèse

ATOUTS	FAIBLESSES
Une croissance continue du nombre de logements entre 2007 et 2012. L'Ouest (« Plateau Quercitain ») est plus marqué par ce dynamisme. Un taux de rotation des logements suffisant et baisse de la vacance des logements (surtout à l'Ouest). Une hausse du nombre de propriétaires, déjà majoritaires.	Des disparités Nord-Sud en termes de constructions de logements. Le Nord du territoire est plus attractif. Un parc de logements ancien, soumis à la précarité énergétique, qui en majorité localisé au Sud et qui est plus important que celui du Département. Des grands logements de type 5 > à 50% du parc sur l'ensemble du territoire. Une importante baisse de logements construits entre 2012, par rapport à 2007.
OPPORTUNITES	MENACES
Réhabiliter le parc de logements ancien pour un meilleur confort de la population et une meilleure image du territoire. Construire de petites typologies (T1 et T2) ou des bédouinages. Soutenir la diversification des logements (individuel groupé, collectif) sur le « Bavaisis ». Des aides de financement pour la construction de logements sociaux sur l'ensemble du territoire. Développer le logement locatif, de petite et grande taille, pour d'accessibilité de ménages aux revenus moyens.	La baisse du confort de certains logements peut entraîner une fuite de la population. Une perte de population si l'offre du parc de logements ne correspond pas à leurs besoins (ménages de petite taille, jeunes ménages etc.). La surreprésentation des constructions d'individuel pur. 19 communes qui ne disposent pas de logements locatifs HLM. Le vieillissement de la population requiert l'adaptation du parc de logements à ce besoin.